JESÚS HUERTA DE SOTO

Le triomphe de la liberté

INSTITUT COPPET

INSTITUT COPPET
www.institutcoppet.org

Président. Mathieu LAINE. *Responsable éditions*. Benoît MALBRANQUE

L'Institut Coppet est une association loi 1901 dont la mission est de participer, par un travail pédagogique, éducatif, culturel et intellectuel, à la renaissance et à la réhabilitation de la tradition libérale française, et à la promotion des valeurs de liberté, de propriété, de responsabilité et de libre marché.

En quelques chiffres : 16e année d'activité. — 285 livres parus [vendus à prix coûtant, et gratuits en numérique] — Plus de 3 000 textes disponibles en ligne. — 150 vidéos.

Réalisations notables : Œuvres complètes de G. de Molinari (24 volumes). — Petits classiques du libre-échange (6 livres). — Outils bibliographiques et archives inédites en ligne. — Documentaires vidéo dans les demeures historiques des auteurs libéraux français. — Écrits de Ludwig von Mises (17 titres).

LE TRIOMPHE DE LA LIBERTÉ

par Jesús Huerta de Soto

L'essence de l'École autrichienne
Socialisme, corruption éthique et économie de marché
La crise et la réforme du système de retraites
Théorie du nationalisme libertarien
Libéralisme classique contre anarcho-capitalisme
Les effets économiques de la pandémie
Écologie de marché
Discours à la Casa Rosada

Extraits de la revue AVANCE
DE LA LIBERTAD (*Fundalib*)

Traduit sous la direction de B. Malbranque

Institut Coppet
2026

À PROPOS

Jesús Huerta de Soto est titulaire de la chaire d'Économie politique à l'Université Roi Juan Carlos de Madrid. Docteur en Droit ainsi qu'en Sciences économiques et de gestion de l'Université Complutense de Madrid, il est également titulaire d'un *Master in Business Administration* de l'Université de Stanford. Auteur de douze ouvrages, publiés en plus de soixante éditions à travers le monde et traduits dans près de vingt langues, le professeur Huerta de Soto s'impose aujourd'hui comme l'une des principales figures de proue de l'École autrichienne d'économie. Sa longue et brillante trajectoire académique lui a valu de nombreuses distinctions, notamment le titre de docteur *honoris causa* des universités Francisco Marroquín (Guatemala), Alexandru Ioan Cuza (Iasi, Roumanie) et de l'Université financière de Moscou (Russie). Il dirige la revue scientifique *Procesos de Mercado* et demeure, par ses interventions dans les médias ainsi que sa participation à des conférences et projets de vulgarisation, l'une des voix les plus éminentes et reconnues au service de la philosophie de la liberté.

L'entité éditrice de la revue *AVANCE de la Libertad* et de son supplément [qui a publié les textes de Jésus Huerta de Soto] est la Fondation pour l'avancement de la liberté (*Fundalib*), établie à Madrid. Depuis 2015, cette fondation œuvre, en Espagne

comme sur la scène internationale, pour la défense de la liberté économique et personnelle des individus — contre toutes les formes d'ingérence étatique. *Fundalib* est associée au prestigieux Réseau Atlas, basé à Washington, qui fédère quelque cinq cents *think tanks* libéraux dans une centaine de pays à travers le monde.

La Fondation consacre ses recherches aux multiples dimensions de la liberté humaine. Elle élabore notamment, de manière périodique, plusieurs indicateurs nationaux et internationaux mesurant le degré de liberté des sociétés. Parmi ces travaux majeurs, il convient de citer l'Indice mondial de la liberté électorale (IMLE), l'Indice mondial de la liberté morale (WIMF), l'Indice régional de compétitivité fiscale (IACF) ou encore l'Indice de liberté économique des villes espagnoles (ILECE). Ce dernier projet a été couronné en 2020 par l'*Europe Liberty Award* lors du Forum de la Liberté de Kiev. La fondation a reçu de nombreuses autres distinctions, s'illustrant en particulier par sa première place lors de la compétition internationale des *think tanks* organisée par l'*European Resource Bank* à Chisinau (Moldavie) en 2019.

Parce que la liberté ne se décrète pas mais se défend, la Fondation soutient activement diverses organisations de la société civile. Elle édite également une collection d'ouvrages, la *Colección Avance*, sous le prestigieux label de *Unión Editorial*. Parmi les événements organisés par *Fundalib*, il faut souligner l'important Colloque de Madrid sur le Climat et la Liberté, tenu fin 2019 en marge de — et en

réponse à — la conférence mondiale sur le climat qui se déroulait alors dans la capitale espagnole. Cette journée d'études, ainsi que les nombreuses productions audiovisuelles de la Fondation, sont accessibles sur sa chaîne YouTube. Le site internet *fundalib.org* met à disposition l'ensemble de ses publications, y compris sa nouvelle série de notes brèves sur les questions d'actualité.

Depuis juin 2020, la Fondation publie la revue mensuelle *AVANCE*, conçue pour offrir aux lecteurs des analyses d'opinion synthétiques, destinées à diffuser les idées de liberté au sein du public. Affichant une ligne éditoriale résolument libertarienne, la revue embrasse tout le spectre de la pensée individualiste, depuis le libéralisme classique jusqu'aux thèses agoristes et anarcho-capitalistes, sans oublier la philosophie objectiviste. *Fundalib* s'efforce ainsi de faire converger les différentes sensibilités de l'individualisme, face au redoutable retour des passions collectivistes à notre époque, portées par les divers populismes qui gagnent du terrain sur l'échiquier politique.

Cette revue a été complétée, dès 2021, par le supplément *Cuadernos*. Dans ces pages, les auteurs approfondissent, avec toute la rigueur et le recul nécessaires, les grands débats de notre temps, en adoptant invariablement la seule perspective légitime : celle de la Liberté. En page 2 de chaque cahier, le lecteur trouvera les codes QR et les liens internet indispensables pour s'abonner à la revue [en espagnol], que ce soit en version imprimée ou au format PDF.

INTRODUCTION

La vision libertarienne de la vérité scientifique et morale

Je me propose de présenter ici, de manière synthétique et claire, la vision libertarienne de la vérité scientifique et morale à laquelle j'ai consacré ma vie. Je le ferai autour d'une série de points fondamentaux, dont chacun fait écho à une contribution majeure de mon œuvre académique.

L'économie, la plus jeune des sciences, a fourni à l'humanité la contribution scientifique la plus éminente

Bien que l'économie soit la dernière venue dans la galaxie des sciences — ou, selon le mot de Mises, « la plus jeune de toutes les sciences » —, c'est pourtant elle qui a accompli l'exploit d'offrir à l'humanité la contribution scientifique la plus fondamentale. De fait, pour la première fois et grâce à la science économique, l'être humain a découvert et compris que la coopération sociale volontaire, affranchie de toute contrainte externe institutionnelle et systématique, engendre un ordre spontané. Cet ordre ne saurait être ni organisé ni même conçu préalablement par quiconque ; il favorise, pacifiquement et de manière illimitée, la prospérité et le progrès de l'humanité.

Ce principe fondamental de la science économique rend caduque toute tentative d'appliquer — dans le domaine des interactions entre des êtres

dotés de libre arbitre — l'approche coercitive et interventionniste propre aux sciences de la nature et à la technologie, que l'homme est contraint d'employer pour dominer la matière. D'autre part, il offre un message éminemment révolutionnaire : car il est désormais scientifiquement démontré que l'entité appelé État, quelque forme qu'elle prenne, n'est ni nécessaire, ni viable ; que la société, conçue comme un processus d'échanges humains volontaires, n'exige aucun gouvernement puisqu'elle s'autorégule et s'organise spontanément ; enfin, que toute velléité de diriger la société par l'ingénierie sociale et les édits coercitifs de l'État relève de l'impossibilité scientifique : cette ambition est donc condamnée à l'échec et engendre inévitablement dysfonctionnements, violences et conflits, qui paralysent durablement le progrès social.

La science économique s'élargit en une théorie globale de la liberté, permettant de réinterpréter l'histoire et d'accélérer le progrès de la civilisation

En tant que science de l'action humaine, l'économie s'est muée en une théorie globale de la liberté, comprise comme l'attribut le plus irréductible et l'exigence première de la nature humaine. La liberté réside dans le fait que toute action et interaction s'accomplissent de manière volontaire, c'est-à-dire en stricte conformité avec le principe de non-agression, à l'abri de toute violence ou contrainte externe imposée d'en haut par toute minorité qui, sous un prétexte ou sous un autre, s'arroge à une

époque donnée l'exercice de la coercition systématique constitutive du pouvoir politique.

En outre, la science économique réduit à néant le récit erroné et biaisé de Thomas Hobbes et de ses épigones. Jamais « l'état de nature » ne fut cette situation redoutable et terrifiante que l'on prétend, et jamais un quelconque « contrat social » n'a existé — ni n'a été requis — pour instituer un État garant de l'ordre et de la paix. La réalité historique fut rigoureusement inverse : l'évolution naturelle s'est traduite par l'émergence spontanée du commerce et par la découverte des immenses vertus de l'échange pacifique et volontaire. La violence, la guerre et la terreur systématisées ne firent leur apparition qu'avec l'avènement de l'État, institution coercitive et parasitaire, agrégat d'individus asociaux et violents désireux de vivre aux dépens des richesses de leurs concitoyens qui gagnent leur vie par le travail et l'échange pacifique.

Dès lors, l'économie en tant que science nouvelle met en lumière ce qu'Étienne de La Boétie nommait la « servitude volontaire » : une aberration antihumaine à laquelle l'homme a été de longue main assujetti. Nul n'est besoin de persévérer dans la résignation habituelle à l'obéissance étatique ; les gouvernements ne jouissent d'aucune aura de « sacralité » (ils apparaissent au contraire totalement dépouillés de tout attribut de supériorité intellectuelle ou morale) ; la caste — ou « garde prétorienne » — des intellectuels, experts et thuriféraires qui entourent les États ne bénéficie d'aucune impunité ; et nous aurions tort de nous laisser sé-

duire par ces subventions ou privilèges, réels ou factices, par lesquels on entend acheter les consciences et corrompre la loyauté des individus exploités afin qu'ils consentent, de gré et pour longtemps, à leur propre spoliation. (La Boétie, 2022)

L'économie est la science développée par l'École autrichienne d'économie, qui devrait plutôt s'appeler l'École espagnole, car elle trouve son origine dans la pensée des scolastiques du Siècle d'or espagnol.

La science économique a atteint son plus haut degré de développement grâce à l'École autrichienne d'économie. Celle-ci se fonde sur des postulats analytiques réalistes, sur une approche dynamique articulée autour de la capacité entrepreneuriale — à la fois créatrice et coordinatrice — de tout être humain, ainsi que sur l'étude de l'ordre spontané et autorégulé propre au processus social des interactions humaines volontaires. (Huerta de Soto, 2010) Il convient également de souligner la dimension institutionnelle et pluridisciplinaire de l'analyse autrichienne. Du creuset du processus social spontané émerge en effet un ensemble d'institutions qui, en retour, le rendent possible, l'amplifient et le vivifient sans cesse : la Loi au sens matériel et le Droit (en particulier le droit de propriété), qui, bien qu'inhérents à l'état embryonnaire de la nature humaine, naissent en marge de l'État pour être découverts et développés de manière évolutive et coutumière ; la famille, institution cardinale et irremplaçable où s'enracine, se consolide et se déploie la croissance de l'humanité ; les principes moraux,

véritables « pilotes automatiques » de la liberté, internalisés par les individus et transmis de génération en génération grâce à la famille et aux instances communautaires ou religieuses ; enfin, les institutions économiques, au premier rang desquelles figure la monnaie. Éclose elle aussi par voie évolutive et hors de toute tutelle étatique, la monnaie constitue l'institution sociale par excellence : en surmontant les impasses du troc, elle permet la multiplication exponentielle des échanges volontaires, par lesquels s'affinent et s'épanouissent l'ensemble des autres institutions sociales, linguistiques, morales, juridiques et religieuses.

Il est dès lors tout naturel que les premiers théoriciens de l'ordre spontané aient surgi dans le giron du droit, à commencer par les grands jurisconsultes de la Rome classique. En étant les premiers à appréhender le caractère organique, évolutif et coutumier des processus sociaux, ceux-ci sont devenus, sans même en avoir conscience, les précurseurs de la science économique. Cette tradition s'est maintenue vivace tout au long du Moyen-âge sous l'égide de l'Église catholique et, par l'intermédiaire de penseurs tels que Thomas d'Aquin, Antonin de Florence ou Bernardin de Siena, a fini par irriguer les scolastiques espagnols des XVI^{e} et XVII^{e} siècles réunis autour de l'Université de Salamanque. Comme l'a établi Rothbard (Rothbard, 1976), ces figures du Siècle d'or espagnol doivent être tenues pour les ancêtres immédiats de l'École autrichienne, qui mériterait à ce titre d'être rebaptisée « École espagnole ».

De fait, ces docteurs scolastiques surent articuler les dix principes cardinaux qui constituent le socle théorique de l'École autrichienne. En premier lieu, la théorie subjective de la valeur, formulée par l'évêque de Ségovie Diego de Covarrubias qui, dès 1555, démontrait avec une clarté limpide que, quoique la nature objective du blé est identique en Espagne et en Amérique, son prix est plus élevé là-bas qu'ici, parce que les hommes l'y estiment davantage. D'où découle la juste articulation entre prix et coûts, exposée par Luis Sarabia de la Calle : ce sont les prix du marché qui déterminent les coûts, et non l'inverse, contrairement aux illusions des théoriciens de l'équilibre — ces modèles figés et irréalistes qui postulent un niveau d'information tel qu'il ne saurait être accessible qu'à Dieu, et jamais aux mortels, ainsi que le firent observer les cardinaux jésuites Juan de Salas en 1617 et Juan de Lugo en 1643, soit plus de trois siècles avant qu'Hayek ne conclue, à propos de la science néoclassique, qu'une discipline tenant pour acquis un savoir impossible à acquérir ne saurait être une science. Également fondamentale est la conception dynamique de la concurrence, entendue comme un processus continu de rivalité entre vendeurs, qui n'a strictement rien à voir avec le modèle statique et artificiel de la « concurrence pure et parfaite » des théoriciens de l'équilibre. Fondée sur la dynamique des processus de marché, cette vision a été développée par Jerónimo Castillo de Bobadilla en 1589, puis par Luis de Molina en 1597. S'agissant de la théorie du capital, des moyens fiduciaires émis par

le système bancaire et des cycles économiques, il convient de souligner la redécouverte du principe de la préférence temporelle par Martín de Azpilcueta, s'inscrivant dans la lignée de ce que soutenait déjà Gilles de Lessines en 1285, et l'analyse des dépôts bancaires non couverts créés par la pratique des réserves fractionnaires. En commettant ce dernier péché mortel, les banquiers engendrent une forme de monnaie virtuelle (*chirographis pecuniarum*, selon l'expression de Molina) qui n'existe que dans leurs livres comptables. Cette création monétaire *ex nihilo* fausse la structure des prix relatifs, génère des bulles et entraîne de profondes crises économiques qui finissent par tout ruiner — comme l'ont si bien décrit Saravia de la Calle et Tomás de Mercado. Enfin, deux enseignements majeurs se dégagent. D'abord, l'impossibilité pour l'État d'organiser la société au moyen de décisions coercitives, en raison de l'absence des informations indispensables qui lui permettraient d'assurer le moindre rôle coordinateur. Ensuite, le principe que l'inflation est un impôt caché et éminemment spoliateur issu d'un acte de tyrannie, puisqu'il est prélevé à l'insu des citoyens et sans leur consentement. Une telle injustice justifierait même, selon la théorie du tyrannicide, l'élimination du souverain qui s'en rend coupable — contribution théorique héritée des *Comuneros* de Castille vaincus par le roi Charles Quint en 1521, puis exhumée et formulée par le père Juan de Mariana près d'un siècle plus tard, en 1610.

Toute cette ligne de pensée scolastique proto-autrichienne s'est également propagée dans les vice-royautés et les chancelleries d'Amérique, ainsi qu'au sein des universités de San Marcos à Lima et de Mexico, créées dès 1551. Des disciples brillants des Scolastiques, issus de l'Université de Salamanque, y occupèrent des fonctions de premier plan et des chaires d'enseignement. Il convient de citer à cet égard le cas de Bartolomé Frías de Albornoz au Mexique, et surtout celui du grand Juan de Matienzo. Devenu auditeur et président des Reales Audiencias de Charcas et de Lima à partir de 1560, ce dernier poursuivit dans ses divers ouvrages l'héritage de ses maîtres en matière d'économie et de théorie de la liberté (Popescu, 1987).

Par ailleurs, au moment où est célébré le 250e anniversaire de l'indépendance des États-Unis, on ne peut manquer de souligner combien la doctrine de nos scolastiques — et tout particulièrement celle de Juan de Mariana — a exercé une influence déterminante sur Thomas Jefferson et sur les pères fondateurs de la nation américaine. En revanche, de ce côté-ci de l'Atlantique, la tradition scolastique ne parvint malheureusement pas à enrayer la vague d'étatisme et de centralisation croissantes. Cette dérive commença avec l'intronisation de la dynastie étrangère des Habsbourg en Espagne, puis s'accentua de manière brutale dans la pratique du pouvoir avec l'arrivée des Bourbons venus de France, sous le règne de Philippe V au début du XVIIIe siècle. (Martínez Marina, 1820) Combien différente, plus prospère et incontestablement plus

libérale aurait été l'évolution de l'Espagne et de l'Amérique hispanique si, au lieu du centralisme étatique des Habsbourg et des Bourbons, avaient prévalu les institutions représentatives traditionnelles ! Celles-ci, propres aux royaumes de Castille, étaient autrement plus libérales, décentralisées et locales. Elles furent prématurément anéanties, en même temps que la première révolution libertarienne d'Europe, lors de la défaite des Comuneros à Villalar le 23 avril 1521. (Leonard Liggio, 2025)

Les contributions les plus importantes et les plus fondamentales de la science économique

Examinons à présent plus en détail ce qui me paraît constituer les contributions scientifiques majeures de la science économique.

En premier lieu figure le constat que la coopération entre les hommes s'opère de manière spontanée, sans qu'il soit nécessaire de l'organiser par une contrainte venue d'en haut. Il en est ainsi parce que l'être humain est doué d'une capacité entrepreneuriale et créative innée, qui le pousse sans cesse à découvrir les opportunités de profit multiples et inépuisables qui émergent dans son environnement. Chacune de ces opportunités incarne un ajustement manqué au sein des comportements humains, lequel demeure latent jusqu'à ce qu'il soit décelé et surmonté par l'acte entrepreneurial correspondant. Un tel acte procède toujours d'une tension créative et d'une interprétation fondamentalement subjective des faits du monde extérieur. C'est pourquoi aucun algorithme d'intelligence artificielle ne sau-

rait le reproduire : face à des faits objectifs identiques, les interprétations possibles sont multiples, voire en apparence contradictoires, sans qu'il soit possible d'affirmer laquelle est la bonne avant que le processus entrepreneurial ne s'accomplisse et ne se solde par un profit. Quoi qu'il en soit, tout acte entrepreneurial implique : 1° la création d'une information inédite — portant sur une opportunité de profit issue d'un désajustement préalable resté jusqu'alors inaperçu. 2° La transmission de cette connaissance, directement aux parties prenantes à l'acte entrepreneurial, et indirectement par le canal d'institutions et de signaux tels que les prix du marché. 3° La coordination de l'ajustement initial — lorsque les individus apprennent *motu proprio*, c'est-à-dire de leur propre initiative et dans leur intérêt personnel, à discipliner leur comportement au regard des besoins d'autrui. C'est le cas, par exemple, lorsqu'ils découvrent qu'ils atteignent mieux leurs fins en se spécialisant et en échangeant, de façon volontaire et paisible, le fruit de leurs efforts respectifs. La mise au jour de l'essence même de cet acte entrepreneurial pur — avec ses dimensions indissociables de création et de transmission d'information, et de coordination spontanée des déséquilibres permanents de la vie en société — constitue le véritable apport de la science économique à l'humanité. Elle explique pourquoi le processus spontané de coopération sociale volontaire, moteur de la prospérité et du progrès de la civilisation, n'a nullement besoin d'un appareil étatique de coercition institutionnelle.

Une autre contribution essentielle de l'économie est le concept d'efficience dynamique, entendue comme le processus d'expansion sans limite de la créativité humaine et de la coordination entrepreneuriale, qui ne peut s'épanouir que dans un cadre institutionnel précis de règles morales et juridiques. Ce cadre repose sur le principe éthique consubstantiel à la nature humaine selon lequel tout homme possède un droit naturel et inaliénable à s'approprier les fruits de sa création entrepreneuriale — c'est-à-dire le droit de propriété sur ce qu'il a tiré du néant par son effort, qui constitue le droit humain le plus évident et le plus fondamental. C'est pourquoi l'efficience (dynamique), la morale et la justice (correctement entendues) sont rigoureusement indissociables. Elles sont, pour ainsi dire, les deux faces d'une même pièce : seule la justice et la morale suscitent et engendrent l'efficience ; de même que ce qui est dynamiquement efficient sur le plan économique ne saurait être injuste ou immoral. Tout cela témoigne de la cohérence et de l'ordre intégré qui régissent l'univers social, tout en illustrant à quel point les trois niveaux d'analyse — théorique, éthique et historique — se complètent et se renforcent mutuellement dans notre quête de la vérité. (Huerta de Soto, 2000)

Enfin, une dernière contribution essentielle de la science économique consiste à avoir démontré qu'il est rigoureusement impossible pour l'État d'atteindre les objectifs qu'il prétend poursuivre et d'assurer une quelconque coordination dans les pans de la vie sociale où il choisit d'intervenir, et ce

pour quatre raisons majeures. En premier lieu, par l'énorme volume d'information qui lui est nécessaire à cette fin et qu'il ne peut acquérir, puisqu'elle se trouve exclusivement dispersée et disséminée dans l'esprit des huit milliards d'êtres humains qui participent et interagissent chaque jour au sein du processus social. En deuxième lieu, en raison du caractère en grande partie tacite et non articulable — et donc non transmissible de façon objective et univoque — de cette information. En troisième lieu, parce que l'information qui s'engendre et rend possible le processus social n'est pas « donnée » ni, par conséquent, statique, mais change continuellement sous l'effet de la créativité humaine, sans qu'on puisse transmettre aujourd'hui une information qui ne sera créée que demain, alors même que c'est de celle-ci qu'auraient besoin aujourd'hui l'organe d'intervention étatique et ses experts pour diriger la société par la contrainte et atteindre leurs objectifs. Et en quatrième lieu, et de manière décisive, parce que le caractère coercitif des injonctions de l'État paralyse l'activité entrepreneuriale de création de cette information, qui est précisément celle dont l'organisation étatique aurait besoin pour donner un aspect coordinateur à ses mandats. En somme, l'État est toujours et en tout lieu violence et contrainte ; la coercition bloque l'acte entrepreneurial de création, de découverte et d'ajustement des comportements humains non coordonnés, tout en empêchant la création de l'information et l'émergence des prix du libre marché qui rendent possibles le calcul économique et la coordination

sociale. C'est pourquoi l'étatisme n'est pas seulement inutile, mais s'avère, de surcroît, scientifiquement impossible.

L'impact de ces contributions essentielles de l'économie sur l'évolution sociale a été jusqu'ici très limité

Malheureusement, l'ensemble de ces contributions scientifiques n'a eu jusqu'à présent qu'un impact réduit, imparfait et tout à fait restreint et l'inertie a maintenu une réalité sociale et politique séculairement marquée par le pouvoir coercitif des États et des gouvernants, ainsi que par la servitude plus ou moins résignée des gouvernés. En dépit de la portée très limitée de cet impact à ce jour — lequel s'est tout au plus traduit par une série de révolutions soi-disant « libérales » visant, avec autant d'ingénuité et d'arrogance que de manque de réussite, l'objectif impossible de séparer et de limiter les pouvoirs des États et des gouvernants au moyen de constitutions politiques et de « démocraties libérales » (Rothbard, 2021) —, l'humanité s'est trouvée propulsée en une situation tout à fait inédite, étant parvenue, malgré tout, à se libérer partiellement de l'État et à ouvrir quelques-uns des canaux de liberté révélés par les enseignements de la science économique. Cela a commencé avec la Révolution industrielle, qui ne fut que le premier chapitre de la « Révolution de la liberté » — jamais parachevée — impulsée par la science économique. Et bien que les progrès accomplis en matière de prospérité et de niveau de vie pour les huit milliards d'êtres hu-

mains actuels paraissent relativement considérables — et ils le sont, en effet —, nous ne pouvons même pas concevoir le degré de bien-être et le volume de population qui pourraient être atteints si l'humanité était en mesure de mettre pleinement à profit et de parachever entièrement les enseignements de la science économique.

Comme le dit Hayek, nous pouvons être peu nombreux et pauvres, dans un contexte de servitude et de soumission à l'État, ou nombreux et riches, dans un contexte de liberté (Hayek, 1988, 133). Le globe terrestre est virtuellement vide d'êtres humains (avec la densité de population de Bruxelles, la population mondiale actuelle tiendrait sur une superficie équivalente à celle de l'État de l'Alaska). De surcroît, nous ne pouvons même pas imaginer la prospérité qui pourrait être atteinte au sein d'un marché libre animé chaque jour par quatre-vingts ou même huit cents milliards d'êtres humains... C'est que la science économique explique et démontre que la prospérité croissante d'une population toujours plus nombreuse ne résulte jamais de plans étatiques délibérés et coercitifs, ni de la redistribution égalitariste des revenus, ni de l'accroissement des dépenses publiques, des subventions, de la dette ou de l'inflation, mais qu'elle procède exclusivement du marché libre du système capitaliste. Celui-ci consiste en un processus d'échanges volontaires entre tous les hommes qui, doués d'une capacité entrepreneuriale et créative innée, sont en mesure de déceler et d'évaluer, par l'entremise du système de prix libres, l'urgence et la né-

cessité relatives de chaque bien et service. Ils investissent alors les ressources matérielles et le travail nécessaires à leur production, surmontant ainsi la rareté relative de chacun d'eux et satisfaisant chaque jour, de la meilleure manière humainement possible, les désirs et les besoins de milliards de consommateurs. Les entrepreneurs qui réussissent dans ce processus inépuisable de recherche de profits accumulent d'importantes ressources qui sont à leur tour épargnées et investies dans des biens de capital et des nouvelles technologies. Ces investissements accroissent sans cesse la productivité du travail humain, tirant vers le haut les salaires réels et le niveau de vie. Un tel cercle d'expansion continue de la prospérité et de la population ne connaît aucune limite, pourvu qu'il ne soit ni contraint ni entravé par l'État.

Il est donc d'une importance cruciale pour l'avenir de l'humanité que celle-ci soit en mesure de mettre pleinement à profit les enseignements et le message fondamental, en faveur de la liberté humaine, que nous offre la science économique. Mais cela ne sera possible que si nous sommes capables de démasquer et d'analyser en détail les puissantes forces de la réaction pseudo-scientifique et contre-révolutionnaire qui se sont mobilisées pour entraver le progrès de la théorie de la liberté issue de la science économique. Malgré la diversité de leurs origines, toutes ces forces convergent vers un seul et même objectif : tenter de justifier et de maintenir à tout prix la coercition étatique sous un vernis de caution scientifique. Elles tirent leur élan

de la « présomption fatale » (Hayek, 1988) de nombreux visionnaires, penseurs et prétendus « experts » qui se croient avisés et capables d'amender l'ordre spontané du marché, en recourant bien sûr à la violence et au pouvoir coercitif de l'État. Pour ce faire, ils manipulent sans cesse une humanité déjà tristement accoutumée à servir avec docilité l'État et une caste privilégiée de gouvernants, de fonctionnaires et de privilégiés. Or, les privilèges, l'enivrement du pouvoir et la prédominance de cette caste sont précisément la conséquence du fait que l'on bloque et que l'on empêche de triompher, jusqu'à ses ultimes conséquences, la révolution amorcée par la science économique. Pour tous ces gens-là, il est vital que l'étatisme se maintienne et que le message de liberté que nous enseigne la science économique ne l'emporte jamais.

Examinons à présent les principaux courants réactionnaires et pseudo-scientifiques qui se sont infiltrés comme un virus mortel au sein de la science économique, et qui travaillent, selon la terminologie de Hayek, à « la contre-révolution de la science » (Hayek, 1955).

Courants réactionnaires et pseudo-scientifiques qui s'opposent à la science économique. — Rôle d'« idiots utiles » joué par de nombreux économistes libéraux-libertariens du mainstream contre-révolutionnaire

En premier lieu, le positivisme et le scientisme doivent être dénoncés comme pseudo-scientifiques. Par « scientisme », il faut entendre l'application

abusive de la méthode des sciences de la nature au champ de la science économique. Ainsi, tandis que les sciences naturelles ont pour objet d'étude une réalité extérieure, mesurable et quantifiable, la science économique analyse les implications des actions volontaires des êtres humains. En raison du caractère essentiellement créatif de l'homme, la soi-disant « preuve » empirique que l'on prétend avoir rassemblée sur le processus social n'a, au mieux, qu'une valeur superficielle, partielle et strictement contingente sur le plan historique. Elle relève, pour reprendre les termes de Bastiat, de « ce qu'on voit » — ou plutôt de ce qu'on croit avoir vu —, mais nullement de « ce qu'on ne voit pas » (Bastiat, 2009, 47-105). Au pire, elle implique toujours l'idée, au moins implicite, que les êtres humains constitueraient un objet d'étude aussi manipulable que la matière du monde extérieur analysée par les sciences physiques. De la sorte s'introduit inévitablement la prémisse selon laquelle il appartiendrait à l'État et à ses agents d'user de leur pouvoir coercitif pour manipuler et modifier la réalité qu'ils croient percevoir à travers leurs « clichés empiriques » historiquement contingents. Or, ces clichés sont incapables de saisir l'essence dynamique sous-jacente des processus sociaux spontanés, et encore moins les ajustements qui s'opèrent déjà de manière spontanée pour résoudre les déséquilibres. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, dès les premiers pas de la science économique sous l'impulsion de l'École autrichienne, ses opposants les plus virulents aient été les « socialistes de la chaire »

ralliés à l'École historique allemande, renforcés en France par les empiristes de l'école de Saint-Simon, du farfelu Auguste Comte et de Durkheim, qui prétendirent créer une soi-disant science sociale alternative. Cette pernicieuse influence positiviste et ultra-empirique s'est perpétuée jusqu'à nos jours, d'abord par le canal de l'institutionnalisme américain, puis à travers les travaux de collecte massive de données empiriques menés notamment par Wesley C. Mitchell ou Henry Schultz. Ce dernier devait d'ailleurs exercer une influence décisive sur son assistant Milton Friedman et, par son intermédiaire, sur l'École de Chicago tout entière.

En deuxième lieu, la pseudo-science de l'économie néoclassique se caractérise par la prétention absurde de détenir le monopole de la « science », en ne considérant comme telle que la théorie exclusivement fondée sur les principes d'équilibre, de maximisation et de stabilité. À l'irréalisme intrinsèque de ses hypothèses, elle ajoute le réductionnisme d'un langage mathématique conçu pour les besoins des sciences de la nature, mais totalement incapable d'intégrer tant le concept subjectif du temps que la créativité entrepreneuriale. Les néoclassiques ne fondent pas leur pseudo-science sur l'être humain réel, en chair et en os, mais sur des « types idéaux » qui ne sont que des sortes de « pingouins robotisés ». Même dans leurs modèles les plus sophistiqués, prétendument stochastiques et dynamiques d'équilibre général, ces êtres désincarnés se bornent à réagir aux événements et à la contrainte étatique comme des personnages d'un

jeu vidéo économique (*videogame economics*). Or, la pseudo-science néoclassique, malgré une sophistication apparente et toujours plus poussée, est radicalement incapable de rendre compte de l'immense complexité du monde réel. Elle se rebelle contre l'idée même d'ordre spontané du marché par deux voies également néfastes pour la liberté humaine. D'une part, en encourageant l'« ingénierie sociale » coercitive des banques centrales, des États et des gouvernants afin de forcer la réalité — au moyen du *fine tuning* — à se rapprocher de l'optimum mathématique de leurs modèles. D'autre part, en qualifiant de « défaillances du marché » tout ce qui, dans leurs observations empiriques du réel, s'écarte de leurs fantasmagoriques modèles d'équilibre et d'ajustement « parfait ». (Milei, 2024) Ces prétendues défaillances iraient jusqu'à réfuter les bienfaits de l'ordre spontané du marché et de la liberté individuelle, tout en justifiant l'intervention immédiate d'une autorité étatique coercitive pour les éliminer. Qu'on observe bien, au demeurant, comment la pseudo-science néoclassique a besoin des travaux empiriques de la pseudo-science positiviste pour alimenter et légitimer ses conclusions hostiles à la liberté humaine et favorables à la contrainte étatique : positivistes et néoclassiques se tendent la main et finissent par se soutenir mutuellement au service de leur agenda réactionnaire.

En troisième lieu, le keynésianisme et la macroéconomie doivent être dénoncés comme d'autres pseudo-sciences. La seule perspective « macro » porte en elle, inévitablement, un biais évident vi-

sant à justifier l'intervention, l'agression et la coercition étatiques à l'encontre de l'ordre spontané du marché et de la liberté humaine.

Comme Friedrich Hayek l'a très bien mis en lumière dans son discours de réception du prix Nobel en 1974 (Hayek, 2022), les macroéconomistes ignorent délibérément tout ce qu'ils ne peuvent mesurer — c'est-à-dire précisément les processus économiques et les théories véritablement pertinents. Dans le même temps, ils attribuent une existence « réelle » à des concepts agrégés dénués de tout sens économique, sous prétexte qu'ils permettent de collecter des données empiriques. Quoique toujours statiques et contingentes sur le plan géographique et historique, ces données se prêtent à des manipulations et à des traitements statistiques. Une fois encore, la pseudo-science macroéconomique prête main forte à la pseudo-science positiviste, l'une et l'autre s'alliant pour renforcer leur réaction contre-révolutionnaire. De surcroît, l'offensive menée par la contrainte étatique du keynésianisme contre la liberté humaine s'avère particulièrement toxique et perverse : non contente de nier frontalement la capacité de coordination de la fonction entrepreneuriale et de l'ordre spontané du marché, elle édifie en guise d'explication alternative un modèle d'équilibre fondé sur le chômage permanent. Le dessein sous-jacent est transparent : justifier l'ingérence coercitive de l'État dans la vie des individus par le biais de toute une panoplie de manipulations fiscales et monétaires. On voit là comment la pseudo-science macroéconomique et keynésien-

ne se nourrit de l'approche pseudo-scientifique de l'École néoclassique, au point que la prétendue « synthèse néoclassique-keynésienne » est devenue, tout au long du XX^e^ siècle, le principal mouvement réactionnaire opposé à la révolution portée par la science économique. Keynésiens et macroéconomistes se sont ainsi faits les hérauts de cette ivresse d'étatisme, de manipulation et de pouvoir politique orchestrée par les gouvernements et les banques centrales. C'est le cadre étouffant auquel nous nous sommes tristement habitués et dans lequel nous sommes contraints de vivre — un cadre qui déstabilise sans cesse l'ordre spontané du marché, engendre de graves crises financières et économiques, attise les conflits sociaux et entrave continuellement la prospérité et le progrès de la civilisation.

Enfin, le marxisme doit être dénoncé en tant que pseudo-science « quasi religieuse ». Nous avons réservé pour la fin le mysticisme quasi religieux de la pseudo-science marxiste, dans la mesure où le marxisme est scientifiquement mort avant même de naître : il a en effet été le contemporain de la révolution subjectiviste de l'ordre spontané du marché portée par l'École autrichienne d'économie, qui l'a théoriquement démoli dès son apparition. Le développement par cette dernière de la théorie du capital et de la préférence temporelle a mis en évidence, d'emblée, les contradictions et les lourdes erreurs scientifiques du marxisme, tout en démasquant son caractère d'imposture intellectuelle. (Böhm-Bawerk, 2000, 2022) Cette imposture intellectuelle s'est trouvée historiquement illustrée

par l'effondrement de l'Union soviétique et de la quasi-totalité des pays communistes, après des décennies de souffrances indicibles pour une large partie de la population mondiale. Ce dénouement s'inscrit en parfaite conformité avec la théorie de l'impossibilité de l'étatisme et d'une économie dépourvue de marché libre, développée par l'École autrichienne à la suite des travaux fondateurs de Ludwig von Mises en 1920 (Mises, 2019) — lesquels ont enfoncé le clou définitif qui a scellé pour toujours le cercueil de la pseudo-science marxiste (Huerta de Soto, 1992).

Dans ce contexte, il convient de souligner le rôle profondément pernicieux joué par toute une série d'économistes distingués qui, bien que se réclamant de la liberté et de l'économie de marché, peuvent être qualifiés d'« idiots utiles », pour reprendre la terminologie de Mises (Mises, 2022). Il en est ainsi parce que, bien qu'ils s'opposent officiellement à l'étatisme rampant et défendent la liberté, ils finissent en dernière instance — en acceptant, fût-ce partiellement, certains postulats des courants réactionnaires pseudo-scientifiques décrits précédemment — par alimenter, souvent bien malgré eux, la réaction étatique au sein de notre discipline. Tel est le cas, par exemple, lorsqu'ils s'obstinent à conseiller les États en leur soumettant des propositions destinées à les rendre plus efficients, les incitant à accomplir un peu mieux des tâches qu'ils ne devraient exécuter sous aucun prétexte. À titre d'illustration, tombent dans cette catégorie d'« idiots utiles » des penseurs aussi incontestablement libé-

raux que Karl Popper, qui en vint à admirer la « capacité scientifique » et jusqu'à l'« humanisme » de Karl Marx, tout en préconisant une stratégie étatique de *piecemeal social engineering* (ingénierie sociale au coup par coup) dans son ouvrage *La Société ouverte et ses ennemis* (Popper, 1966, 366). On peut également citer George Stigler, lorsqu'il affirmait que seule la preuve empirique permettrait de déterminer quel système économique, du socialisme ou du capitalisme, s'avérait faisable (Stigler, 1975, 1-13) ; ou plus généralement les membres de l'École de Chicago, emmenés par Gary Becker et Milton Friedman. Becker, d'une part, a défendu à cors et à cris le réductionnisme méthodologique, s'obstinant à ne considérer comme « science » économique que celle élaborée dans les limites étroites de l'équilibre, de la stabilité et de la maximisation propres à la pseudo-science néoclassique. Mais le cas de Milton Friedman est plus grave encore : son amour très sincère pour la liberté et son engagement médiatique intense en faveur des marchés libres contrastent brutalement avec son approche pseudo-scientifique fondée sur la méthode agrégée d'origine keynésienne, sur l'empirisme positivisme et sur l'acceptation délibérée de l'irréalisme des hypothèses. C'est là la seule explication à la litanie d'erreurs et de concessions scientifiques commises par Friedman qui ont fini, bien malgré lui, par consolider l'interventionnisme étatique — au point que Hayek lui-même se vit contraint de conclure qu'après la *Théorie générale*, le livre le plus dangereux pour la science économique fut les *Essais*

d'économie positive de Friedman. (Hayek, 1997, p. 135-140)

L'échec de la démocratie et du libéralisme classique : le triomphe de l'étatisme

En un sens, on peut dire que de nombreux libéraux classiques et partisans de la démocratie libérale ont eux aussi joué, tout au long de l'histoire, le rôle d'« idiots utiles ». L'erreur fatale des libéraux classiques réside en effet dans leur incapacité à comprendre que le programme de la pensée libérale est théoriquement impossible, dans la mesure où il recèle en son sein le germe de sa propre destruction — précisément parce qu'il juge nécessaire et accepte l'existence d'un État (fût-il « minimum »), conçu comme l'agence monopolistique de la coercition institutionnelle. Ainsi, la faute majeure des libéraux classiques est une erreur de fond : ils s'imaginent que le libéralisme est un programme d'action politique et une doctrine économique visant à limiter le pouvoir de l'État, tout en admettant celui-ci et en considérant sa présence comme indispensable. Or, la science économique a déjà démontré que l'État est inutile, que l'étatisme (même minimal) est théoriquement impossible et que, compte tenu de la nature humaine, il est illusoire de chercher à limiter le pouvoir d'un État une fois qu'il existe. Par ailleurs, la démocratie libérale constitue une chimère aussi ingénue qu'irréalisable. Ludwig von Mises nous avertissait déjà qu'on ne pouvait concevoir son fonctionnement que si l'en-

semble de ses participants souscrivait aux principes libéraux. Chose rigoureusement impossible, car la mécanique démocratique elle-même attise et amplifie l'achat de voix ainsi que l'usage partisan du pouvoir. C'est pourquoi l'expression « démocratie libérale » est une contradiction dans les termes tout aussi flagrante que le concept d'« État de droit » ou, pour paraphraser Anthony de Jasay, que le fait de parler d'un « cercle carré », de « neige chaude » ou d'une « prostituée vierge » (A. de Jasay, 1990). Hayek ne jugeait pas non plus la démocratie viable s'il fallait l'entendre comme un système fondé sur l'exercice du pouvoir absolu (*kratos*) par des majorités. Dès lors, il ne faut aucunement s'étonner de la dérive inéluctable de la démocratie vers un système pervers, fondé sur le mensonge et l'achat des suffrages au moyen de deniers extorqués par l'impôt.

C'est que l'État attire et stimule, tel un aimant à la force irrésistible, les passions, les vices et les aspects les plus pervers de la nature humaine — laquelle tente, d'un côté, d'échapper à ses injonctions et, de l'autre, d'exploiter à son profit le pouvoir monopolistique de l'appareil étatique. De surcroît, l'effet combiné de l'action des groupes d'intérêts privilégiés, de la myopie gouvernementale, de l'achat systématique des voix, de la mégalomanie de la caste politique et de l'irresponsabilité aveugle des bureaucraties engendre un cocktail instable et explosif. Le système est sans cesse secoué par des crises sociales, économiques et politiques qui sont paradoxalement instrumentalisées par la classe politique pour justifier de nouvelles doses d'interven-

tionnisme et d'étatisme — lesquelles, loin de résoudre les difficultés, ne font que les aggraver. L'étatisme paralyse ainsi le règlement spontané et libre des problèmes, tout en rigidifiant, en sclérosant et en corrompant l'ensemble du corps social.

L'État est en outre devenu la véritable « idole » auquel chacun voue un culte et s'en remet. L'étatolâtrie constitue la pathologie sociale la plus grave et la plus pernicieuse de notre époque. On nous enseigne dès l'enfance à croire que tout problème peut et doit être décelé à temps et résolu par l'État. Notre destinée dépendrait de l'État, et les hommes politiques qui le contrôlent devraient nous garantir tout ce qu'exige notre bien-être. L'être humain demeure ainsi dans un état d'immaturité et se rebelle contre sa propre nature créative, qui fait de son avenir une chose toujours incertaine. Il exige une boule de cristal pour s'assurer non seulement de ce qu'il adviendra, mais aussi que le moindre problème sera pris en charge par la collectivité. Cette infantilisation des masses est encouragée de manière délibérée par la caste dirigeante pour légitimer son existence, asseoir sa popularité, maintenir sa prédominance et verrouiller son pouvoir. À cette ivresse arrogante de la contrainte se rallie une armée d'intellectuels, de prétendus « experts » et d'ingénieurs sociaux. Ni l'Église, ni les institutions religieuses les plus respectables n'ont été capables d'identifier que l'étatolâtrie représente aujourd'hui la menace dominante pour l'homme libre, moral et responsable. L'État est une fausse idole dotée d'une puissance colossale que tous vénèrent et qui ne sau-

rait tolérer que l'humanité s'affranchisse de sa tutelle ou voue une fidélité morale ou religieuse échappant à son contrôle. Il est même parvenu à un résultat en apparence impossible : dissimuler avec une perversité systématique aux yeux des citoyens qu'il est lui-même la source véritable des conflits et des maux sociaux, en érigeant partout des boucs émissaires (tels que le « capitalisme », la recherche du profit ou la propriété privée). C'est contre ces chimères que sont canalisées la colère populaire et les condamnations les plus formelles des dirigeants moraux et religieux — dont aucun ou presque n'a deviné la supercherie ni osé dénoncer que l'étatolâtrie constitue, en ce siècle, le péril suprême pour la foi, la morale et la civilisation.

La principale exception au sein de l'Église se trouve peut-être dans la brillante biographie de Jésus de Nazareth écrite par Benoît XVI. Que l'État et le pouvoir politique constituent l'incarnation institutionnelle de l'Antéchrist devrait paraître évident à quiconque possède des connaissances historiques minimales et lit les réflexions de Benoît XVI sur la plus grave tentation que peut nous proposer le Malin (je cite littéralement Ratzinger) : « Le tentateur n'est pas assez grossier pour nous proposer directement d'adorer le diable. Il nous propose seulement de nous décider pour le rationnel, de préférer un monde planifié et organisé, dans lequel Dieu peut occuper une place, mais comme affaire privée, sans interférer dans nos objectifs essentiels. Soloviev attribue un livre à l'Antéchrist, *Le chemin ouvert pour la paix et le bien-être du monde*, qui devient,

pour ainsi dire, la nouvelle Bible et dont le contenu essentiel est l'adoration du bien-être et de la planification rationnelle » de l'État (volume II, pp. 66-67). Il n'est donc pas étonnant que le grand auteur du *Seigneur des Anneaux*, John R. Tolkien, dont je partage pleinement l'anarchisme catholique, soit allé jusqu'à dire qu'il arrêterait quiconque oserait simplement prononcer le mot « État ». Par conséquent, puisque l'État est, toujours et en tout lieu, une réalité de violence et de coercition systématique dirigée contre l'essence la plus intime de l'être humain — qui est sa capacité à agir de manière libre, créative et spontanée —, il est inéluctable de conclure que l'État est essentiellement immoral et que l'étatisme constitue la principale menace pour l'Humanité.

Une digression théologique : le démantèlement de l'étatisme comme nécessité logique et indissociable de l'œuvre de Dieu

Presque sans nous en rendre compte, nous sommes conduits à une digression théologique sur le démantèlement de l'étatisme en tant que nécessité logique et consubstantielle à l'œuvre divine. Que l'on invoque Dieu dans ce cadre pourra heurter certains parmi vous. Je demanderais toutefois à ceux qui ne croient pas en Dieu de faire un effort d'imagination, au moins sur le plan dialectique, et de concevoir un instant que Dieu existe bel et bien.

Qu'entendons-nous par Dieu ? Il faut entendre par Dieu un Être suprême, Créateur par amour de

toutes choses et de toutes les créatures. Et la créature la plus éminente façonnée par Dieu est l'être humain, conçu à Son image et à Sa ressemblance. Or, s'il existe un point de jonction ou une analogie entre Dieu et l'homme, c'est précisément dans la faculté créative et entrepreneuriale : cette capacité d'inventer, d'apercevoir et de susciter du neuf. Mais je franchirai un pas supplémentaire en affirmant que Dieu n'est pas seulement un Être suprême, Créateur par amour de toutes choses, mais qu'en outre… Dieu est libertarien.

Que signifie l'affirmation selon laquelle Dieu est libertarien ? Elle signifie que, bien que Dieu soit le Maître absolu de l'Univers et détienne une puissance illimitée, Il choisit de ne jamais recourir à la force et laisse constamment Ses créatures libres. Il va jusqu'à accorder à l'homme la liberté de se rebeller contre Lui, tout en lui offrant la grâce de la rédemption (c'est-à-dire en lui pardonnant sans cesse, ce qui lui permet ainsi de se relever et de prendre un nouveau départ).

Dieu laisse toujours faire, laisse toujours passer ; Il laisse l'univers qu'Il a créé s'écouler et évoluer de lui-même, de façon purement spontanée (« *laissez faire, laissez passer, le monde va de lui-même* » [1] pourrait être la devise de notre Dieu libertarien). Et il en va ainsi, bien que l'être humain tente sans cesse Dieu en Lui sommant de manifester Sa puissance absolue, de nous envoyer des signes éclatants et incontestables de Son existence et de Sa souverai-

[1] En français dans l'original. (Note du traducteur)

neté pour que nous croyions en Lui. Mais Dieu n'accepte évidemment pas cette provocation, car l'amour et la liberté sont indissociables : une conversion forcée par un cataclysme irréfutable contredirait radicalement cette liberté innée dont, à Son image et à Sa ressemblance, Dieu nous a doués par amour.

Même en détenant la puissance suprême et en ayant la capacité d'instaurer d'un coup et pour toujours le meilleur État-providence imaginable, Dieu refuse de céder à nos exigences. C'est que le Royaume de Dieu n'est pas de ce monde ; Jésus le déclare lui-même à un fonctionnaire de l'État romain terrorisé, chargé de le juger : « Mon Royaume n'est pas de ce monde ». Faut-il en conclure qu'il existerait deux catégories de royaumes ou d'États — d'un côté les royaumes de ce monde, qui seraient légitimes à leur niveau (en vertu du fameux « rendez à César ce qui est à César »), et de l'autre le Royaume de Dieu, relégué dans l'au-delà (« et à Dieu ce qui est à Dieu ») ? Telle est l'interprétation conventionnelle qui a prévalu jusqu'ici, mais je la tiens pour fondamentalement erronée. Le Royaume de Dieu — qui est l'exact antithèse des royaumes ou des États de ce monde — ne recourt jamais de manière systématique à la violence et à la coercition. C'est un royaume déjà advenu, offert gratuitement dans un acte d'immense miséricorde et d'amour (*Deus caritas est*). C'est un Royaume qui doit conduire, tout comme pour l'odieuse institution de l'esclavage, au démantèlement des royaumes et des États de ce monde — ou, comme le di-

sait saint Paul, de toute principauté, de toute puissance et de toute domination (Éphésiens 1, 21-23) —, car Dieu est libertarien et l'homme est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Dans son ouvrage intitulé *L'Interventionnisme*, Ludwig von Mises introduisit le terme de « destructionnisme » pour désigner les ravages économiques et sociaux engendrés par l'étatisme. Si le Mal — incarné par ce destructionnisme étatique — l'avait emporté, il y a bien longtemps que le genre humain et la civilisation auraient disparu. Le fait qu'en dépit du pouvoir de séduction colossal que l'étatisme exerce sur l'humanité, le processus de coopération sociale poursuive son cours — et parvienne même à prospérer de façon remarquable à certaines époques et dans certaines aires géographiques — apporte la preuve irréfutable que Dieu n'abandonne pas le monde et ne laisse pas les libertariens isolés dans leur combat contre le Malin. Il démontre que le Bien — représenté par la liberté, le principe de non-agression, l'ordre spontané du marché, la créativité et la coordination entrepreneuriales et, avant tout, par les principes moraux — finit toujours, avec le secours de Dieu, par prévaloir et terrasser le Mal, que soutiennent la présomption fatale de l'idéal socialiste et le destructionnisme étatique qui l'accompagne. Nous parvenons ainsi à cette conclusion capitale : l'événement intellectuel et moral le plus considérable de notre temps réside dans la fusion féconde entre le christianisme et l'anarcho-capitalisme.

L'anarcho-capitalisme comme seul système possible de coopération sociale véritablement compatible avec la nature humaine

L'anarcho-capitalisme s'impose en effet comme le seul système de coopération sociale pleinement conforme à la nature de l'être humain. Il constitue l'expression la plus aboutie de l'ordre spontané du marché, au sein duquel l'intégralité des services — y compris la définition du droit, la justice et le maintien de l'ordre — est assurée au travers d'un processus exclusivement volontaire de coopération sociale, qui devient dès lors l'objet d'étude central de la science économique moderne. Dans un tel système, aucun domaine n'est soustrait à l'élan de la créativité humaine ni à la coordination entrepreneuriale, ce qui permet à l'efficience et la justice de se trouver au cœur de la résolution des difficultés, tandis que sont extirpés à la racine les conflits, inefficacités et désajustements générés par toute structure monopolistique de la violence (l'État), du seul fait de son existence. Au surplus, ce modèle supprime les incitations corruptrices que l'État produit sur l'être humain, jusqu'à la crise historique à laquelle nous assistons.

La disparition progressive des États et leur remplacement graduel par un réseau dynamique d'agences privées — fournisseurs d'une part de systèmes juridiques divers, et prestataires d'autre part de services de sécurité, de prévention et de défense — constitue le cœur du programme politique et scientifique de ce qui doit s'entendre comme la

transformation sociale la plus capitale du XXIe siècle. Et s'il convient de ne pas oublier que la nature même de la fonction entrepreneuriale, éminemment créative, nous interdit de prédire avec exactitude ce que sera un monde émancipé de l'État, c'est précisément cette même créativité qui, comme le rappelle Israel Kirzner, nous offre la tranquillité de savoir que tout obstacle tendra à être surmonté dès lors qu'y seront consacrés l'effort et l'inventivité entrepreneuriale de l'humanité entière. (Kirzner, 1985)

Ainsi, la révolution menée contre l'Ancien régime aux XVIIIe et XIXe siècles par les anciens libéraux classiques trouve aujourd'hui son prolongement naturel dans la révolution anarcho-capitaliste du XXIe siècle. Le message de l'anarcho-capitalisme est radicalement révolutionnaire. Révolutionnaire dans son ambition : le démantèlement de l'État et son remplacement par un processus concurrentiel de marché, structuré par un réseau d'agences, d'associations et d'organisations privées. Révolutionnaire également dans ses moyens, tout particulièrement sur les plans scientifique, économique, social et politique :

a) La révolution scientifique, c'est celle qui se mène notamment au sein de la science économique, qui s'érige en théorie générale de l'ordre spontané du marché étendue à l'ensemble des sphères sociales. Celle-ci intègre désormais, par opposition et contraste, l'analyse des effets de désajustement social provoqués par l'étatisme dans chaque domaine où il intervient (y compris le droit, la justice

et l'ordre public). Dès lors, l'étude des processus de démantèlement de l'appareil étatique et de la transition vers la liberté devient un champ de recherche prioritaire pour notre discipline.

b) C'est une révolution économique et sociale. Nous ne pouvons en effet mesurer la portée des accomplissements, des progrès et des découvertes extraordinaires que l'humanité réalisera dans un environnement entrepreneurial affranchi de toute contrainte étatique. Aujourd'hui déjà, malgré le harcèlement permanent des gouvernements, une civilisation inédite commence à s'épanouir dans un monde globalisé — une civilisation d'une complexité telle qu'elle échappe au contrôle de l'État, et qui connaîtra un essor illimité lorsque ce contrôle aura été éliminé définitivement. C'est que la force créatrice de la nature humaine est si puissante qu'elle finit toujours par se frayer un chemin à travers les interstices les plus étroits laissés par les gouvernements. À mesure que les individus prendront conscience de la nature profondément perverse de l'État qui les entrave, ainsi que des possibilités immenses brisées jour après jour par la paralysie de leur élan entrepreneurial, le ras-le-bol social s'intensifiera en faveur de la réforme, du démantèlement de l'État et d'une avancée vers un avenir certes largement méconnu, mais capable de hisser la civilisation humaine vers des sommets aujourd'hui insoupçonnés.

c) Et enfin, la révolution politique. La lutte politique au quotidien a une importance mineure. Il convient certes de soutenir systématiquement les

options les moins interventionnistes, en s'alliant aux libéraux classiques pour limiter le pouvoir de la démocratie majoritaire (y compris au moyen des réformes préconisées par Hayek dans le 3e volume de *Droit, législation et liberté*). Mais l'anarcho-capitaliste ne saurait s'en contenter : il sait que l'objectif ultime demeure l'abolition de l'État, et cette conviction doit guider son action de tous les jours. À cet égard, il est impossible de ne pas mentionner l'action sans précédent de notre disciple et ancien étudiant de notre Master en économie autrichienne à l'Université Rey Juan Carlos de Madrid, le président de la République argentine, Javier Milei. Celui-ci — mettons de côté ses positions géopolitiques et les contraintes quotidiennes de la vie politique — a fait plus que quiconque dans l'histoire pour faire connaître les principes de l'École autrichienne et l'idéal anarcho-capitaliste. Ces principes, il ne manque jamais de les citer et de les expliciter lors de chacune de ses interventions publiques, depuis l'ONU jusqu'au Forum de Davos, de même que lors de ses rencontres avec d'autres chefs d'État, dans les universités et devant les parlements. Il gratifie même ses interlocuteurs d'un grand nombre d'ouvrages autrichiens de Mises, de Hayek ainsi que de mes propres livres, comme il l'a fait notamment avec les deux papes, François et Léon XIV, avec le président français Emmanuel Macron, avec la présidente du Conseil italien Giorgia Meloni, ou encore avec Elon Musk. C'est un immense honneur pour nous que Milei soit en grande partie issu de l'École autrichienne de Madrid et qu'il s'en

serve comme source d'inspiration constante. Cela est, à n'en pas douter, bien plus fondamental que les progrès incrémentaux dans la bonne direction — lesquels restent les bienvenus, à condition de ne jamais sombrer dans un pragmatisme qui trahirait le dessein final de l'élimination de l'État. Pour des raisons pédagogiques et d'influence populaire, ce but doit toujours être poursuivi avec méthode et avec transparence. (Huerta de Soto, 1997)

Tout cela exige une ténacité et un enthousiasme inébranlables dans la recherche de la vérité scientifique — une disposition d'esprit que nous pourrions peindre, en nous inspirant de l'œuvre immortelle de Miguel de Cervantes, en ces termes : « Peu importe qu'il s'agisse de géants ou de moulins, dès lors que le plumet de notre cimier s'agite sous les vents de la ténacité et de la foi. » Il nous faut encore invoquer, pour soutenir le courage dans la quête de la vérité scientifique et morale qui doit nous caractériser, le grand Francisco de Quevedo (1580-1645) lorsque lui aussi nous exhortait en déclarant : « Je ne me tairai point, quand bien même du doigt, touchant ta bouche ou ton front, tu ordonnerais le silence ou me menacerais ; car n'y aura-t-il donc point un esprit courageux ? Faut-il toujours ressentir ce qu'on dit ? Ne pourra-t-on jamais dire ce que l'on ressent ? Aujourd'hui, sans crainte de scandaliser, en toute liberté, l'esprit peut parler, assuré qu'aucun pouvoir supérieur ne viendra l'effrayer. » Nous marchons ainsi vers un avenir qui, s'il peut nous paraître lointain aujourd'hui, peut être le théâtre, à tout moment, de pas de géant susceptibles

de surprendre les plus optimistes. Grâce à notre action, l'histoire est entrée dans un processus de transformation accélérée qui, sans jamais s'interrompre, ouvrira un chapitre totalement nouveau lorsque le genre humain parviendra à se débarrasser définitivement de l'État, pour le réduire au rang de simple et sombre souvenir historique.

Références

BASTIAT, Frédéric: *Obras escogidas*, Unión Editorial, Madrid 2009.

DE LA BOÉTIE, Étienne: *Discurso de la servidumbre voluntaria*, Unión Editorial, Madrid 2022.

BÖHM-BAWERK, Eugen von: *La teoría de la explotación*, Unión Editorial, Madrid 2022.

— *La conclusión del sistema marxista*, Unión Editorial, Madrid 2000.

DE JASAY, Anthony: *Market Socialism: A Scrutiny*, publié par l'Institute of Economic Affairs, Occasional Paper nº 84, 1990.

HAYEK, Friedrich A. von: *The Counter-Revolution of Science*, Free Press, New York, 1955 (édition espagnole de Unión Editorial, Madrid 2023).

— *Hayek sobre Hayek: un diálogo autobiográfico* (ed. Stephen Kresge y Leif Wenar), Unión Editorial, Madrid 1997.

— *Derecho, legislación y libertad*, Vol. III: El orden político de un pueblo libre, Unión Editorial, Madrid 2014.

— *The Fatal Conceit: the Errors of Socialism*, The University of Chicago Press, Chicago 1988, p. 133. 3e éd. volume I, *Obras completas* de F. A. Hayek, Unión Editorial, Madrid 2020.

— « La pretensión del conocimiento », dans *Sobre el conocimiento*, Unión Editorial, Madrid 2022.

HUERTA DE SOTO, Jesús: *Socialismo, cálculo económico y función empresarial*, Unión Editorial, Madrid 1992 (7e éd. 2024).

— « El economista liberal y la política », dans *Manuel Fraga: Homenaje Académico*, Fundación Cánovas del Castillo, Madrid 1997, vol. II, pp. 763-788. Reproduit dans Huerta de Soto, Jesús: *Nuevos estudios de economía política*, Unión Editorial, pp. 163-192, Madrid 2002, 3e éd. 2023.

— Projet doctoral, chapitre Ier : « Ciencia y Economía », Universidad Rey Juan Carlos, Madrid 2000.

— *La Escuela Austriaca: mercado y creatividad empresarial*, Editorial Síntesis, 2e edición, Madrid 2010.

KIRZNER, Israel: « The perils of regulation: a market process approach » dans *Discovery and the capitalist process*, The University of Chicago Press, 1985.

LIGGIO, Leonard: « La tradición hispánica de la libertad: el camino no transitado en América Latina », publié dans *Procesos de Mercado: Revista Europea de Economía Política* Vol. XXII, n.º 1, été 2025, pp. 403-420.

MARTÍNEZ MERINA, Francisco: *Teoría de las cortes o grandes juntas nacionales de los reinos de León y Castilla*, Collado 1820.

MILEI, Javier: *Capitalismo, socialismo y la trampa neoclásica*, Unión Editorial, Madrid 2024.

MISES, Ludwig von: *El socialismo: análisis económico y sociológico*, 8e éd., Unión Editorial, Madrid 2019.

— *Caos planificado*, Unión Editorial, Madrid 2022.

OPPENHEIMER, Franz: *El Estado*, Unión Editorial, Madrid 2014.

POPESCU, Oreste: *Estudios en la historia del pensamiento económico latinoamericano*, Plaza y Janés, Buenos Aires, 1987, pp. 141-159.

POPPER, Karl: *The Open Society and its Enemies*, Princeton University Press, Princeton 1966.

ROTHBARD, Murray N.: « New Light on the Prehistory of the Austrian School », dans *The Foundations of Modern Austrian Economics*, ed. Edwin G. Dolan, Sheed and Ward, Kansas City 1976, pp. 52–74.

— *La anatomía del Estado*, Unión Editorial, Madrid 2021.

STIGLER, George: *The Citizen and the State*, The University of Chicago Press, Chicago, 1975, pp. 1-13.

L'essence de l'École autrichienne

Discours de réception du doctorat honoris causa en sciences sociales, Université Francisco Marroquín (Guatemala, 2 mai 2009) [1]

Excellentissime Monsieur le Recteur Giancarlo, autorités académiques, Excellentissime Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, étudiants et professeurs de l'Université Francisco Marroquín, chers amis, Mesdames et Messieurs :

Avec une grande humilité, mais aussi avec une immense joie et une profonde émotion, je remercie l'Université Francisco Marroquín pour ce doctorat « honoris causa » en sciences sociales qu'elle me décerne aujourd'hui.

Je suis sensible tout particulièrement aux paroles chaleureuses prononcées pour me présenter.

Je veux avant tout exprimer ma grande joie de me trouver ici aujourd'hui, entouré de tant d'excellents amis, menés par Manuel Ayau, avec lesquels j'ai partagé pendant de nombreuses années des travaux et des initiatives pour promouvoir la pensée théorique et pratique liée à l'économie de libre entreprise.

Je parle de l'émotion que je ressens en ce moment : elle est surtout forte quand je me souviens de deux Espagnols qui m'ont précédé dans cet honneur et qui ne sont plus parmi nous aujourd'hui.

[1] Traduit par Joran Flambart.

Le Dr Joaquín Reig Albiol, mon véritable mentor et parrain intellectuel, fut le premier à me parler du travail académique et de l'importance que l'Université Francisco Marroquín acquérait déjà depuis ses premières années.

Je me souviens aussi comment il m'avait laissé lire les pages de son discours de remerciement, dédié à Mises, quelques jours avant de venir recevoir son doctorat ici au Guatemala, le 12 avril 1975.

Le second Espagnol, le grand libéral, économiste et financier Rafael Termes, m'a précédé ici il y a un peu plus de vingt ans. Tous ses disciples espagnols nous sommes sentis tristes et orphelins lors de son décès, il y a un peu plus de deux ans.

Mon discours de remerciement portera sur l'essence de l'École autrichienne, à l'étude et à la promotion de laquelle j'ai consacré toute ma vie académique.

Cela représente pour moi, en ce moment, un motif de grande responsabilité et de respect, car je suis conscient de la grande tradition autrichienne que cette université, ses étudiants et ses professeurs poursuivent, ainsi que des importants penseurs de cette école qui m'ont précédé dans l'honneur que je reçois aujourd'hui et qui, comme Hayek, Kirzner, Sennholz et d'autres, avaient sans aucun doute des mérites bien supérieurs aux miens.

L'École autrichienne est une école très humaniste et multidisciplinaire, qui développe ses apports théoriques en partant de l'être humain, c'est-à-dire des hommes et des femmes tels qu'ils sont réellement, et non en se fondant sur un stéréotype,

une sorte d'être robotisé, cet « homo economicus » maximisateur de profits qui est le protagoniste des modèles mathématiques des différentes versions de l'école néoclassique (des néokeynésiens aux théoriciens de Chicago).

Selon les Autrichiens, le protagoniste de tous les phénomènes sociaux est l'entrepreneur, compris comme l'être humain doté d'une capacité innée, à la fois créative et coordinatrice, pour découvrir les fins qui valent la peine, et agir pour les atteindre.

Les Autrichiens conçoivent la société comme un ordre spontané, c'est-à-dire comme un processus compétitif qui ne se trouve jamais en équilibre et qui ne peut être ni conçu ni contrôlé de manière centralisée par quiconque (c'est précisément en témoignage de cette idée essentielle que nous avons baptisé notre revue scientifique du nom de *Procesos de Mercado* [*Processus de marché*]).

Enfin, l'École autrichienne est par excellence l'école libérale d'économie, car c'est celle qui explique le mieux comment l'intervention de l'État et la coercition sur la fonction entrepreneuriale perturbent gravement le processus social de créativité et de coordination.

Ainsi, l'humanisme, la fonction entrepreneuriale, la conception dynamique du marché et le libéralisme sont les quatre notes distinctives du courant de recherche économique que préconise l'École autrichienne.

Ludwig von Mises, dans son autobiographie intellectuelle [publiée en français sous le titre *Mémoires ou Souvenirs d'Europe*], a écrit que « Ce qui caracté-

rise l'École autrichienne et assurera sa renommée immortelle est précisément le fait qu'elle a créé une théorie de l'action humaine et non une théorie de l'équilibre économique ou de la non-action ». (Von Mises, 2001 : 70).

Cette approche dynamique de Mises explique le remarquable renouveau de cette école au cours des trente dernières années : elle se pose aujourd'hui comme l'une des principales alternatives futures pour remplacer le paradigme néoclassique-walrasien jusqu'à présent dominant en science économique, lequel est entré dans une phase de stagnation en raison du grand irréalisme de ses hypothèses, de son caractère statique et de son réductionnisme formel.

En revanche, l'École autrichienne centre son programme de recherche sur l'analyse des processus dynamiques de coopération sociale qui caractérisent le marché, en accordant une importance particulière au rôle central que joue dans ceux-ci la fonction entrepreneuriale et les différentes institutions qui rendent possible la vie en société.

Il existe un contraste saisissant entre ses principes et les théories économiques dominantes. D'un côté, les néo et post-keynésiens considèrent que le marché est en équilibre mais souffre de « défaillances ». De l'autre, l'école de Chicago estime qu'il est exempt de ces défaillances parce qu'il est « efficace au sens de Pareto ». Or, les tenants de l'École autrichienne objectent que ces deux visions de l'analyse de l'équilibre, malgré leur apparente opposition idéologique, partagent la même incom-

préhension fondamentale du fonctionnement réel du marché.

Le marché doit être compris comme un processus entrepreneurial de création et de coordination. Par définition, il ne peut jamais atteindre un quelconque optimum de type parétien ; en revanche, il possède une efficacité dynamique (en ce sens qu'il stimule constamment la créativité et la coordination).

La condition première pour que le marché fonctionne, c'est que la contrainte institutionnelle de l'État (l'interventionnisme et le socialisme) n'entrave pas l'exercice de la fonction entrepreneuriale ni la libre appropriation des fruits de l'action créatrice. Cela exige le respect absolu de la propriété privée, dans le cadre d'un État de droit aux pouvoirs strictement limités.

Parmi les succès théoriques majeurs de l'École autrichienne, il faut souligner la démonstration scientifique de l'impossibilité d'organiser la société par des décrets et des réglementations coercitives (c'est-à-dire par le socialisme et l'interventionnisme). Il est en effet impossible qu'un organe de planification centralise l'information de première main nécessaire pour donner un contenu cohérent à ses ordres. C'est pourquoi les économistes de l'École autrichienne ont été les seuls à anticiper l'effondrement des économies du socialisme réel, tout comme la crise systémique de l'État-providence.

Cette clairvoyance contraste avec l'aveuglement des théoriciens de l'équilibre général (Lange, Taylor, Samuelson, Dickinson et consorts). Ces

derniers n'ont même pas entrevu le problème insoluble du calcul économique en régime socialiste. Leurs modèles postulent en effet que toute l'information nécessaire à la résolution du système d'équations est « déjà donnée » et connue du planificateur à tout instant. Ils considèrent ainsi comme résolu d'emblée le problème réel que l'ordre spontané du marché résout pourtant chaque jour, dans un environnement de changement perpétuel, de créativité et de coordination.

Les théoriciens de l'équilibre de l'école de Chicago (Knight, Friedman, Stigler, Rosen, Coase) n'ont pas davantage réussi à saisir toute la portée du défi que l'École autrichienne lançait au paradigme dominant. Ainsi, Sherwin Rosen a fini par reconnaître que « l'effondrement de la planification centrale a été une surprise pour la plupart d'entre nous » (Rosen, 1997 : 139-152). Et Ronald H. Coase lui-même a admis que « rien de ce que j'avais lu ou su ne suggérait que l'effondrement du système socialiste allait se produire » (Coase, 1997 : 45).

Une autre contribution très importante de l'École autrichienne est sa théorie du capital, de l'argent et des cycles économiques. Selon cette théorie, l'octroi expansif de crédits sans contrepartie d'une augmentation effective de l'épargne volontaire, auquel donne lieu le système de banque privilégiée opérant avec un coefficient de réserve fractionnaire (actuellement en vigueur dans le monde entier sous la supervision des banques centrales, dans un environnement de monnaie nationa-

lisée et de lois de cours forcé), induit inévitablement et de manière récurrente un « allongement » fictif et insoutenable des processus d'investissement productif (bulle spéculative qui génère de graves erreurs d'investissement réelles), de sorte que ceux-ci tendent à devenir disproportionnellement intensifs en capital.

L'amplification de ce processus inflationniste par l'expansion de crédit doit nécessairement et spontanément s'inverser. Elle débouche alors sur une crise ou une récession économique, phase durant laquelle les erreurs d'investissement apparaissent au grand jour : le chômage surgit, et l'obligation de liquider et de réallouer les ressources mal investies s'impose.

Les crises ne sont donc pas exogènes, contrairement à ce qu'imaginent les théoriciens de Chicago et leurs « chocs externes » (Kydland et Prescott). Elles ne sont pas non plus inhérentes à l'économie de marché, comme le soutiennent les keynésiens et les autres théoriciens des « défaillances du marché ». Elles résultent en réalité d'un vice de construction institutionnelle : l'existence d'un système bancaire à réserves fractionnaires. La solution réside dans la privatisation de la monnaie (le retour à un étalon-or pur), l'exigence d'un coefficient de réserve de 100 % pour les dépôts à vue — comme c'est la règle pour tout autre dépôt de bien fongible, tel le blé ou l'huile — et l'abolition des banques centrales, qui demeurent les derniers organes de planification socialiste au cœur des économies modernes.

Il n'est donc pas surprenant que les théoriciens autrichiens (Ludwig von Mises et Friedrich A. von Hayek) aient été les seuls à prédire l'avènement de la Grande Dépression de 1929. À cette époque, Keynes lui-même et les monétaristes emmenés par Fisher se croyaient pourtant entrés dans une ère de prospérité perpétuelle. Cette crise fut le produit direct des dérives monétaires et financières commises après la création de la Réserve fédérale en 1913, et particulièrement durant les « Années folles ». De la même manière, les Autrichiens ont anticipé la récession inflationniste déclenchée par la prétendue « crise du pétrole » de 1973, qui a balayé les certitudes théoriques du keynésianisme. Ce sont ces mêmes outils qui nous ont permis, tout au long des quinze dernières années, de lancer des avertissements répétés contre la bulle du crédit et « l'exubérance irrationnelle » de la prétendue « nouvelle économie » née en 1992, dont l'issue logique est la grave crise financière et la récession qui frappent aujourd'hui le monde.

Une autre contribution d'un intérêt capital de l'École autrichienne a été le développement de la théorie de la fonction entrepreneuriale. Celle-ci est comprise comme la faculté proprement humaine de déceler les opportunités de gain subjectif présentes dans l'environnement, et d'agir pour les saisir. Ce faisant, l'entrepreneur engendre un processus inépuisable de création et de coordination des désajustements antérieurs, ce qui constitue le cœur même de l'ordre spontané du marché (Hayek, Kirzner).

Ce concept est intimement lié à la vision dynamique de la concurrence. Loin d'être un état statique, elle est un processus de découverte et de création dans lequel les entrepreneurs rivalisent pour détecter et exploiter, avant les autres, les opportunités de profit. Cette approche se situe aux antipodes du modèle néo-classique de la concurrence dite « parfaite », situation absurde où, paradoxalement, tout le monde fait la même chose et vend au même prix : c'est-à-dire une situation où personne ne se fait concurrence.

Il faut également souligner la critique radicale de l'application abusive des méthodes des sciences naturelles et de la physique au champ de l'économie — ce que Hayek qualifiait de « scientisme » — ainsi que le développement d'une méthodologie apriori-déductive. Celle-ci permet d'articuler correctement le monde de la théorie (formelle) et celui de l'histoire (empirique).

L'usage des mathématiques en économie doit être rejeté. C'est un langage formel né des exigences de la physique et de la logique formelle, disciplines qui postulent la constance des phénomènes et où la créativité entrepreneuriale, tout comme le déroulement du temps subjectif (non « spatialisé »), sont totalement absents. Seul le langage verbal, produit de l'évolution des êtres humains dans leur activité entrepreneuriale quotidienne, est adapté à l'analyse scientifique des réalités complexes et des ordres spontanés du marché qui, par nature, ne sont jamais à l'équilibre.

Enfin, les économistes autrichiens rappellent que la prévision spécifique est une tâche purement en-

trepreneuriale et non scientifique. L'économiste, en tant que scientifique, ne peut formuler que des « prévisions de tendances » (*pattern predictions*), c'est-à-dire des prévisions qualitatives ou théoriques relatives aux effets de désorganisation engendrés par l'interventionnisme étatique sous toutes ses formes. Il lui est rigoureusement impossible de formuler des prévisions chiffrées applicables à des coordonnées de temps et de lieu déterminées.

En somme, pour les économistes de l'École autrichienne, le problème économique fondamental n'est pas d'ordre technique ; il ne s'agit pas de maximiser une fonction d'objectif « connue » et constante sous des contraintes elles aussi « connues » et constantes. Il est, au contraire, strictement d'ordre « économique » au sens autrichien du terme : il surgit lorsque les fins et les moyens sont multiples, qu'ils se font concurrence, et que la connaissance les concernant n'est pas une donnée figée. Cette connaissance est au contraire dispersée dans l'esprit d'une multitude d'êtres humains qui la créent et la réinventent constamment. Dès lors, il est impossible de connaître l'ensemble des choix possibles actuels, ceux qui émergeront à l'avenir, ou l'intensité relative avec laquelle chacun entend les poursuivre.

Il n'est donc pas surprenant que de brillants économistes néo-classiques, à l'instar de Mark Blaug, aient eu le courage de proclamer leur apostasie du modèle d'équilibre général et de la synthèse néo-classique-keynésienne, en concluant :

« C'est lentement et avec une extrême réticence que j'ai fini par réaliser que les théoriciens de l'É-

cole autrichienne avaient raison et que nous autres nous trompions » (Blaug et De Marchi, 1991 : 508).

Pour les théoriciens autrichiens, la défense du marché libre par l'école de Chicago repose sur des fondements particulièrement erronés. Un marché « parfait » en termes néo-classiques est une contradiction dans les termes. Le marché doit être défendu non pas parce qu'il serait efficace au sens de Pareto, mais parce qu'il est un processus de découverte, de création et de coordination qui n'est jamais à l'équilibre. C'est un ordre supérieur auquel il n'existe aucune alternative, et que la réglementation interventionniste de l'État ne peut en aucun cas améliorer — bien au contraire.

Bien qu'il soit communément admis que l'École autrichienne est née en 1871 avec la publication des *Principes d'économie politique* de Carl Menger (1840-1921), cet auteur n'a fait en réalité que recueillir une tradition de pensée d'Europe continentale qui remonte aux travaux des théoriciens espagnols de l'École de Salamanque aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles. C'est pourquoi, stricto sensu, l'École autrichienne devrait être appelée « École espagnole » (Huerta de Soto, 2000). Nos scolastiques du Siècle d'or avaient déjà formulé les principes fondamentaux de notre école :

Premièrement, la théorie subjective de la valeur (Diego de Covarrubias y Leyva) ;

Deuxièmement, la découverte du fait que ce sont les prix qui déterminent les coûts, et non l'inverse (Luis Saravia de la Calle) ;

Troisièmement, la nature dynamique du marché et l'impossibilité d'atteindre ou de connaître les

données de l'équilibre (Juan de Lugo et Juan de Salas) ;

Quatrièmement, le concept dynamique de concurrence, comprise comme un processus de rivalité entre vendeurs (Castillo de Bovadilla et Luis de Molina) ;

Cinquièmement, la redécouverte du principe de la préférence temporelle (Martín de Azpilcueta) ;

Sixièmement, les distorsions profondes que l'inflation inflige à l'économie réelle (Juan de Mariana, Diego de Covarrubias et Martín de Azpilcueta) ;

Septièmement, l'analyse critique de l'activité bancaire à réserves fractionnaires (Luis Saravia de la Calle et Martín de Azpilcueta) ;

Huitièmement, la découverte du fait que les dépôts bancaires font partie intégrante de l'offre monétaire (Luis de Molina et Juan de Lugo) ;

Neuvièmement, l'impossibilité d'organiser la société par des décrets coercitifs en raison de l'absence d'information (Juan de Mariana) ;

Dixièmement, la tradition libérale selon laquelle toute intervention injustifiée sur le marché constitue une violation du droit naturel (Juan de Mariana).

Les principales contributions de Menger (théorie subjective de la valeur, utilité marginale, théorie de l'émergence spontanée des institutions, conception du processus de production comme une série d'étapes successives, et critique de l'historicisme lors de la *Methodenstreit* contre Schmoller), ont été développées par son élève le plus brillant, Eugen von Böhm-Bawerk (1851-1914), qui les a appliquées à la théorie de l'intérêt (déterminé par l'évaluation subjective de la préférence temporelle et jamais par

la productivité marginale du capital) et à la théorie du capital (compris comme la valeur estimée à prix de marché libre des biens de capital qui incarnent les étapes intermédiaires de tout processus productif).

Böhm-Bawerk a en outre démoli la théorie marxiste de l'exploitation et la théorie de Marshall sur la détermination mutuelle des prix par l'utilité (ce qui est correct) et les coûts (ce qui est erroné).

La troisième génération d'économistes autrichiens est portée par Ludwig von Mises (1881-1973), sans conteste le plus grand d'entre eux. On lui doit les apports théoriques les plus décisifs de l'école : la démonstration de l'impossibilité du socialisme, la théorie du cycle économique, la théorie de la fonction entrepreneuriale, la critique de l'interventionnisme et la systématisation méthodologique. Son traité, *L'Action humaine*, demeure le monument de la pensée autrichienne, traduit et réédité dans le monde entier.

Le principal disciple de Mises fut Friedrich August von Hayek (1899-1992), prix Nobel d'économie en 1974. Il approfondit l'œuvre de Mises, réfuta la théorie économique keynésienne et s'imposa comme le grand théoricien de l'ordre spontané du marché au XX^{e} siècle.

Plus près de nous, les figures majeures ont été Murray N. Rothbard (1926-1995), auteur de plus de vingt ouvrages et de centaines d'articles de théorie et d'histoire, et principal théoricien de l'anarcho-capitalisme ; ainsi qu'Israel M. Kirzner (1930-), professeur à l'Université de New York, qui

a affiné de manière magistrale la théorie autrichienne de la fonction entrepreneuriale.

Aujourd'hui, le plus remarquable est qu'une pléiade de jeunes chercheurs et de professeurs d'université, en Europe comme en Amérique, consacrent leurs efforts à prolonger les travaux de l'École autrichienne. Ils publient leurs recherches dans des revues scientifiques de premier plan telles que le *Quarterly Journal of Austrian Economics* (édité par le Ludwig von Mises Institute, d'Auburn), *The Review of Austrian Economics* (publiée par Kluwer) et la revue espagnole *Procesos de Mercado: Revista Europea de Economía Política*, publiée par ma propre université, l'Université Roi Juan Carlos de Madrid.

Parmi toutes ces institutions d'avant-garde à travers le monde, l'Université Francisco Marroquín se distingue par son rôle moteur dans l'étude et la recherche de la pensée économique autrichienne, ainsi que par sa défense de la liberté et de la responsabilité individuelles. À cette institution qui nous accueille aujourd'hui, je réitère ma profonde gratitude pour l'honneur qu'elle me fait avec ce doctorat, et je lui souhaite de poursuivre sur cette voie, promise à un avenir riche de nouveaux succès et d'accomplissements.

Je vous remercie.

Socialisme, corruption éthique et économie de marché

I. Introduction

Rien sans doute n'a été plus préjudiciable au respect des comportements éthiques au sein de la société que la divinisation de la raison, de la science et de la technique. Ce phénomène s'est manifesté tout au long de ce siècle par le triomphe d'une conception « scientiste » qui, de manière grossière et mécaniciste, a prétendu appliquer au champ des interactions sociales une méthodologie initialement conçue pour les sciences naturelles et le monde physique. Selon cette approche, le domaine des sciences sociales devait se soumettre systématiquement à un critère étroit de « rationalité ». Dès lors, l'action humaine individuelle comme les politiques publiques se trouvaient réduites à de simples calculs et évaluations de coûts et de bénéfices. Ce critère de maximisation était censé permettre d'« optimiser » la réalisation de fins données à partir de moyens eux-mêmes considérés comme donnés.

Dans cette perspective, il paraissait évident que les considérations relatives aux principes éthiques — en tant que guides de la conduite humaine — perdaient toute pertinence et toute centralité. On croyait en effet avoir découvert une règle universelle du comportement humain qui, à l'échelle individuelle comme sociale, consistait simplement à

maximiser les conséquences bénéfiques présumées de chaque action, sans qu'il soit nécessaire de conformer ses actes à des normes éthiques préétablies. La science prétendait ainsi avoir relégué au magasin des accessoires obsolètes les notions de principes moraux et de justice.

II. L'échec du conséquentialisme

Pourtant, cet idéal conséquentialiste, qui s'est généralisé dans presque tous les domaines à l'époque moderne, s'est soldé par un échec flagrant. [1] Il reposait sur la croyance chimérique selon laquelle on pourrait agir en prenant des décisions optimales fondées sur des conséquences positives prévisibles, à partir de moyens donnés et de coûts prétendument connus. D'une part, l'évolution même de la science sociale a démontré qu'il est théoriquement impossible de centraliser l'information nécessaire pour évaluer les coûts et les bénéfices de chaque action humaine. Ce théorème de

[1] Jean-Paul II, dans sa critique du conséquentialisme au sein de son encyclique *Veritatis splendor*, écrit littéralement : « Chacun connaît les difficultés ou, pour mieux dire, l'impossibilité d'évaluer toutes les conséquences et tous les effets bons ou mauvais de ses propres actes : un calcul rationnel exhaustif n'est pas possible. Dès lors, comment faire pour établir des proportions qui dépendent d'une évaluation dont les critères restent obscurs ? Comment pourrait-on justifier une obligation absolue sur la base de calculs aussi discutables ? » Jean-Paul II, *L'Éclat de la vérité*, *Lettre-encyclique Veritatis splendor*, Biblioteca de Autores Cristianos, Madrid, 1993, pp. 97-98.

l'économie moderne trouve son fondement dans la capacité créatrice innée et proprement entrepreneuriale de l'être humain. Celui-ci découvre continuellement de nouvelles fins et de nouveaux moyens, engendrant ainsi un flux incessant de connaissances nouvelles. Il est par conséquent impossible de prédire les conséquences futures et spécifiques des diverses actions humaines ou des décisions politiques prises à un moment donné. [1]

D'autre part, l'échec du socialisme réel et la crise de l'État-providence — qui constituent les expériences d'ingénierie sociale les plus ambitieuses de l'histoire humaine — ont porté un coup fatal à la doctrine conséquentialiste. En effet, les ressources colossales dilapidées pendant près de soixante-dix ans pour tenter d'évaluer en termes de coûts et de bénéfices les différents choix politiques — imposés par la contrainte étatique aux citoyens pour atteindre de manière « optimale » les objectifs

[1] Ce théorème a été découvert par les théoriciens de l'École autrichienne d'économie (Ludwig von Mises et Friedrich Hayek). Il a été développé et affiné au cours du long débat sur l'impossibilité du calcul économique en régime socialiste, au cœur du XX^e siècle. Ce débat a également mis en évidence la crise profonde du paradigme néoclassique (walrasien) et de la conception statique de l'économie qui domine encore les manuels universitaires ; une conception erronée qui présuppose que les fins et les moyens sont connus et donnés, réduisant le problème économique à un simple problème technique de maximisation. Voir Jesús Huerta de Soto, *Socialisme, calcul économique et fonction entrepreneuriale* (Unión Editorial, Madrid, 1992 ; 2^e éd., 2001), particulièrement les chapitres II et III.

fixés — se sont révélées incapables de répondre aux attentes. Elles n'ont généré que de graves conflits sociaux, des désastres économiques majeurs et, surtout, d'immenses souffrances humaines.

Bien que le manque de perspective historique nous empêche encore de prendre pleinement conscience des conséquences cruciales que la crise de l'interventionnisme et la chute du socialisme réel auront sur l'évolution de la science et de la pensée, certains effets majeurs commencent déjà à se manifester. Parmi eux, il convient de souligner le renouveau remarquable de l'éthique et de l'analyse de la justice en tant que champs de recherche d'une importance primordiale pour l'étude de la société.

En réalité, l'échec théorique et historique du conséquentialisme scientiste a redonné un rôle premier aux règles de conduite fondées sur des principes éthiques absolus. Le rôle irremplaçable de ces principes, qui agissent comme de véritables « pilotes automatiques » au service du comportement et de la liberté des hommes, commence de nouveau à être pleinement reconnu, non seulement dans le milieu scientifique, mais surtout au sein de l'opinion publique.

III. L'importance du fondement éthique de la liberté

L'un des apports les plus décisifs de la philosophie sociale du XX^{e} siècle est sans doute d'avoir mis en évidence que l'analyse utilitariste des coûts et des bénéfices est radicalement impuissante à justifier l'économie de marché. Le problème ne tient

pas seulement au fait qu'une large part de la science économique dominante s'est fourvoyée dans une erreur intellectuelle majeure : celle de présupposer un cadre statique où les fins et les moyens seraient donnés. En réalité, même la perspective infiniment plus réaliste et féconde de l'École autrichienne d'économie — qui se fonde sur la capacité créatrice de l'être humain et sur l'étude théorique des processus dynamiques de coordination sociale nés de la fonction entrepreneuriale — ne suffit pas, à elle seule, à fonder de manière catégorique l'ordre spontané du marché. Cet ordre de coopération, rappelons-le, ne peut surgir que là où la liberté d'entreprendre s'exerce dans le cadre strict de l'État de droit.

En effet, même si l'on rejette le critère scientiste et statique de l'efficience parétienne pour lui substituer une approche dynamique axée sur la créativité et la coordination, les considérations d'« efficience » ne seront jamais de taille à convaincre ceux qui placent les exigences de la justice au-dessus de n'importe quelle conception de l'efficacité économique.

De surcroît, démontrer qu'en empêchant les processus spontanés d'interaction humaine, l'interventionnisme étatique produit inéluctablement du désordre social (c'est-à-dire de l'inefficience) ne suffit pas à convertir ceux dont la préférence pour le présent est disproportionnée. Ces individus, en dépit des ravages à moyen et long termes de l'intervention publique, accorderont toujours plus de valeur aux rentes immédiates qu'ils en retirent.

C'est précisément le comportement typique des groupes d'intérêt privilégiés. Habitués à mendier des avantages, des passe-droits et des subventions auprès des pouvoirs publics, ils se montrent farouchement hostiles, à court terme, à l'idée de renoncer à leurs privilèges. Et ce, même s'ils reconnaissent rationnellement que ces mécanismes spoliateurs finissent par ruiner la société tout entière, eux-mêmes y compris. [1] C'est pourquoi une théorie de la liberté doit impérativement reposer sur un fondement éthique. Cette exigence est incontournable pour quatre raisons fondamentales :

a) L'échec retentissant de l'« ingénierie sociale » et, plus précisément, du conséquentialisme issu du paradigme néo-classique (ou walrasien) qui a jusqu'à présent corrompu la science économique ;

b) Le fait que l'analyse théorique du marché fondée sur la fonction entrepreneuriale de l'homme — bien que développée avec brio par Mises et Hayek et s'avérant infiniment plus puissante que les modèles néo-classiques — demeure insuffisante pour légitimer à elle seule l'économie de marché ;

c) À cause de l'ignorance irréductible dans laquelle se trouvent les êtres humains du fait de leur capacité constante à créer des connaissances nouvelles, ils ont un besoin vital, pour s'orienter, d'un cadre de principes moraux abstraits qui leur dicte,

[1] Ce sont là, en substance, les arguments opposés par Murray N. Rothbard à l'utilitarisme parfois excessif de son maître Ludwig von Mises. Voir Murray N. Rothbard, *L'Éthique de la liberté* : éd. espagnole, *La ética de la libertad*, Unión Editorial, Madrid 1995, pp. 275-293.

de manière automatique, les règles de conduite mutuellement bénéfiques et les comportements à proscrire ;

d) Enfin, d'un point de vue stratégique, ce sont fondamentalement les convictions morales qui guident les actions réformatrices des hommes. Ces derniers sont bien souvent prêts à consentir à d'immenses sacrifices pour défendre ce qu'ils estiment juste et bon d'un point de vue éthique. Un tel engagement est impossible à susciter par de froids calculs de coûts et de bénéfices, calculs dont la valeur scientifique est au demeurant plus que douteuse.

IV. La possibilité d'élaborer une théorie de l'éthique sociale

Un nombre encore trop important de scientifiques et de prétendus experts persiste à croire qu'il est impossible de concevoir une théorie objective de la justice et des principes moraux. Cette opinion, hélas fort répandue, s'explique en grande partie par la dérive d'une science économique obsédée par les critères quantitatifs de maximisation. Cette dernière en est venue à décréter non seulement que les fins et les moyens de chaque acteur sont subjectifs, mais que les principes moraux eux-mêmes relèvent du pur arbitraire subjectif de chaque décideur. En vérité, si l'on s'imagine que chaque situation peut être arbitrée de manière *ad hoc* par un simple calcul de coûts-bénéfices, la morale — entendue comme un ensemble de règles de conduite

abstraites et préalables — perd toute sa substance et se trouve facilement reléguée au rang de simple préférence personnelle.

Contre ce dogme interventionniste, nous affirmons qu'il faut rigoureusement distinguer deux choses : si la science économique démontre à juste titre que les valorisations, les utilités et les coûts sont strictement subjectifs, cela ne signifie en aucun cas qu'il n'existe pas de principes moraux de validité objective. [1]

Bien au contraire, il est non seulement souhaitable, mais parfaitement possible, d'élaborer une véritable théorie scientifique des principes moraux. Ce sont ces principes qui, en guidant l'action humaine et les interactions individuelles, rendent possible cet ordre spontané de coopération indispensable au développement de toute civilisation.

De fait, ces dernières années, trois contributions majeures sont venues révolutionner ce champ d'étude. En premier lieu, la fondation jusnaturaliste développée par Rothbard dans son ouvrage désormais classique, *L'Éthique de la liberté* [2] ; en second lieu, la déduction axiomatique de la nature intrinsèquement morale de la propriété privée et de l'économie de marché que l'on doit à Hans-Hermann

[1] « Ce que l'économie nous enseigne à juste titre, ce n'est pas que les principes moraux sont subjectifs, mais que ce sont les utilités et les coûts qui le sont véritablement. » Murray N. Rothbard, *L'Éthique de la liberté* : op. cit, p. 277-278.

[2] Murray N. Rothbard, *L'Éthique de la liberté*, en particulier pp. 25-26.

Hoppe[1] ; enfin, la brillante démonstration d'Israel Kirzner, qui a magistralement refondu le concept de justice distributive sous le capitalisme en prouvant que tout être humain possède un droit de propriété absolu sur les fruits de sa propre créativité entrepreneuriale. [2]

Il est capital de souligner que toutes ces avancées théoriques sont l'œuvre de l'École autrichienne d'économie, ce qui met une nouvelle fois en lumière les liens indissociables qui unissent une théorie économique rigoureuse et l'éthique sociale. [3] Certes, la science économique en tant que telle doit être *wertfrei* (neutre sur le plan des valeurs), mais elle ne se contente pas d'éclairer les choix éthiques :

[1] Hans-Hermann Hoppe part de l'axiome de l'argumentation : tout débat entre êtres humains exige la reconnaissance implicite de l'individualité et du droit de propriété exclusif de chacun sur son propre corps et sa propre pensée. À partir de cet axiome, il déduit logiquement toute une justification éthique du droit de propriété et du capitalisme pur. Voir ses ouvrages *A Theory of Socialism and Capitalism* (Kluwer Academic Publishers, Pays-Bas, 1989, particulièrement chap. 7, p. 127-144) et le plus récent *The Economics and Ethics of Private Property* (Kluwer Academic Publishers, Pays-Bas, 1993, chap. 8-10, pp. 173-208)

[2] Israel M. Kirzner, *Discovery, Capitalism and Distributive Justice*, Basil Blackwell, Londres, 1989.

[3] Au-delà de la théorie économique et de l'éthique sociale, il existe un troisième niveau, historique et évolutif, développé par Friedrich Hayek. Ces différents niveaux d'analyse ont chacun leur domaine de validité propre ; ils s'enrichissent mutuellement et prémunissent le chercheur contre les erreurs ou les excès d'une approche trop étroite.

comme l'ont prouvé Rothbard, Hoppe et Kirzner, elle sécurise le raisonnement logico-déductif en matière d'éthique sociale. Elle permet ainsi d'éviter les innombrables contresens et les dérives liberticides d'une mauvaise théorie économique — l'approche néo-classique —, laquelle s'égare dans des modèles statiques fondés sur l'illusion d'une information parfaite et sur la conception d'une « rationalité » désolante de pauvreté. [1]

De surcroît, dans cette perspective, les notions d'efficience et de justice cessent d'être présentées comme les termes d'un arbitrage ou d'un compromis social (*trade-off*) où l'on pourrait troquer un peu de liberté contre un peu de prétendue justice, comme le croient les ingénieurs sociaux de l'école néo-classique. L'efficience et la justice sont en réalité les deux faces d'une même pièce. Selon notre analyse, seule la justice engendre l'efficience, et réciproquement, ce qui est efficient ne saurait reposer sur l'injustice. Loin d'être indépendantes ou antagonistes, les règles morales et l'efficience économique se renforcent et se légitiment mutuellement[2], comme on va le montrer par la suite.

[1] On ne saurait prétendre pour autant que la science économique suffit à elle seule à dicter les principes moraux ; c'est pourquoi la critique que Roland Kley a récemment adressée à Kirzner est infondée. Roland Kley, *Hayek's Social and Political Thought*, Clarendon Press, Oxford, 1994, note n° 9 au bas de la p. 228.

[2] S'il existe un arbitrage (*trade-off*), c'est uniquement entre le couple formé par le juste et l'efficient d'un côté, et le chaos d'une situation inefficiente et injuste de l'autre —

V. La fausse opposition entre les critères d'efficience et de justice

L'idée selon laquelle l'efficience économique et l'éthique constitueraient deux dimensions indépendantes, permettant des dosages variables au gré des choix politiques, est une autre de ces fâcheuses erreurs nées du paradigme scientiste qui corrompt les sciences sociales. En effet, dès lors que l'on imagine possible de piloter la société par des calculs de coûts et de bénéfices — sous prétexte que l'information serait disponible dans un monde statique —, non seulement on dispense les individus de se conformer à des règles de conduite morales

situation où l'État use de la contrainte systématique pour étouffer la fonction entrepreneuriale et spolier les individus du produit de leur créativité. L'inefficience engendrée par la coercition immorale de l'État est infiniment plus destructrice que ce que tentent de mesurer les économistes néo-classiques avec les outils rudimentaires de « l'économie du bien-être ». Pour ces technocrates, les mesures de spoliation légale (comme la redistribution forcée des revenus) ne provoquent au pire que des distorsions mineures qui éloignent l'économie d'un prétendu optimum de Pareto. Ils ne comprennent pas que le mal est bien plus profond : dynamiquement, l'interventionnisme étatique paralyse la capacité des entrepreneurs à coordonner le marché et à découvrir de nouvelles opportunités, bloquant ainsi l'enrichissement réel et continu de la société. Un exemple classique de cette vision statique et myope des économistes néoclassiques est, chez nous, celui d'Emilio Albi, Carlos Contreras, José Manuel González-Páramo et Ignacio Zubiri dans leur ouvrage *Teoría de la Hacienda Pública*, Ariel Economía, Barcelone, 1994, p. 354.

préalables (le seul impératif devenant la « maximisation » *ad hoc* d'une prétendue « utilité »), mais on en arrive fatalement à des absurdités théoriques. C'est le cas, par exemple, du fameux « deuxième théorème de l'économie du bien-être », qui prétend qu'un schéma d'égalisation des conditions imposé par la violence d'État serait parfaitement compatible avec l'efficience statique au sens de Pareto.

Pourtant, si l'on apprécie le processus social à sa juste valeur — c'est-à-dire comme une réalité dynamique issue de l'interaction d'une multitude d'êtres humains dotés d'une capacité créatrice innée et permanente —, il devient évident qu'aucun planificateur ne peut connaître les coûts et les bénéfices de chaque action. L'homme a donc un besoin vital de s'en remettre, comme à un pilote automatique, à des principes moraux abstraits. Ces principes ont précisément pour vertu de rendre possibles les interactions coordonnées et créatrices entre les hommes, engendrant ainsi un processus d'ordre spontané que nous qualifions d'« efficient au sens dynamique ».

Dès lors que le marché est compris comme un processus dynamique, l'efficience — qui n'est rien d'autre que la créativité et la coordination — découle directement du respect par les individus de normes morales spécifiques. Réciproquement, l'action humaine, lorsqu'elle se soumet à ces principes éthiques, génère cette « efficience dynamique ». C'est pourquoi nous pouvons affirmer que, *d'un point de vue dynamique, l'efficience est totalement incompatible avec des schémas arbitraires de redistribution*

ou de prétendue « équité » : elle ne peut jaillir que d'un seul et unique système de justice, celui de la liberté.

Par conséquent, le débat opposant l'efficience à la justice est un faux débat, une erreur logique. Ce qui est juste ne saurait être inefficient, et ce qui est efficient ne peut être injuste. Dans une perspective dynamique, justice et efficience sont les deux faces d'une même pièce, ce qui confirme l'harmonie et la cohérence de l'ordre social de liberté. La prétendue contradiction entre ces deux notions provient uniquement des élucubrations de l'école néo-classique sur l'efficience statique, ainsi que du mythe de la « justice sociale », qui prétend juger les résultats du processus social indépendamment des comportements individuels de ceux qui y participent.

VI. La critique du concept de justice « sociale »

Les théories de l'économie du bien-être, échafaudées sur le critère statique de Pareto, sont nées de l'illusion naïve de pouvoir traiter d'économie sans aborder la question de l'éthique. Elles ont fini par rendre les économistes aveugles aux graves injustices et aux inefficiences dynamiques qui surgissent inévitablement lorsque l'État use de sa contrainte pour entraver les processus de marché. À l'inverse, concevoir l'économie comme le résultat d'actions humaines libres, guidées par des principes moraux, permet non seulement de redéfinir correctement l'efficience en termes dynamiques, mais jette une lumière très forte sur le seul critère de justice qui doit prévaloir dans les relations humaines.

Ce critère repose sur les principes traditionnels du droit et de la morale. Ils permettent de qualifier de justes ou d'injustes les comportements individuels au regard de règles générales et abstraites, qui forment le droit véritable. Ces règles protègent fondamentalement le droit de propriété, lequel permet à chaque être humain de s'approprier légitimement tout ce qui découle de sa propre créativité entrepreneuriale.

Le respect de la vie, de la propriété pacifiquement acquise, la fidélité aux contrats, la responsabilité individuelle : toutes ces règles de conduite ont émergé de manière évolutive au fil des siècles. Elles forment le cadre indispensable à l'exercice de la liberté humaine, permettent la coordination des actions et font progresser la civilisation.

Ces principes, bien qu'issus d'une évolution culturelle (comme l'a montré Hayek), traduisent la nature même de l'homme et peuvent — comme le soutenait Rothbard — être soumis à une analyse rationnelle rigoureuse afin d'en vérifier la cohérence logique et d'en éliminer les lacunes.

Dans cette perspective, il apparaît clairement que tout autre critère de justice est essentiellement immoral. C'est tout particulièrement le cas du concept pseudo-moral de « justice sociale ». Celui-ci prétend décréter la « justice » ou l'« injustice » de situations globales et de résultats statistiques à un moment donné, sans tenir aucun compte de la conformité des actes individuels aux règles de droit abstraites et générales.

La « justice sociale » n'a de sens que dans le monde fantasmatique et figé des constructivistes, un monde où les richesses seraient « données » à l'avance et où le seul problème serait de savoir comment les répartir. Mais dans le monde réel, où la production et la distribution s'opèrent simultanément sous l'impulsion de l'esprit d'entreprise, ce concept est une absurdité analytique. Pire encore, la « justice sociale » est fondamentalement immorale, et ce à un triple point de vue :

a) D'un point de vue évolutif, les exigences de la « justice sociale » bafouent les principes traditionnels du droit de propriété, forgés par la coutume, qui ont permis l'avènement de la civilisation de liberté.

b) D'un point de vue théorique, il est impossible d'organiser une société sur la base de la « justice sociale ». La contrainte étatique permanente qu'exige la redistribution forcée des revenus paralyse la fonction entrepreneuriale, étouffant ainsi la créativité et la coordination indispensables à la survie de la société.

c) D'un point de vue éthique, elle viole le droit naturel et absolu de tout être humain à disposer librement des fruits de son intelligence et de son travail.

Il faut espérer qu'à mesure que les citoyens prendront conscience des erreurs grossières et de l'immoralité profonde de ce concept fallacieux de « justice sociale », la coercition étatique qui prétend s'en servir comme justification finira par disparaître de l'histoire humaine, au même titre que

d'autres institutions odieuses du passé comme l'esclavage. [1]

VII. Le droit de propriété privée, principe éthique essentiel d'une économie de marché

La majeure partie des théories sur la justice distributive qui prévalent aujourd'hui, et qui fournissent le prétendu « fondement éthique » aux mouvements politiques socialistes ou social-démocrates, reposent sur une vision statique et fondamentalement erronée de la réalité économique. Le paradigme dominant postule en effet que l'information est une donnée objective, connue ou quantifiable, sur laquelle il serait possible de greffer de froids calculs de coûts et de bénéfices. Dans cette optique technocratique, la maximisation de l'utilité générale est traitée indépendamment de toute considération morale, l'État se réservant le droit de combiner arbitrairement efficacité économique et « équité ». Surtout, ce modèle amène inéluctablement à postuler que les ressources sont fixes, disponibles et immuables, de sorte que le problème économique de leur distribution est artificiellement séparé de celui de leur production. Si les richesses tombaient du ciel comme une manne générale, la seule question d'importance serait effectivement de savoir comment répartir les moyens de production et les produits entre les hommes.

[1] La critique la plus magistrale du concept de justice sociale a été formulée par Friedrich A. Hayek dans *Le Mirage de la justice sociale* (volume II de *Droit, législation et liberté*).

Tout cet échafaudage constructiviste a été balayé par l'analyse dynamique des processus de marché et par la théorie de la fonction entrepreneuriale. [1] Celle-ci démontre que chaque individu possède une capacité créatrice innée qui lui permet de déceler les opportunités de gain dans son environnement et d'agir pour les saisir. L'esprit d'entreprise est cette faculté typiquement humaine de concevoir et de découvrir continuellement de nouvelles fins et de nouveaux moyens. Dans cette perspective, les ressources ne sont pas « données » : les objectifs comme les moyens sont imaginés *ex nihilo* par des entrepreneurs désireux d'atteindre des fins auxquels ils attribuent une valeur supérieure. Et si les fins, les moyens et les ressources ne préexistent pas, mais sont tirés du néant par l'action créatrice de l'homme, le problème éthique fondamental change radicalement de nature : il ne s'agit plus de répartir équitablement « ce qui existe déjà », mais de déterminer les structures juridiques les plus conformes à la nature humaine pour stimuler cette créativité.

Dès lors, en matière d'éthique sociale, la reconnaissance de l'homme comme acteur créatif impose d'accepter comme un axiome indiscutable le principe suivant : « tout être humain possède un droit naturel et absolu sur les fruits de sa propre créativité entrepreneuriale ». Non seulement parce que, sans la garantie de ce droit, aucun incitatif ne viendrait éveiller la vigilance créatrice de l'homme,

[1] Voir Jesús Huerta de Soto, *Socialisme, calcul économique et fonction entrepreneuriale* : éd. espagnole, p. 41-155.

mais aussi parce qu'il s'agit d'un principe universel, applicable à tous et en toutes circonstances.

Ce principe éthique, clé de voûte de l'économie de marché, présente des vertus théoriques majeures. D'abord, il jouit d'une force intuitive évidente : il tombe sous le sens que si un individu crée quelque chose à partir de rien, il a le droit de se l'approprier. Sa création ne lèse personne puisque le bien en question n'existait pas avant son intervention. L'acte créateur ne retire rien à autrui ; il profite immédiatement à son auteur et, par vagues successives, bénéficie au reste de la société.

Ensuite, ce principe d'appropriation par la création possède une validité universelle (comme l'a magistralement exposé Rothbard). Il s'inscrit dans la droite ligne du concept de droit romain de l'occupation originaire des biens sans maître (*occupatio rei nullius*), tout en résolvant l'aporie de la fameuse « clause lockéenne ». Rappelons que, selon John Locke, l'appropriation originaire des ressources n'est légitime qu'à la condition d'en laisser « suffisamment et d'aussi bonnes » pour les autres.

Or, la prise en compte de la créativité humaine rend cette clause parfaitement obsolète : le produit de l'esprit d'entreprise n'existait pas avant d'être découvert. Son appropriation ne prive donc personne d'une ressource préexistante. La restriction de Locke ne prend de sens que dans le monde clos des économistes statiques, où les ressources seraient figées et limitées, prêtes à être rationnées entre un nombre fixe d'individus. [1]

[1] Notre analyse met également à nu les tares des théories

Si l'on envisage l'économie comme un processus entrepreneurial dynamique, la société la plus juste est nécessairement celle qui protège avec la plus

alternatives de la justice, au premier rang desquelles celle de John Rawls, qui s'égarent dans le paradigme néo-classique de l'information parfaite et des ressources pré-existantes. Le vice de la théorie de la justice de Rawls ne réside pas seulement dans ses jugements de valeur arbitraires, mais bien dans les erreurs logiques de ses fondements analytiques. Son système repose sur des fictions méthodologiques — le « contrat social » et le fameux « voile d'ignorance » — doublées de l'hypothèse absurde d'un stock de biens sociaux fixes et connus. C'est ce biais statique qui conduit Rawls à justifier la contrainte étatique au nom de la redistribution et du principe du *maximin* (visant à maximiser la situation des plus défavorisés sous condition d'une égalité des chances décrétée par l'État). Une telle construction n'a strictement aucun sens dans un monde dynamique où les entrepreneurs créent sans cesse des biens et des services radicalement nouveaux. En usant de la coercition institutionnelle, l'État paralyse le processus entrepreneurial. Ainsi, alors qu'à court terme le planificateur s'imagine garantir une égalité des chances purement formelle, il nuit gravement à long terme à l'ensemble des citoyens, et tout particulièrement aux plus démunis. Une analyse critique de la position de Rawls du point de vue néoclassique a été menée chez nous par Ignacio Zubiri dans son article intitulé « Justicia distributiva: enfoques nuevos a un problema antiguo », publié dans la revue *Hacienda Pública Española*, n° 91, 1984, p. 279-301. Zubiri arrive à la conclusion que la force de séduction de Rawls « repose sur la crédulité du lecteur ». Nous ajouterons que son analyse est viciée sur le plan analytique parce qu'elle s'enferme dans le carcan néo-classique de la maximisation sous contrainte, refusant de voir l'efficience dynamique et entrepreneuriale si bien mise en lumière par Kirzner.

grande fermeté la créativité de ses membres. Pour ce faire, chaque individu doit avoir la certitude absolue qu'il pourra conserver l'intégralité du produit de son activité. Il doit être assuré que ses gains — qui n'existaient pas avant qu'il ne les suscite — ne lui seront pas confisqués, en tout ou en partie, par un tiers, et encore moins par la violence organisée de l'administration d'État.

Enfin, il nous convient de mettre en évidence la nature profondément immorale de l'interventionnisme, qu'il faut définir comme tout système d'agression institutionnelle mené par l'État contre le libre exercice de l'action humaine ou de la fonction entrepreneuriale, dans quelque domaine social que ce soit. En effet, la coercition exercée contre l'individu l'empêche de déployer ce qui lui est, par nature, le plus propre : sa capacité innée à concevoir de nouvelles fins et de nouveaux moyens, et à agir en conséquence pour les atteindre. Dans la mesure où la contrainte étatique paralyse l'action entrepreneuriale, elle détruit la créativité humaine ; dès lors, l'information ou la connaissance nécessaire pour faire progresser et coordonner la société ne peut plus être découverte, et elle ne surgit pas.

C'est précisément en cela que le socialisme est une absurdité intellectuelle : il rend structurellement impossible la production, par les individus, de l'information dont l'organe directeur aurait besoin pour prétendre coordonner la société par des décrets coercitifs. Mais notre analyse va plus loin : elle démontre que le système socialiste et interventionniste est intrinsèquement immoral, puisqu'il repose sur l'usage de la contrainte pour empêcher les

individus de jouir des fruits de leur propre créativité. Ainsi, le socialisme ne se révèle pas seulement théoriquement erroné et économiquement impossible — c'est-à-dire d'une totale inefficience —, il est simultanément un système criminel dans son principe même, car il viole la nature la plus intime de l'être humain en l'empêchant de s'accomplir et de disposer librement du produit de son esprit et de son travail.

Cet élan de la créativité entrepreneuriale ne se limite pas à la sphère marchande : il s'exprime tout autant dans le domaine de l'aide au prochain et dans la recherche systématique des situations de détresse d'autrui. Or, la contrainte de l'État et son intrusion via les mécanismes spoliateurs de l'État-providence neutralisent et, dans une large mesure, interdisent cette quête entrepreneuriale des besoins humains urgents. En prétendant monopoliser l'aide aux personnes en difficulté, l'État étouffe les élans naturels de solidarité et de coopération volontaire qui revêtent pourtant une importance capitale pour la majorité des êtres humains. [1]

[1] « En intervenant directement et en privant la société de ses responsabilités, l'État-providence provoque la déperdition des forces humaines et l'hypertrophie des appareils publics, animés par une logique bureaucratique plus que par le souci de servir les citoyens, avec une croissance énorme des dépenses. En effet, il semble que l'on connaît mieux les besoins et que l'on réussit mieux à les satisfaire lorsque l'on est proche d'eux et du besoin. » Jean-Paul II, Lettre-encyclique *Centesimus Annus*, 1991, pour le centenaire de l'encyclique Rerum Novarum, PPC, Madrid 1991, chap. IV, point 49, p. 92.

La conception dynamique du marché en tant qu'ordre spontané, issu des interactions humaines portées par la fonction entrepreneuriale, dissipe les ambiguïtés éthiques. Elle réaffirme que les marchés libres sont non seulement les plus efficients d'un point de vue dynamique, mais qu'ils sont aussi les seuls à être authentiquement justes. Par conséquent, aucun acteur agissant de manière entrepreneuriale et respectant les principes traditionnels du droit de propriété n'a le moindre scrupule de conscience à avoir lorsqu'il s'approprie ce qui découle de sa capacité créatrice.

Comprendre les rouages dynamiques du processus de marché rend flagrant le fait que le principe cardinal de la justice et de l'éthique sociale doit être de sanctuariser la créativité et, par voie de conséquence, de garantir la libre appropriation des résultats de l'activité humaine. Un tel principe est, naturellement, parfaitement compatible avec le fait que cette créativité et cet esprit d'entreprise soient également mis au service de la recherche volontaire et du soulagement des situations de détresse dans lesquelles nos semblables peuvent se trouver.

VIII. La doctrine sociale de l'Église catholique et l'École autrichienne d'économie

L'un des aspects les plus notables des récentes formulations de la doctrine sociale de l'Église catholique en faveur de l'économie de marché réside sans doute dans l'influence décisive qu'ont exercée sur elle les thèses de l'École autrichienne d'éco-

nomie, en particulier celles de Hayek et de Kirzner — le premier étant un catholique agnostique non pratiquant, et le second un juif pratiquant profondément religieux. Le penseur catholique Michael Novak a d'ailleurs suscité une vive surprise en révélant la longue conversation privée que le pape Jean-Paul II et Friedrich Hayek eurent avant la disparition de ce dernier. [1] Par la suite, dans son ouvrage remarquable *The Catholic Ethic and the Spirit of Capitalism* [2], Novak a mis en évidence le parallélisme frappant entre la vision de l'action humaine créatrice, développée par le souverain pontife dans sa thèse de doctorat intitulée *Personne et Acte* [3], et la théorie de la fonction entrepreneuriale que nous devons à Kirzner. [4]

[1] « Durant les derniers mois de sa vie, Hayek eut l'opportunité d'avoir un long entretien avec le pape Jean-Paul II. Des signes de l'influence de Hayek sont perceptibles dans certaines sections de l'encyclique *Centesimus Annus*, en particulier dans les paragraphes 31 et 32 qui reprennent des intuitions typiquement hayekiennes. » Michael Novak, *Two Moral Ideas for Business* (The Hayek Memorial Lecture, 22 juin 1992, Londres), Economic Affairs, septembre-octobre 1993, p. 7.

[2] Michael Novak, *The Catholic Ethic and the Spirit of Capitalism*, The Free Press, Macmillan International, New York, 1993.

[3] Karol Wojtyla, *Personne et Acte*, éd. espagnole sous le titre *Persona y acción*, BAC, Madrid 1982, particulièrement les pp. 31, 151, 173 et 202 ; et de même Michael Novak, *The Catholic Ethic and the Spirit of Capitalism*, op. cit., p. 117.

[4] « Israel Kirzner définit l'entreprise comme un acte de découverte, consistant à déceler un nouveau produit ou

Cette vision a été affinée par Jean-Paul II dans son encyclique *Centesimus annus*, où il désigne explicitement la capacité entrepreneuriale et l'action créatrice de l'homme comme le facteur décisif de la vie en société. Selon ses propres termes, ce facteur n'est autre que « l'homme lui-même, c'est-à-dire sa capacité de *connaissance* », déclinée sous ses deux formes : la connaissance scientifique et la connaissance pratique — cette dernière étant définie comme l'aptitude à « pressentir et satisfaire les besoins des autres ». Pour Jean-Paul II, ces connaissances permettent à l'être humain d'« exprimer sa *créativité* et de développer ses capacités », tout en l'insérant dans ce « réseau de connaissance et d'intercommunication sociale » qui constitue le marché et la société. Ainsi, pour le pape, il devient chaque jour « plus évident que le rôle du travail humain [nous dirions plutôt : de l'action humaine] discipliné et *créatif*, ainsi que les capacités d'*initiative* et l'esprit d'*entreprise*, constituent une part essentielle de ce même travail ». [1]

service destiné à l'utilité d'autrui, ou une manière inédite de le fournir. Le pape perçoit la créativité à l'œuvre dans ces actes de découverte et de discernement. À l'instar de la liberté religieuse, l'initiative économique découle de la « subjectivité créatrice » de la personne humaine. C'est ce cheminement intellectuel qui a conduit le pape à reconnaître le rôle de l'entreprise dans l'activité économique. » Michael Novak, *op. cit.*, p. 128.

[1] Jean-Paul II, *Centesimus annus*, op. cit., chap. IV, n° 31, 32 et 33, p. 66-67. (Nous soulignons)

À n'en pas douter, l'encyclique *Centesimus annus* démontre à quel point la culture économique de son auteur s'est modernisée, accomplissant un saut qualitatif majeur sur le plan scientifique. Ce texte relègue au magasin des accessoires obsolètes l'ancienne doctrine sociale de l'Église, et dépasse même de larges pans de la science économique officielle. Cette dernière, en effet, reste désespérément enchaînée au mécanicisme du paradigme néo-classique walrasien, incapable d'intégrer dans ses « modèles » l'essence éminemment créatrice et dynamique de la fonction entrepreneuriale. Pour la première fois dans l'histoire, et grâce à l'influence salutaire de l'École autrichienne d'économie, la doctrine sociale de l'Église s'est portée à l'avant-garde d'une science économique officielle qui s'obstine à ignorer l'homme créatif et demeure figée dans une conception purement statique du marché et de la société.

IX. L'échec de l'État « social »

La débâcle économique, sociale et politique du socialisme réel dans les pays de l'Europe de l'Est s'est accompagnée d'une prise de conscience accrue de la crise de l'État-providence — ou État « social » — qui s'est développé dans la plupart des pays occidentaux. Cette crise n'est d'ailleurs que l'illustration empirique de ce qu'une analyse théorique rigoureuse mettait en évidence depuis bien longtemps.

C'est que l'interventionnisme étatique, qui forme le substrat de l'État social en Occident, et le socia-

lisme réel des économies de type soviétique partagent exactement la même erreur intellectuelle ; ils sont donc, à terme, condamnés au même échec. Cette erreur intellectuelle consiste essentiellement — comme l'a démontré avec tant de brio et de concision le prix Nobel d'économie Friedrich Hayek[1] — en l'impossibilité absolue pour les dirigeants politiques et les fonctionnaires de l'État social, quelles que soient leurs prétendues « bonnes » intentions, de s'approprier l'immense volume d'informations et de connaissances constamment créées et utilisées de manière dispersée par les millions d'individus soumis à leurs décrets. Que ces ordres prennent ou non la forme de lois, et qu'ils aient été élaborés de manière plus ou moins « démocratique », ne change rien à l'affaire.

L'interventionniste se trouve ainsi condamné à une « ignorance irréductible » face à la société civile. Par conséquent, il est impossible d'améliorer la coordination et le développement de la société par l'usage systématique de cette « coercition institutionnelle » qui, contrairement à l'imagerie idyllique que l'on tente de nous imposer, constitue en dernière analyse la marque de fabrique et la manifestation la plus authentique de l'État « social ».

Dans ce système, des objectifs en apparence louables sont instrumentalisés pour légitimer l'usage systématique de la violence légale — c'est-à-dire l'interventionnisme d'État dans les domaines éco-

[1] F.A. Hayek, *La présomption fatale : les erreurs du socialisme* ; éd. espagnole, Unión Editorial, Madrid, 1990 (2e éd., 1997).

nomique et social. Cela prend le contre-pied exact de l'État de droit, dont la seule fonction légitime est d'établir un cadre juridique général, protecteur des droits de propriété, pour laisser les citoyens agir librement en quête de leurs propres fins et des moyens de les atteindre.

Bien que ce ne soit pas le lieu pour détailler la démonstration théorique de l'impossibilité de l'interventionnisme économique et social, nous pouvons affirmer que, du point de vue des processus sociaux, l'interventionnisme de l'État « social » est une absurdité conceptuelle. On ne saurait concevoir qu'un gouvernement ou un organe de planification, procédant par oukases et réglementations, puisse centraliser l'information nécessaire à la coordination de la société. Et ce, pour quatre raisons majeures :

Premièrement, pour des raisons de volume : il est impossible pour un organe central d'assimiler consciemment la masse colossale d'informations pratiques disséminées dans l'esprit des êtres humains.

Deuxièmement, en raison du caractère intransférable de ces connaissances : la majeure partie des informations dont le planificateur aurait besoin est de nature tacite et informelle, et ne peut donc faire l'objet d'aucune transmission statistique.

Troisièmement, parce que l'information n'existe pas encore : elle n'a pas encore été découverte ou créée par les acteurs, et ne surgit qu'à la faveur du libre exercice de la fonction entrepreneuriale.

Quatrièmement, enfin, à cause de l'usage de la contrainte : l'exercice de la force, qui caractérise invariablement l'interventionnisme étatique, paralyse le processus même de découverte et de création d'information en étouffant la capacité créatrice des entrepreneurs. [1]

Les conséquences dévastatrices de cette erreur intellectuelle sur laquelle repose le dogme de l'État-providence se manifestent dans quatre dimensions distinctes : économique et culturelle, juridique, éthique, et enfin politique. Bien qu'elles soient intimement liées, il convient désormais de les analyser séparément.

X. Les problèmes économiques et sociaux posés par l'État-providence

L'obsession réglementaire et la fureur fiscale de l'État « social » entravent et, bien souvent, paralysent l'émergence des initiatives nouvelles et des processus entrepreneuriaux. Or, dans tous les domaines de la vie en société, ces mécanismes constituent précisément la force la plus créatrice et la plus vivifiante qui maintient le corps social et permet le progrès de la civilisation. L'État « social » s'est avéré incapable de centraliser l'information dont il aurait besoin pour organiser de manière coercitive et planifiée une société harmonieuse. Bien au con-

[1] Voir Jesús Huerta de Soto, *Socialisme, calcul économique et fonction entrepreneuriale* ; éd. espagnole, op. cit., p. 96 et suiv.

traire, il agit comme un plomb dans les ailes de la société civile, inhibant la création d'idées, de projets et d'entreprises par les citoyens.

C'est pourquoi une vérité tant de fois vérifiée par les faits s'impose aujourd'hui à tous : à situation égale, plus l'État intervient, plus il bloque le développement économique. L'interventionnisme engendre une pénurie structurelle et une pauvreté relative de ressources et d'idées, et ce de manière encore plus aiguë dans les secteurs précis que le pouvoir prétend réglementer avec le plus d'ardeur.

Cela explique en outre pourquoi les citoyens, dans un réflexe de légitime défense tout à fait naturel et compréhensible, cherchent par tous les moyens à contourner ou à neutraliser, dans leurs affaires personnelles, les effets les plus spoliateurs des décrets étatiques. C'est ainsi que naît l'économie « souterraine » ou informelle. Si l'on doit admettre que cette activité clandestine implique des coûts redondants, elle n'en demeure pas moins l'une des conséquences directes de l'État « social » : elle fait office, bien souvent, de véritable « soupape de sécurité » face à la contrainte systématique et institutionnelle qui caractérise l'interventionnisme. [1]

[1] Dans les régimes d'Europe de l'Est, un adage populaire affirmait que « dans les pays socialistes, la corruption n'est pas le problème, elle est la solution aux problèmes économiques ». Il n'est donc guère surprenant que dans notre propre pays, la corruption ait crû au même rythme que le poids de l'État dans l'économie (lequel est passé de 25 % du PIB dans l'Espagne pré-démocratique à près de 50 % aujourd'hui).

Les effets pervers générés par l'intervention de l'État sont innombrables. En vérité, l'État « social » tend à produire un désordre et un désajustement généralisés dans les différents secteurs de la vie sociale, car il empêche le libre exercice de la fonction entrepreneuriale de découvrir et de corriger les déséquilibres. Des entreprises qui cherchent désespérément de la main-d'œuvre alors que des vagues de chômeurs préfèrent vivre durablement de l'assistance et des subventions publiques ; des distorsions temporelles majeures dans la structure de production dues à des investissements erronés, eux-mêmes encouragés par les manipulations fiscales et monétaires de l'État : voilà les fruits typiques de l'intrusion de l'État « social » dans l'économie.

Par une ironie tragique, le désordre économique et le chaos provoqués par l'interventionnisme d'État sont presque toujours utilisés par les hommes politiques comme prétexte pour réclamer de nouvelles doses d'intervention, aggravant ainsi continuellement le mal. Il en résulte une tendance irrésistible à l'extension horizontale et à l'approfondissement vertical de l'ingérence étatique, ce qui explique le surgissement de dynamiques menant tout droit au totalitarisme — ce dernier devant être défini comme tout régime qui prétend exercer un contrôle absolu sur tous les aspects de l'existence. De surcroît, ce processus d'expansion continue de l'État s'accompagne de revirements incessants et de brusques changements de cap politiques. Le pouvoir modifie de fond en comble le contenu de ses réglementations ou les secteurs auxquels elles s'appliquent,

dans l'espoir illusoire qu'une « expérimentation » désordonnée de nouvelles formes d'interventionnisme permettra de résoudre des problèmes pourtant structurellement insolubles par la contrainte.

Le drame est que bon nombre d'hommes politiques naïfs et d'intellectuels ignorants des lois de la société s'imaginent que plus une société devient complexe, plus l'intervention exogène et coercitive de l'État se justifie. [1] Aujourd'hui, en pleine révolution technologique, l'analyse logique et les faits démontrent exactement l'inverse : plus la population et la richesse d'une société augmentent, plus sa diversité se déploie et plus la civilisation progresse, plus il devient impossible de réglementer les processus sociaux par décrets, et plus l'échec de l'interventionnisme d'État devient flagrant.

Enfin, parce que les organes bureaucratiques de l'État sont irrémédiablement coupés du processus social par un brouillard d'ignorance invincible — d'où ils ne perçoivent que les aspects les plus grossiers et superficiels de la réalité —, ils tendent systématiquement à poursuivre des objectifs de manière purement extensive et volontariste. *Volontariste*, car ils s'imaginent que la seule volonté coercitive coulée dans le bronze de la loi suffit à plier le monde à leurs desseins. *Extensive*, car la réalisation

[1] Cette idée est d'origine fasciste. Elle fut formulée pour la première fois par Benito Mussolini, pour qui « à mesure que la civilisation affecte des formes plus complexes, la liberté de l'individu doit se restreindre toujours davantage ». (Cité par F.A. Hayek dans *La Route de la servitude* ; éd. esp. Alianza Editorial, Madrid, 1976, p. 72).

de ces objectifs est mesurée à l'aune de critères purement statistiques ou quantitatifs. Ces critères commodes ignorent superbement toutes les nuances qualitatives et subjectives qui constituent pourtant la substance de l'information pratique, cette information précieuse et dispersée dans l'esprit des individus qui forment la société civile.

La combinaison destructrice d'erreurs nées d'une définition déficiente (ou d'une protection insuffisante) des droits de propriété privée, alliée au caractère volontariste des politiques gouvernementales, produit des conséquences tragiques sur notre environnement. En règle générale, le milieu naturel se détériore précisément là où l'interventionnisme étatique est le plus lourd — c'est-à-dire là où les droits de propriété privée sont bafoués ou mal définis, et où le libre exercice de l'activité entrepreneuriale sous l'égide du droit civil commun est le plus entravé. Ce désastre écologique est d'autant plus massif que le degré de coercition socialiste est élevé, comme l'a cruellement démontré l'état de délabrement de l'Europe de l'Est. [1]

L'État « social » constitue par nature une agression caractérisée contre la créativité humaine ; il est, par conséquent, un obstacle majeur au développement de la société et au progrès de la civilisation. Dès lors que son action se traduit par des mesures interventionnistes, le pouvoir dresse des barrières artificielles qui paralysent les interactions

[1] Voir Terry L. Anderson et Donald R. Leal, *Ecología de mercado*, Unión Editorial, Madrid, 1993.

humaines, entravant la coopération et le déploiement des énergies sociales. Ainsi, l'une des marques les plus manifestes de l'État-providence est sa lourdeur intrinsèque face à l'innovation. Il s'avère incapable d'intégrer rapidement les améliorations technologiques, économiques, sociales et culturelles à mesure qu'elles sont découvertes. L'État « social » se trouve ainsi condamné à stagner et à courir systématiquement après ses concurrents pour ce qui est du développement et de l'application pratique des technologies nouvelles.

Tout cela se produit alors même que les planificateurs — fidèles à leur logique purement extensive et volontariste — prétendent forcer le progrès technologique par décrets, comités théodolitiques et dotations budgétaires plantueuses. Ils créent à cet effet d'innombrables instituts ou des « hauts conseils » prétendument dédiés à la recherche scientifique et chargés de planifier l'évolution future des technologies, des courants culturels et des comportements humains.

Pourtant, la création même de ces structures bureaucratiques, financées par la contrainte de l'impôt sur le dos des contribuables sous prétexte de moderniser la société, apporte la preuve éclatante que le système est incapable de produire un véritable élan scientifique, technique et culturel. Il est en effet rigoureusement impossible de planifier l'évolution future d'une connaissance qui n'existe pas encore. Celle-ci ne peut jaillir que dans un environnement de liberté entrepreneuriale, protégé par un authentique État de droit, que les oukases et la

coercition étatique sont radicalement impuissants à simuler.

Ces constats s'appliquent de manière tout aussi absolue à toutes les autres sphères où s'opèrent spontanément le développement et l'évolution de l'ordre social, et tout particulièrement aux domaines culturel, artistique, linguistique et, de manière générale, à toutes les mœurs et coutumes nées de la vie en société. La culture n'est rien d'autre que le produit spontané d'un processus social dynamique où interagissent une multitude d'acteurs, chacun apportant sa propre expérience, son originalité et sa capacité de vision. Si ce processus est systématiquement faussé par la violence légale du pouvoir, il se sclérosera, se corrompra et finira par s'éteindre. Là encore, l'appareil d'État tentera par tous les moyens de se présenter devant les citoyens comme le « champion » du rayonnement culturel, déployant sa propagande politique et multipliant les commissions, ministères et agences chargés d'impulser et de « soutenir » la culture à coup de subventions forcées et de réglementations arbitraires.

XI. La prostitution des concepts traditionnels de Loi et de Justice

En deuxième lieu, et cette fois sur le plan « juridique », l'extension de l'État « social » tend à prostituer et à vider de sa substance le concept traditionnel de Droit, corrompant par là même le fonctionnement de la justice et détruisant le respect

de la légalité au sein de la société. En effet, sous le règne de l'État-providence, le Droit authentique — entendu comme un ensemble de règles universelles, abstraites et applicables à tous de manière égale — est brouillé par un maquis inextricable et contradictoire de règlements, de décrets et de directives administratives qui prétendent régenter dans le moindre détail le comportement spécifique de chaque citoyen. On réglemente les horaires des commerces, on codifie la forme, la quantité et la qualité de la production, on régule la distribution de multiples produits, on fixe arbitrairement la rémunération des facteurs de production, et ainsi de suite. Il n'est donc pas surprenant que les individus perdent l'habitude de se conformer à des lois générales et s'accoutument, à l'inverse, à ce que le moindre de leurs actes soit dicté et pris en charge par l'État, ce grand contrefacteur paternaliste qui prétend tout prévoir et tout régir.

Simultanément, et de manière tout à fait paradoxale, dès lors que contourner les injonctions de la bureaucratie devient une condition *sine qua non* de survie économique, le respect pour la loi formelle s'effondre. Aux yeux de la population, la violation de la règle administrative cesse d'être perçue comme une faute nuisible à la communauté ; elle est désormais saluée comme une manifestation louable d'ingéniosité individuelle qu'il convient d'imiter.

On mesure ainsi les effets dévastateurs de cette perversion du concept de loi, remplacé par des oukases administratifs : elle siffle la fin de l'État de

droit et ruine définitivement l'autorité morale et le prestige dont jouissait la loi traditionnelle.

Cette prostitution de la loi s'accompagne inexorablement d'une corruption parallèle du concept et de l'exercice de la Justice. Dans l'État « social », la Justice authentique — qui consiste, rappelons-le, à vérifier la conformité des comportements individuels avec les règles générales du droit matériel — est progressivement supplantée par ce concept frelaté qu'est la « justice sociale ». Selon ce dogme pseudo-moral, il ne s'agit plus de juger des actes individuels à l'aune de règles identiques pour tous, mais *d'évaluer de manière purement émotive, primaire ou passionnelle, le résultat spécifique des processus sociaux, et ce, sans le moindre égard pour la conformité des comportements des participants vis-à-vis du droit traditionnel*.

Ce phénomène, combiné au chaos inhérent à la jungle réglementaire de l'État « social », fait qu'avec un peu de chance et d'habileté rhétorique, presque n'importe quelle revendication corporatiste peut séduire un magistrat. Cela est d'autant plus vrai si ce dernier s'imagine que sa mission essentielle n'est pas d'appliquer aveuglément des règles générales à des cas d'espèce, mais de rendre des verdicts dont les effets lui semblent « justes » selon ses propres critères idéologiques ou personnels. Il en résulte une insécurité juridique généralisée qui, à son tour, crée une incitation massive à la judiciarisation et au litige permanent.

Tout cela dégrade continuellement la qualité des décisions de justice, alimentant un engrenage délé-

tère que nous ne connaissons que trop bien par l'expérience récente de notre pays. Ce processus menace d'anéantir la justice au sens noble du terme, et de transformer les juges eux-mêmes, submergés par la confusion et la charge de travail, en de simples bureaucrates au service du pouvoir politique. Ils risquent de devenir les agents de contrôle d'un arsenal de contraintes inapplicables, renonçant ainsi à leur mission historique, sacrée et si souvent incomprise : appliquer à tous, sans distinction, la loi entendue dans son sens traditionnel. [1]

XII. L'éthique et l'État « social »

Les conséquences dans le domaine de l'éthique sont particulièrement graves. En effet, l'imposition coercitive de certains principes, prétendument plus ou moins « éthiques », par l'État « social » non seu-

[1] Par une ironie singulière, les dirigeants politiques et les hauts fonctionnaires sont bien souvent les premiers à violer les réglementations interventionnistes qu'ils ont eux-mêmes édictées. Tout se passe comme si leurs mesures de coercition étaient conçues pour le commun des mortels, mais nullement pour eux, qui s'estiment plutôt fondés à s'en affranchir dès que les « nécessités du moment » leur semblent le justifier. L'attribution systématique de rémunérations occultes via des fonds secrets, en totale opacité fiscale, au bénéfice de hauts fonctionnaires de divers ministères, constitue l'un des exemples les plus flagrants de cette dérive morale dans notre pays. Elle offre un contraste saisissant avec la rigueur inquisitoriale que l'administration déploie lorsqu'elle applique ses décrets interventionnistes, notamment fiscaux, au reste des citoyens.

lement étouffe et anéantit les habitudes et les pratiques individuelles de sollicitude envers autrui et de charité privée, mais elle entraîne un affaiblissement voire une disparition progressive de la morale individuelle à tous les niveaux. Celle-ci se trouve remplacée par le reflet de ce mysticisme organisationnel typique de l'État, qui finit inévitablement par contaminer le comportement individuel des citoyens.

On substitue ainsi au niveau individuel le volontarisme étatique par excellence quant à la poursuite de fins fixées et recherchées davantage comme des caprices personnels décidés ad hoc et alimentés par des désirs et des instincts propres, à la libre interaction humaine soumise à des règles et à des principes généraux d'ordre moral et juridique. Suivant le schéma scientiste qui nourrit une grande partie de la politique moderne, on considère que les décisions individuelles doivent s'opérer en termes de « maximisation » des bénéfices et de « minimisation » des coûts, affranchissant les comportements individuels de toute soumission à des normes de nature générale ou morale.

Le résultat de cet abandon progressif des principes traditionnels de la morale et de l'éthique individuelle (dans lequel ont d'ailleurs largement trempé divers auteurs qui, à l'instar de Rousseau et consorts, ont qualifié de manière irresponsable les principes de l'éthique individuelle de « traditions sociales répressives et inhibitrices ») n'est autre que l'anéantissement des règles de conduite qui ont rendu possibles l'évolution et le développement de

la civilisation. Privé de repères et de guides d'action aussi vitaux, l'homme se trouve ainsi inéluctablement jeté en pâture à ses passions les plus ataviques et primitives.

La corruption morale est donc le fruit de cette « déification » de la raison humaine qui constitue le socle de l'interventionnisme étatique, illustrée par des penseurs qui, tel Lord Keynes, ont constamment justifié la mise en œuvre de politiques économiques au gré des circonstances, sans se soumettre au moindre principe général de comportement qui, à l'instar de l'équilibre budgétaire ou d'une politique monétaire stable, était traditionnellement considéré comme une limite infranchissable pour l'État.

C'est qu'en effet, de son propre aveu, Keynes « répudiait totalement la morale établie ainsi que toute convention issue du savoir traditionnel. Nous étions donc, au sens le plus strict du terme, contre la morale. Nous ne reconnaissions l'existence d'aucune obligation morale ni d'aucune sanction intime susceptible de nous guider. Nous revendiquions devant le ciel le droit d'être les juges uniques de notre propre cause. En ce qui me concerne, il est déjà trop tard pour adopter une autre posture. Je suis et demeurai opposé aux approches morales. » [1]

Dès lors, il n'est guère surprenant qu'avec cette conception de la vie et de la morale, louée et perpétuée par des générations et des générations de

[1] Voir John Maynard Keynes, *Two Memoirs. Dr. Melchior: A Defeated Enemy and My Early Beliefs*, Rupert Hart-Davies, Londres, 1949, pp. 97-98.

« scientifiques » sociaux et de politiciens, nous soyons parvenus à l'actuel degré de corruption sociale, économique et politique qui frappe aujourd'hui tout le corps social comme un véritable fléau.

Et c'est un fait : les êtres humains ainsi contraints ou administrés par l'État « social » finissent toujours par découvrir, en faisant preuve d'ingéniosité et de créativité entrepreneuriale, qu'ils ont bien plus de chances d'atteindre leurs objectifs si, au lieu de s'efforcer de découvrir et de coordonner les désajustements sociaux — en servant leurs concitoyens sur le marché et en saisissant les opportunités de profit correspondantes —, ils consacrent leur temps, leur activité et leur intelligence à tenter d'influencer les mécanismes politiques de prise de décision.

De sorte qu'un volume impressionnant d'intelligence et d'effort humain — d'autant plus considérable que l'interventionnisme de l'État « social » est intense — se verra voué à concevoir des manières inédites et plus efficaces d'influer sur les instances politiques, dans l'espoir réel ou illusoire d'obtenir des avantages et des privilèges de nature particulière, sous forme de subventions, de passe-droits, etc.

L'État interventionniste tend par conséquent à empêcher chaque membre de la société d'apprendre à discipliner son comportement en fonction de celui d'autrui ; il génère en outre une puissante incitation pour que divers individus ou groupes s'acharnent à s'emparer du contrôle du pouvoir politique, ou tout du moins de la capacité à l'influencer, dans le but d'utiliser ses diktats coercitifs

pour imposer par la force aux autres des avantages et des privilèges particuliers.

Ainsi, le processus social spontané de coordination propre à la société civile au sein d'un État de droit se trouve corrompu et remplacé par une lutte acharnée pour le pouvoir politique. Dans cette arène, le conflit et la violence systématique entre les différents individus et groupes sociaux — mus par le désir de modifier, d'influencer ou de s'emparer du pouvoir — s'imposent comme la caractéristique la plus saillante et prédominante de la vie en société.

Par conséquent, sous l'effet de l'interventionnisme étatique, les citoyens perdent peu à peu l'habitude d'agir moralement, c'est-à-dire en suivant des principes et des normes d'action réglées et répétitives. Ils modifient progressivement leur personnalité et leur mode d'agir, qui se révèlent de plus en plus amoraux — c'est-à-dire affranchis de tout principe — et *agressifs*. [1]

XIII. L'effet corrupteur de l'État « social » sur l'exercice de la politique

Enfin, nous évoquerons brièvement la problématique que soulève tout État « social ». Les politiciens tendent à élever l'objectif de se maintenir au

[1] Le triomphe de ce que l'on nomme la « culture du coup fumant » (*cultura del pelotazo*) ainsi que la prolifération de la violence et des conflits sociaux constituent des manifestations typiques de l'effet corrupteur que l'interventionnisme étatique exerce en permanence sur le corps social.

pouvoir au rang de boussole suprême, à laquelle tout est subordonné ; ils consacrent l'essentiel de leur temps à façonner des situations propres à accroître, élargir et légitimer ce pouvoir qu'ils détiennent. Ceci explique le recours incessant à la propagande politique par les instances dirigeantes, qui s'acharnent constamment à peindre une vision idyllique des retombées de l'intervention gouvernementale. Le contrôle de la télévision et des médias devient ainsi une question vitale pour les factions détentrices du pouvoir politique, qui cherchent par ailleurs à s'attirer le concours des groupes d'intérêt privilégiés tirant profit de chaque mesure. De même, les appareils bureaucratiques tendent à la sur-expansion et à l'auto-justification artificielle de leur existence, en claironnant les prétendus « bienfaits » de leur intervention tout en occultant systématiquement ses effets pernicieux. Ces ingérences engendrent une somme de désajustements et de conflits sociaux que les politiciens imputent invariablement au « manque de civisme et à l'égoïsme des citoyens ». Ces heurts et dysfonctionnements servent à leur tour de prétexte pour justifier des doses ultérieures d'intervention encore plus profondes et destructrices, et ainsi de suite, dans une spirale d'extension totalitaire du pouvoir politique qui aspire à faire incursion dans tous les domaines.

À l'analyse, le préjudice que l'État interventionniste inflige au tissu de la convivialité civique est grave et profond, et les ressorts de son expansion s'avèrent hautement complexes et corrupteurs. Il ne fait donc aucun doute que l'État « social » est de-

venu le véritable et le plus redoutable « opium du peuple » de notre siècle. Non seulement la source des maux qu'il engendre demeure occulte aux yeux de la plupart des citoyens, mais l'intervention qui lui est consubstantielle maintient en place une masse d'intérêts acquis qui rend extrêmement ardue l'amorce et l'aboutissement des réformes indispensables visant à réhabiliter de saines dynamiques sociales, fondées sur le libre exercice de la fonction entrepreneuriale au sein d'un authentique État de droit.

C'est pourquoi nous estimons que le devoir et la responsabilité professionnelle par excellence de tout intellectuel épris de civilisation doivent consister à démasquer un tel système, en aidant activement ses concitoyens à enclencher une réforme historique qui, par la voie évolutive ou révolutionnaire, balaie les massives doses de socialisme interventionniste qui gangrènent nombre des prétendues économies de marché.

La crise et la réforme du système des retraites

Conférence prononcée au Collège universitaire royal Reine Cristina de San Lorenzo d'El Escorial le 22 septembre 2018. (Édition révisée par l'auteur) [1]

Je pense que le problème des retraites est, d'un point de vue économique, social et politique, l'un des plus importants auxquels notre pays soit actuellement confronté.

La crise de la Sécurité sociale possède une double nature : elle repose à la fois sur des raisons techniques liées à la théorie économique et sur une dimension éthique. Ces deux aspects sont étroitement liés.

Nous allons voir comment, d'une part, les insuffisances techniques du système public de retraite, fondé sur le principe de la répartition, engendrent de graves injustices et, d'autre part, comment la conception erronée de la justice sociale sur laquelle repose la justification de ce système rend inévitable la crise technique.

Pour comprendre cette crise technique, il faut d'abord bien comprendre le mode de financement du système public de retraite.

Celui-ci est financé selon ce que l'on appelle un système de répartition (en anglais *pay as you go system*), c'est-à-dire un système où les cotisations sont utilisées au fur et à mesure qu'elles sont perçues.

[1] Traduit par Joran Flambart.

Cela signifie que la totalité des cotisations versées chaque année est immédiatement dépensée pour financer les pensions des retraités, des veuves et des orphelins. Ces cotisations représentent un montant très élevé. Pour donner un ordre d'idée, leur coût se situe, selon le secteur d'activité, autour de 36 à 37% du salaire, pouvant même atteindre 41% dans certains secteurs, comme la marine. Il s'agit d'un pourcentage extrêmement important : cela signifie qu'entre un quart et un tiers de tout ce que nous gagnons est prélevé sous forme d'impôts et de cotisations afin de financer le système de retraite.

Il existe ici une petite subtilité juridique : il est établi qu'environ 30% des cotisations sont officiellement versés par l'entreprise ou l'employeur, tandis que les 7% restants sont prélevés directement sur le salaire du travailleur. Nous verrons bientôt que, du point de vue de la théorie économique, cette distinction est totalement trompeuse, comme l'avait déjà démontré Mises il y a de nombreuses années.

Le premier problème technique que nous allons souligner est que ce système de retraite a une influence très négative sur l'épargne.

Le système de retraite par répartition signifie que les personnes qui travaillent aujourd'hui financent les pensions de celles qui sont déjà à la retraite. Dans la mesure où ceux qui travaillent actuellement sont convaincus que, lorsqu'ils partiront eux-mêmes à la retraite, les générations suivantes feront la même chose pour eux, il n'est plus nécessaire d'épargner. Il n'est plus indispensable d'accumuler

des ressources financières ou des biens de capital afin de subvenir à ses besoins futurs une fois à la retraite.

De nombreuses études empiriques comparant différents pays dotés de systèmes de retraite distincts confirment que plus le système public de retraite par répartition est développé, plus le taux d'épargne est faible.

C'est notamment le cas de l'Espagne où, avec un système de répartition très développé et un taux de remplacement élevé, le taux d'épargne est inférieur à celui d'autres pays, comme l'Angleterre, où le système de retraite repose davantage sur l'épargne et la capitalisation.

Cela entraîne des conséquences très négatives. Rappelons que, comme le disait Mises, tout est interdépendant en économie. Les crises économiques sont toujours, selon lui, la conséquence d'un manque d'épargne, et non d'une insuffisance de consommation comme le pensent les économistes keynésiens.

Lorsqu'une bulle économique se forme, elle provoque systématiquement des erreurs d'investissement. Les entrepreneurs investissent dans des projets comme si l'épargne disponible dans la société était plus importante qu'elle ne l'est réellement. Ils sont trompés par les facilités de crédit créées artificiellement pendant la phase d'expansion, grâce au système bancaire à réserves fractionnaires, sous la coordination des banques centrales. Or, le marché, qui est très efficace sur le long terme, finit toujours par révéler ces erreurs d'investissement lorsque l'on constate que les entrepreneurs ont

orienté leurs décisions vers des projets dont les résultats ne produiront des biens de consommation que dans un avenir plus lointain que celui que les consommateurs sont prêts à attendre. À partir de ce moment-là, il devient évident que de nombreux projets d'investissement ne sont pas viables. C'est alors qu'apparaissent la crise financière et la récession économique. S'il existait une véritable épargne en quantité suffisante pour soutenir ces investissements jusqu'à leur achèvement, la récession ne se produirait pas ou, à tout le moins, elle serait beaucoup moins grave.

Tout cela est directement lié au système des retraites, car le système public fondé sur la répartition réduit précisément l'épargne individuelle et l'épargne globale du pays. En conséquence, il aggrave le phénomène du mal-investissement en diminuant l'épargne réelle qui serait pourtant nécessaire pour soutenir les projets d'investissement engagés à tort.

Une autre digression intéressante, en lien avec cette première insuffisance technique, consiste à expliquer la grande similitude qui existe entre le système public de retraite fondé sur la répartition et les escroqueries dites pyramidales.

Dans une escroquerie pyramidale, on verse un rendement très attractif grâce aux apports des personnes naïves qui arrivent ensuite. Puis le rendement de ces dernières est financé par les contributions d'autres personnes encore plus naïves, et ainsi de suite. La base du système doit donc s'élargir continuellement. En théorie, si cette croissance pouvait se poursuivre indéfiniment, le système pourrait fonctionner pendant une très longue période.

L'escroquerie pyramidale a été inventée par la fille de Mariano José de Larra, doña Baldomera.

Doña Baldomera annonça qu'elle acceptait des dépôts en or et qu'elle garantissait un rendement de 10% en or. Plusieurs personnes crédules commencèrent alors à lui confier leurs pièces d'or, et elle leur versait scrupuleusement les 10% promis. La nouvelle se répandit rapidement, de plus en plus de personnes affluèrent et les dépôts augmentèrent sans cesse. Le système continua ainsi à se développer jusqu'au moment où, comme cela arrive toujours, elle ne parvint plus à attirer un nombre suffisant de nouveaux épargnants, dont le nombre devait croître de manière exponentielle afin de financer les promesses faites aux précédents. Elle ne put plus faire face à ses engagements, tout le système s'effondra, et elle fut arrêtée et jugée pour escroquerie. L'affaire fut portée devant la Cour suprême et, de manière incroyable, elle fut acquittée. Alors que Ponzi, quelques décennies plus tard, fut condamné et emprisonné, doña Baldomera fut relaxée sur la base d'un argument juridique irréprochable : selon le Code civil de l'époque (au XIX^{e} siècle), tous les contrats signés par une femme mariée sans l'autorisation de son mari étaient considérés comme nuls de plein droit. La Cour suprême conclut donc que l'ensemble du montage juridique était nul.

Dans les deux cas, les systèmes d'escroquerie pyramidale fondés sur la répartition finissent inévitablement par entrer en crise et par s'effondrer, faute de pouvoir attirer un nombre toujours croissant de nouveaux participants permettant de financer les promesses faites aux précédents.

Le problème pourrait être résolu, du moins pendant une très longue période, si les escrocs pouvaient, sous la menace de la violence armée, contraindre le nombre croissant de personnes nécessaires à entrer dans le système. Or c'est précisément ce que fait l'État avec le système public de retraite fondé sur la répartition.

Dans les deux cas, les cotisations versées par les nouveaux entrants ne sont jamais investies afin de financer, grâce aux revenus de ces placements, les prestations promises. Au contraire, elles sont entièrement utilisées pour payer les personnes auxquelles une pension élevée avait été promise auparavant. Il existe donc une analogie presque parfaite entre le système de retraite par répartition et une escroquerie pyramidale.

La principale différence réside dans le fait qu'une escroquerie pyramidale a une durée de vie très limitée, car elle finit toujours, tôt ou tard, par s'effondrer. En revanche, dans le système de retraite de l'État, celui-ci dispose de tout son appareil coercitif pour obliger chaque nouvelle génération de citoyens à participer au système et à financer cette pyramide.

On pourrait rétorquer que les retraites sont fonction légitime de l'État. Grâce à son pouvoir de contrainte, il permettrait le fonctionnement du système de retraite et rendrait possible ce que l'on appelle l'« équité intergénérationnelle », une expression très séduisante, car qui pourrait être opposé à quelque chose présenté comme équitable ? Cette équité est toutefois obtenue au prix de la liberté individuelle,

puisque la participation est imposée par la force. On ajoute également que chacun peut être rassuré, car lorsqu'il prendra sa retraite, ses enfants et ses petits-enfants financeront à leur tour sa pension, eux aussi sous la contrainte de l'État.

En théorie, si le système demeurait parfaitement équilibré et qu'aucun changement important ne survenait, il pourrait effectivement se maintenir indéfiniment grâce à cette contrainte exercée par l'État entre les différentes générations. Mais la réalité est tout autre, et l'on se heurte alors à une seconde insuffisance technique.

Le deuxième problème technique, que les fondateurs du système ne semblent pas avoir anticipé, est qu'en dépit de l'obligation faite aux nouvelles générations de financer le système, apparaît un problème démographique inévitable. Depuis la révolution industrielle et grâce à la prospérité engendrée par le capitalisme, tous les pays connaissent un vieillissement progressif de leur population, dont l'espérance de vie ne cesse d'augmenter.

Ce phénomène résulte de deux facteurs : d'une part, la baisse de la natalité et, d'autre part, l'allongement constant de l'espérance de vie. Lorsque Otto von Bismarck, surnommé le « chancelier de fer », instaura en Allemagne, en 1884, le système de retraite par répartition, il fixa l'âge de départ à la retraite à 65 ans, alors même que l'espérance de vie moyenne en Allemagne, comme dans le reste de l'Europe, n'atteignait pas 60 ans. Ainsi, lors de sa création, la Sécurité sociale constituait en quelque sorte un instrument politique qui ne profitait qu'à

une minorité de personnes. Avec le temps, elle est toutefois devenue un problème beaucoup plus important.

Aujourd'hui, par exemple, en Espagne, l'espérance de vie se situe entre 80 et 85 ans et continue d'augmenter. Il existe également une différence naturelle entre les sexes : en moyenne, les femmes vivent environ sept ans de plus que les hommes. On pensait que l'entrée progressive des femmes sur le marché du travail réduirait cet écart d'espérance de vie, mais il s'est au contraire accentué. C'est pourquoi la grande majorité des personnes veuves sont des femmes.

Voyons maintenant ce qui s'est produit du côté de la natalité. Je vais simplement donner un chiffre : en 1975, 680 000 enfants sont nés en Espagne. En 2021, ils étaient moins de 340 000. Cette évolution se retrouve dans la plupart des pays, même si elle est particulièrement marquée dans le cas de l'Espagne.

La conclusion est évidente : si les nouvelles générations sont de moins en moins nombreuses tandis que les personnes âgées vivent de plus en plus longtemps, la proportion de la population ayant dépassé l'âge de la retraite augmente continuellement.

Lorsque Franco créa, en 1964, le système de retraite par répartition en Espagne, on comptait six personnes en activité pour un retraité. Aujourd'hui, il y a un peu plus de deux actifs pour chaque retraité. Cette évolution illustre clairement le vieillissement de la population, qui réduit à néant l'espoir

illusoire de rendre viable cette « escroquerie pyramidale », même en ayant recours à la contrainte de l'État pour garantir que de nouvelles générations continueront à financer de force le système public de retraite. Certaines projections pour l'année 2050 prévoient même que le ratio pourrait tomber à un actif pour un retraité.

Donnons maintenant quelques chiffres. Dans les derniers budgets généraux de l'État, le poste de dépenses le plus important est celui du paiement des retraites, qui s'élève à 140 milliards d'euros par an, soit une masse mensuelle comprise entre 11 et 12 milliards d'euros.

À titre de comparaison, l'ensemble du budget consacré à la Défense nationale représente à peine plus de quinze jours de versement des pensions, soit environ 7 à 8 milliards d'euros. Toutes les dépenses consacrées aux travaux publics correspondent à un peu plus de vingt jours de paiement des retraites, sans même atteindre un mois. Quant à l'ensemble du système éducatif espagnol, son coût équivaut à seulement trois ou quatre mois de versement des pensions.

Or, malgré la sortie progressive de la crise économique, le système affiche un déficit annuel estimé à 18 milliards d'euros, c'est-à-dire la différence entre les pensions versées et les cotisations perçues. Cela représente un déficit compris entre 1,5% et 1,8% du produit intérieur brut. Ce déficit résulte précisément de la combinaison du système fondé sur la répartition et du vieillissement progressif de la population. Les retraités sont de plus en plus

nombreux par rapport aux personnes qui entrent sur le marché du travail, occupent un emploi et versent des cotisations. En outre, les nouveaux retraités arrivent à un rythme plus rapide que celui auquel les anciens quittent le système en raison de leur décès. Cette situation s'explique par le vieillissement de la population, les progrès de la médecine et l'allongement de l'espérance de vie. De plus, la pension moyenne des personnes qui décèdent est sensiblement inférieure à celle des nouveaux retraités. Il s'agit d'un facteur supplémentaire qui rend le système toujours plus difficile à financer.

Il convient également d'évoquer le taux de remplacement, un indicateur très important qui mesure, en moyenne, la part que représente la pension de retraite par rapport au salaire perçu pendant la vie active.

Il est intéressant de comparer le taux de remplacement dans les différents pays de l'Union européenne. En Allemagne, berceau du système public de retraite par répartition instauré par Bismarck, le taux de remplacement moyen est d'environ 45%. Autrement dit, la pension moyenne représente moins de la moitié du salaire que percevait le travailleur lorsqu'il était en activité.

En Espagne, en revanche, le taux de remplacement atteint environ 80%. Conséquence : un déficit annuel de 18 milliards d'euros, qui représente près de 15% de l'ensemble des dépenses consacrées aux retraites.

Pour terminer, revenons sur un dernier aspect technique. Comme je l'ai déjà indiqué, l'une des

grandes contributions de Mises, dès 1922, fut de montrer que l'intégralité des cotisations au système public de retraite est en réalité supportée par le salarié et non par l'employeur.

Dire qu'environ trente points de cotisation sont payés par l'entreprise et que le salarié ne supporte directement que 6,7 points sur sa fiche de paie, c'est mentir aux citoyens. Du point de vue de la théorie économique, chaque euro du coût total est en réalité supporté par le travailleur.

En effet, les cotisations de Sécurité sociale font partie intégrante du coût total du travail que l'employeur doit assumer. Lorsqu'il évalue la rentabilité d'un salarié, il ne prend pas seulement en compte le salaire qui lui est versé directement, mais aussi l'ensemble des coûts liés à son emploi, dont le principal est constitué par ces trente points de cotisations sociales.

Pour les employeurs, il serait indifférent de verser directement ces trente points de cotisations au salarié afin qu'il puisse en disposer librement. Le coût total du travail ne serait pas augmenté d'un seul centime.

Cependant, la diffusion de cette idée ne serait pas favorable à la classe politique, car elle remettrait en cause l'ensemble du système. Beaucoup de personnes feraient leurs propres calculs. Par exemple, un salarié gagnant 1 000 euros par mois constaterait que 30 % représentent environ 300 euros mensuels, soit plus de 4 000 euros par an sur quatorze mois de salaire. Il pourrait alors investir cette somme dans une assurance retraite, accumu-

ler un capital personnel et bénéficier, selon cette analyse, d'une pension réellement garantie, reposant sur des investissements réels plutôt que sur un système de répartition semblable à une pyramide financière.

Un léger progrès a néanmoins été réalisé ces dernières années : les bulletins de salaire indiquent désormais le coût des cotisations de Sécurité sociale supporté pour chaque salarié. En revanche, les salaires ne sont toujours pas présentés en salaire brut avec une déduction explicite de l'ensemble des cotisations, comme c'est le cas pour l'impôt sur le revenu. Si tel était le cas, chacun verrait clairement qu'environ 37% de ce qu'il gagne chaque mois — les trente points versés par l'employeur auxquels s'ajoutent les 6,7 points déjà prélevés sur le salaire — sont consacrés au financement du système de retraite.

En résumé, ce sont ces différents problèmes techniques qui rendent le système insoutenable, et qui font que la situation est impossible à résoudre. Tout cela est parfaitement clair. Il s'agit du problème le plus grave auquel le pays soit confronté ; c'est pourquoi il est de notre responsabilité de l'expliquer et de le comprendre.

Le plus curieux, est que ces difficultés sont connues des responsables gouvernementaux, des fonctionnaires du ministère du Travail et même des responsables politiques. C'est un véritable secret de Polichinelle. C'est dans cet esprit qu'a été conclu ce que l'on appelle le Pacte de Tolède : préserver le silence et maintenir l'idée que le système public de

retraite, présenté comme l'un des piliers de l'État-providence, est solide et bénéfique, sans révéler son caractère insoutenable. En parallèle, les responsables cherchent discrètement des solutions pour prolonger son fonctionnement aussi longtemps que possible.

Il n'existe cependant aucune véritable issue à cette impasse. Et ceci me conduit à aborder un premier problème d'ordre éthique, étroitement lié aux précédents : le système de retraite par répartition est fondamentalement immoral et injuste, car il n'offre aucune garantie réelle.

En effet, la Sécurité sociale peut être représentée comme un contrat d'assurance, dans lequel une personne qui a travaillé et cotisé acquiert un droit à « sa » pension une fois à la retraite. Cela laisse croire à l'existence d'un contrat entre deux parties. Or, aucun véritable contrat n'existe. Il ne s'agit que d'une vaste fiction, voire d'une forme de tromperie à grande échelle.

Car l'immense majorité des citoyens n'a pas conscience qu'il n'existe aucun contrat, que la totalité de ce qu'ils ont versé a été dépensée en son temps et que, par conséquent, il n'y a aucune garantie qu'ils perçoivent leurs pensions le moment venu. En d'autres termes, le versement de nos retraites lorsque nous cesserons notre activité dépendra des aléas politiques et des capacités économiques de l'avenir. Il n'y a aucun fonds capitalisé, aucune garantie, aucun contrat, rien du tout. Ce qui existe, c'est une dépendance absolue envers l'État. Et je me permettrai ici une petite digression.

Je vous recommanderais à tous de lire l'article sur l'histoire du libéralisme en Allemagne que nous avons publié dans sa version espagnole il y a deux numéros dans la revue *Procesos de Mercado*. Cet article est signé par Ralph Raico, docteur en histoire et grand libertarien autrichien. Il y est relaté l'histoire d'Otto von Bismarck, qui est celle du politicien typique sans scrupules. Il commence par diriger le parti libéral allemand avant de glisser progressivement vers l'étatisme autoritaire, en façonnant un État prussien de plus en plus militarisé. Cela commence alors à provoquer des scissions au sein du Parti libéral allemand. Il mène ensuite la *Kulturkampf* (il est essentiel que l'éducation soit monopolisée par l'État afin d'endoctriner l'ensemble des citoyens pour en faire une armée au service du pouvoir) et suscite un immense débat, car les Églises, menacées par l'Église catholique, se rebellent et affirment qu'il faut défendre la liberté d'enseignement, qu'il n'incombe pas à l'État d'éduquer les citoyens, mais aux parents, selon leurs circonstances, leurs idées, leurs croyances, etc.

C'est alors que commence à émerger en Allemagne un important parti socialiste marxiste qui attire de plus en plus de travailleurs. Bismarck, dans le but de paralyser ce mouvement de gauche, estime que la meilleure façon de le neutraliser est d'instaurer en 1884, pour la première fois en Europe, un système de retraite par répartition, donnant ainsi naissance au système que nous subissons aujourd'hui.

(Ce nouveau système bismarckien comportait ses petits pièges de taille, comme le fait que la pension ne s'obtienne qu'à partir de 65 ans, un âge que très peu de gens atteignaient à la fin du XIX[e] siècle, etc. Mais peu importe : dès lors qu'un principe est violé, tout est perdu.)

De façon très illustrative, lors du débat sur l'adoption du système de pensions de Bismarck, Eugen Richter, le chef des véritables libéraux dissidents, demande la parole au Parlement allemand et lance au chancelier : « Monsieur le Chancelier, avez-vous conscience que si ce projet de loi est adopté, vous rendrez le peuple allemand dépendant de l'État pour le restant de ses jours ? » Bismarck se lève alors, prend la parole et répond : « C'est précisément mon objectif. » Évidemment, comme on dit, de ces poussières viennent ces boues. Nous voyons bien ce qui s'ensuit : deux guerres mondiales, toutes sortes de génocides, etc. C'est là que réside l'origine de notre problème insoluble.

Mais d'un point de vue éthique, la légitimité morale est également plus que douteuse lorsqu'il s'agit de faire peser sur les épaules de nos enfants et de nos petits-enfants, et même d'individus qui ne sont pas encore nés, la charge de notre subsistance future au moyen de ce système. Les a-t-on seulement consultés ou leur a-t-on demandé leur consentement ?

Évidemment, ce système n'était pas viable, intrinsèquement ; il se résume à un jeu à somme nulle. Si l'on maintient les engagements pris de manière irresponsable par les politiques en la ma-

tière, c'est au prix d'un poids de plus en plus intolérable pour ceux qui travaillent déjà ou qui vont travailler. Quoi qu'il en soit, ce que les uns gagnent, les autres le perdent. On a créé ainsi, artificiellement et sans nécessité, un conflit social insoluble entre deux classes opposées (les actifs et les retraités).

La Sécurité sociale repose en outre — et c'est là un autre problème éthique ô combien évident — sur un paternalisme suranné. On avance souvent qu'il faut agir ainsi car de nombreuses personnes se retrouveraient sans pension au moment de la retraite si l'on ne faisait rien. Mais même en acceptant cet argument par pure dialectique, serait-il justifié, sous prétexte que des individus se retrouvent chaque jour incapables de se nourrir par imprévu ou malchance, d'obliger l'ensemble des Espagnols à consommer une pitance uniforme financée par l'État ? À l'évidence, l'immense majorité répondrait par la négative.

Or, ce qui paraît aberrant en matière d'alimentation, c'est précisément ce que l'on applique dans le domaine des retraites. Sous prétexte qu'une minorité pourrait, par imprévu ou par malchance, ne pas disposer d'une pension « digne », on contraint l'ensemble des citoyens à intégrer par la force un système uniforme et non viable.

En fin de compte, la Sécurité sociale n'est ni une sécurité, ni sociale : c'est le comble de l'imposture sémantique. Il n'y a aucune sécurité quant au versement de ce qui nous a été promis, et elle n'a rien de social : on dépouille bon nombre de travailleurs,

gagnant à peine un millier d'euros par mois, de 37% de leur salaire pour financer les pensions de retraités qui gagnent plus qu'eux.

Faut-il en outre rappeler l'absurdité du système démocratique actuel, qui nous juge suffisamment matures tous les quatre ans pour élire nos représentants politiques, mais qui, l'instant d'après, nous traite en mineurs incapables en nous interdisant par la force de gérer notre propre épargne-retraite comme bon nous semble (rappelons que nous cotisons de manière coercitive au système à hauteur d'au moins 37 % de nos revenus) ?

Quelle est donc l'unique issue ? En finir avec le système par répartition.

Mais il subsiste une difficulté : dans un système intergénérationnel de cette nature, lorsque la réforme indispensable sera menée, une génération devra payer deux fois. Sera-t-elle disposée à le faire, une fois qu'elle l'aura compris, pour s'extraire enfin du système par répartition ?

Il s'avère que différentes illustrations historiques ont démontré que oui. Au Royaume-Uni, dans les années 1970, avec un taux de remplacement nettement plus bas, l'impossibilité du système est apparue au grand jour et, à la suite d'un accord entre les deux partis (travailliste et conservateur), il a été décidé d'offrir à chacun la possibilité de quitter le système public de pensions. Et qu'est-il advenu ? Eh bien, l'immense majorité des travailleurs a choisi de le quitter : jugez un peu la confiance qu'ils accordaient à ce mécanisme...

On a ensuite procédé de la même manière dans d'autres pays, comme au Chili, mais je n'aime guère citer le Chili, car pour discréditer la réforme, on s'empresse aussitôt d'invoquer Pinochet ou le fait que les pensions seraient insuffisantes (sous prétexte qu'au bout du compte, les gens n'ont pas voulu épargner au-delà du 10% fixé comme minimum). Parlons plutôt du Royaume-Uni, qui est devenu la première puissance d'investissement, d'épargne et de finance en Europe.

Mais comment s'y prendre en Espagne ? Eh bien, c'est relativement simple. Il suffit d'une volonté politique et d'un indispensable effort pédagogique en direction de la population. J'ai fait les calculs. Il s'agit d'offrir la même option en Espagne : que celui qui le souhaite s'en aille. Il pourrait affecter 10% de sa base de cotisation à son système de pension privé — à condition, cela va de soi, de s'engager à continuer de cotiser de manière coercitive au système public avec le reste de ses prélèvements actuels pendant une génération, jusqu'à la disparition du dernier retraité (environ vingt-cinq ans).

Dix points sur les trente-sept actuellement versés représentent à peu près un quart du budget actuel des dépenses de pension, c'est-à-dire environ 3% du PIB. Si le système public de pensions se privait soudain de dix points parce que l'ensemble des Espagnols choisissait de le déserter (ce qui ne se produirait pas de toute façon, les personnes proches de la retraite n'ayant aucun intérêt à le faire), il y aurait, dans le pire des cas, un manque à gagner de

3% du PIB. Ce que je propose, c'est que l'État rééquilibre complètement le reste de ses comptes, discute avec l'Union européenne et tienne ce langage : « Voyez-vous, pendant une génération, nous afficherons un déficit de 3%, mais c'est parce que nous accomplissons l'effort de passer du système par répartition vers un système par capitalisation, résolument et définitivement. »

Et si l'on écoute en outre le professeur Huerta de Soto pour comprendre que tous les problèmes financiers trouvent leur origine dans l'existence d'une banque à réserve fractionnaire et que, par surcroît, l'on décide d'instaurer un coefficient de caisse de 100%, l'ensemble du problème se trouverait *ipso facto* résolu, comme le démontre le chapitre 9 de mon livre *Dinero, crédito bancario y ciclos económicos*.

Pourquoi ? Tout simplement parce que si l'on consolide les dépôts à vue avec de la monnaie nouvellement créée et qu'à compter de ce moment-là tous les dépôts à vue sont adossés à 100%, les intermédiaires financiers ne pouvant dès lors prêter que ce qui a été préalablement épargné, etc., on mettrait en lumière le fait que tous les actifs figurant actuellement au bilan des banques en tant que collatéral des dépôts à vue ne sont que le fruit de l'exploitation que les banques ont subie et exercée de manière occulte aux dépens des citoyens sous forme de seigneuriage.

Ce que je propose dans le chapitre mentionné, c'est de convertir tous ces actifs en fonds d'investissement gérés par les banques et d'échanger leurs

parts contre la dette publique en circulation. Les études menées en Angleterre montrent qu'il serait possible de rembourser la totalité de la dette publique ou, dans le cas de l'Espagne, de faire face à la majeure partie des engagements latents du système public de retraites. Les dépôts à vue se trouveraient consolidés par une monnaie de création nouvelle, qui ne serait pas inflationniste puisqu'elle y demeurerait stérile.

En outre, si la réforme est menée à son terme, l'amortissement intégral de la dette publique nous permettrait d'économiser le coût actuel de ses intérêts, qui dépasse même ce seuil de 3% correspondant à notre décalage initial. Nous bouclerions ainsi la boucle et résoudrions tous les maux de notre système public de pensions. Une fois la réforme achevée, il n'y aurait plus d'effet négatif sur l'épargne, bien au contraire : chacun épargnerait pour ses vieux jours. Le vieillissement de la population ne poserait plus le moindre problème, le nouveau régime de retraite ne reposant plus sur cette prétendue solidarité intergénérationnelle, puisque chaque génération subviendrait à ses propres besoins. Nous aurions de surcroît une conscience aiguë de ce que nous gagnons réellement et de ce que nous coûtons à nos employeurs (ce qui nous est versé en brut), et nous serions pleinement maîtres de notre destin en décidant de la part que nous choisissons d'épargner. S'évanouiraient alors tous les dilemmes éthiques consistant à faire peser sur les épaules de nos petits-enfants pas encore nés le fardeau insupportable du système. Et par-dessus tout, nous disposerions

d'une véritable garantie de percevoir nos pensions le moment venu, adossées à des actifs réels qui seraient toujours là, judicieusement investis.

De la sorte, l'ensemble des difficultés techniques et éthiques se trouverait balayé.

Théorie du nationalisme libertarien

Introduction

Le problème du nationalisme et de l'existence des nations suscite généralement un grand désarroi parmi les penseurs libéraux contemporains. D'une part, il est admis que le nationalisme a joué un rôle salutaire en favorisant la chute des régimes communistes d'Europe de l'Est et en s'opposant, en maintes circonstances historiques, à l'étatisme interventionniste et centralisateur. De surcroît, d'éminents dirigeants libéraux européens ont défendu le rôle de la nation comme un contrepoids indispensable aux tendances interventionnistes et centralisatrices qui se manifestent, par exemple, dans le processus d'unification européenne. Enfin, on observe souvent que la décentralisation nationaliste enclenche un processus spontané de concurrence, lequel tend à réduire les réglementations et l'interventionnisme issus, pour l'essentiel, des organes centraux du pouvoir étatique. [1]

[1] À titre d'illustration, on peut observer comment la concurrence fiscale entre les communautés autonomes d'Espagne a supprimé *de facto* les droits de succession entre proches dans plusieurs d'entre elles, ce qui a constitué une amélioration notable pour de nombreux Espagnols. Cette tendance a été systématiquement dénoncée par les gouvernements régionaux les plus interventionnistes (au premier rang desquels le gouvernement catalan), avec le soutien du gouvernement central à Madrid.

Cependant, d'autre part, on ne peut ignorer que le nationalisme a fréquemment entraîné de graves conséquences pour la liberté humaine. Ainsi, sans qu'il soit nécessaire de rappeler la tragédie du national-socialisme en Allemagne et en Italie durant la première moitié du siècle dernier, on garde en mémoire le drame de la guerre entre les nations de l'ex-Yougoslavie ou, par exemple, les atteintes à la liberté de choix de nombreux citoyens par les gouvernements successifs de la Catalogne.

Il apparaît donc évident qu'il est nécessaire de développer une théorie du nationalisme propre à élucider ces questions, afin de permettre aux libéraux d'adopter une position cohérente face aux problèmes posés par le concept de nation, le nationalisme et les relations inter-nationales.

Définition et caractéristiques de la nation

La nation peut se définir comme un sous-ensemble ou un ordre spontané et vivant d'interactions humaines, constitué par une série déterminée de comportements réglés, de nature linguistique, culturelle, historique, religieuse et — avec une importance bien moindre — raciale. Parmi tous les usages comportementaux qui constituent l'essence nationale, se distingue avant tout la langue ou l'idiome que partagent les membres du groupe national, et qui représente l'un des signes d'identité les plus significatifs.

L'essence du concept de nation que nous venons de décrire s'articule parfaitement avec la théorie de l'origine, de la nature et du développement des ins-

titutions sociales que l'on doit à l'École autrichienne d'économie. [1] En effet, l'École autrichienne explique l'émergence évolutive et spontanée des institutions sociales (éthiques, morales, économiques et linguistiques) comme le résultat d'un processus décentralisé d'interactions humaines, guidé par les individus qui, dans chaque circonstance historique, font preuve de la plus grande perspicacité entrepreneuriale pour découvrir les comportements les plus aptes à réaliser leurs objectifs particuliers. Ces comportements, expérimentés dans un processus social de tâtonnement, se diffusent à l'ensemble du corps social par le biais des mécanismes d'apprentissage et d'imitation. Cela signifie que les institutions sociales se trouvent dans un processus constant d'évolution ; dans le cas spécifique de la nation, et de toutes les manifestations linguistiques et culturelles qui la composent, celles-ci sont en perpétuel changement, se chevauchant et rivalisant avec d'autres ordres nationaux qui, eux aussi, naissent, croissent, se développent continuellement, et peuvent éventuellement stagner ou même disparaître en étant absorbés par d'autres nationalités et langues plus avancées, plus riches ou plus étendues.

En somme, les nations ne sont rien d'autre que des réalités sociales évolutives, unies principalement par une langue commune et d'autres caracté-

[1] Sur la théorie autrichienne des institutions sociales et le concept de société conçue comme un processus spontané, on consultera Jesús Huerta de Soto, *Socialismo, cálculo económico y función empresarial*, Unión Editorial, Madrid, 1992 (6e édition, 2020), en particulier les p. 68-73 et 84-85.

ristiques historiques ou culturelles, qui surgissent de manière spontanée et sélective, et qui rivalisent constamment sur un « marché » beaucoup plus vaste — à l'échelle mondiale — de nations, sans que l'on puisse savoir *a priori* quel sera le destin historique de chacune d'elles, ni quelles nations particulières prévaudront ou subsisteront à l'avenir. [1]

[1] Sur la considération des nations comme des ordres spontanés ou des sous-ensembles de la société civile en concurrence avec d'autres ordres nationaux dans le processus social, voir l'ouvrage de Ludwig von Mises, *Nation, State and Economy: Contributions to the Politics and History of our Time*, New York University Press, New York et Londres, 1983. Ce livre est la traduction anglaise de l'ouvrage initialement publié par Ludwig von Mises au lendemain de la Première Guerre mondiale sous le titre *Nation, Staat und Wirtschaft: Beiträge zur Politik und Geschichte der Zeit*, Manzsche Verlags- und Universitäts-Buchhandlung, Vienne et Leipzig, 1919. Il est très significatif que cet ouvrage majeur ait également été publié en italien sous le titre *Stato, Nazione ed Economia*, Bollati Boringhieri, Turin, 1994, puis en espagnol par Unión Editorial, Madrid, 2010. Les thèses stimulantes de Mises sur le nationalisme ont été développées ultérieurement dans son livre remarquable *Omnipotent Government: The Rise of the Total State and Total War*, Arlington House, New York, 1969 (la première édition date de 1944, publiée par Yale University Press ; il existe une traduction espagnole de Pedro Elgóibar intitulée *Omnipotencia Gubernamental*, publiée par Editorial Hermes au Mexique en 1946, 2e édition par Unión Editorial, Madrid, 2002). Ludwig von Mises fut un témoin particulièrement lucide des événements graves qui conduisirent aux deux guerres mondiales du siècle dernier, événements qu'il explique et commente avec une grande profondeur et sa perspicacité habituelle dans les deux ouvrages mentionnés.

Il est primordial de reconnaître les liens intimes qui unissent les institutions juridiques, économiques et ce sous-ensemble de la société civile que l'on nomme la nation. En réalité, la société n'est rien d'autre qu'un processus d'une immense complexité fait d'interactions humaines — lesquelles sont fondamentalement des relations d'échange que les individus nouent en partageant un langage souvent commun, substrat de toute nation. De surcroît, ces interactions se déploient conformément à des normes, des règles ou des coutumes de conduite. Celles-ci forment non seulement le droit dans sa dimension matérielle, mais aussi toute une constellation de comportements structurés : règles morales, principes d'éducation, de courtoisie, habitudes vestimentaires ou croyances, qui finissent par se cristalliser et s'englober dans le concept même de nation. Les groupes sociaux qui adoptent les comportements les plus aptes à réaliser leurs objectifs l'emportent sur les autres, par le jeu d'un processus sélectif et spontané, en constante évolution.

L'être humain ne possède pas, et ne peut posséder, l'information nécessaire pour concevoir consciemment de tels processus sociaux. Ces derniers intègrent en effet un volume colossal d'informations et de connaissances pratiques, continuellement découvertes et assimilées par les individus agissants. C'est pourquoi le recours à la coercition ou à la violence physique pour imposer des comportements d'ordre national est condamné à l'échec. Les raisons en sont strictement identiques à celles qui démontrent l'impossibilité théorique de coordonner

la vie en société par des décrets coercitifs. En d'autres termes, le théorème de l'impossibilité du socialisme, mis au jour par les théoriciens de l'École autrichienne (Mises et Hayek), s'applique pleinement à toute tentative de forcer ou d'imposer par la violence un résultat donné au processus social dans le domaine des nationalités. [1] C'est là une vérité que bien des nationalistes ignorent.

Cette analyse, combinée au caractère éminemment dynamique de l'idée de nation, interdit d'accepter le dogme selon lequel chaque nation devrait correspondre à un État politique doté de frontières fixes et intangibles. Si l'on appréhende la nation comme un sous-ensemble de la société civile en perpétuelle évolution et expérimentation, il est évident qu'un grand nombre d'individus se trouveront toujours dans une phase de transition et d'expérimentation nationale, influencés à des degrés divers par des cultures différentes. Nul ne peut prédire si ces individus seront finalement assimilés par la culture et la langue d'une nation, par celles d'une autre, ou s'ils finiront par en fonder une nouvelle.

Nous savons que les nations se trouvent dans une situation de concurrence, de mutation, d'évolution et de chevauchement permanents. Dès lors qu'on conçoit la nationalité comme une réalité historique dynamique, il devient impossible de l'enchaîner de manière rigide et figée à un espace géographique déterminé. Toute tentative de séquestrer

[1] Jesús Huerta de Soto, *Socialismo, cálculo económico y función empresarial*, 6e édition, *op. cit.*, chapitre 3.

par la violence une réalité aussi mouvante et intrinsèquement sociale dans des frontières préétablies ne peut engendrer que des conflits insolubles et des guerres, au prix d'un coût humain et social exorbitant qui mettra en péril, *in fine*, l'existence même de la nation. Bien au contraire, les nationalités, comprises comme des composantes de la société civile, ne peuvent voir leur pérennité garantie que dans un processus de concurrence internationale, s'épanouissant dans un environnement de pure liberté.

Principes fondamentaux du nationalisme libertarien

Quatre principes essentiels gouvernent l'harmonisation des relations entre les différentes nations : le principe d'autodétermination, le principe de la liberté totale du commerce entre les nations, le principe de la liberté d'émigration et d'immigration soumise au droit, et le principe de l'existence d'un système monétaire international unique et spontané, tel que l'étalon-or classique. Nous allons à présent analyser chacun de ces principes.

Le principe d'autodétermination signifie que chaque groupe national doit disposer, à tout moment, de la faculté de décider librement de l'État politique dans lequel il entend s'insérer. En d'autres termes, chaque sous-ensemble de la société civile doit jouir de la liberté de choisir son affiliation politique. Ainsi, selon la volonté librement exprimée de ses membres, une même nation peut parfaitement se trouver dispersée entre plusieurs États. C'est précisément le cas de la nation anglo-

saxonne — sans doute la plus développée, la plus dynamique et la plus féconde de l'époque contemporaine —, éclatée en différents États politiques dont les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni sont, à n'en pas douter, les plus éminents. On peut également citer l'exemple de la nation de langue allemande, dont les quelque cent millions de membres se répartissent au sein de trois États majeurs d'Europe : l'Allemagne, l'Autriche et une partie de la Suisse. À l'inverse, il est tout aussi possible que des nations distinctes choisissent de former un seul et même État. La Suisse intègre ainsi des cantons appartenant à trois nations différentes : allemande, française et italienne. De la même manière, dans le cas de l'Espagne, on pourrait identifier l'existence d'au moins trois groupes nationaux : castillan, catalan et basque. [1]

S'agissant du principe d'autodétermination, deux nuances très importantes s'imposent néanmoins. Premièrement, la décision de faire partie ou non d'un État politique donné n'est pas nécessairement

[1] Le diagnostic de Fernando Pessoa est peut-être plus rigoureux ; il considère qu'il existe en Ibérie trois nations distinctes — la Castille, la Catalogne et la nation galaïco-portugaise — réparties entre deux États différents : l'Espagne et le Portugal. Pessoa ne fait pas mention de la nation basque, sans doute parce qu'il la perçoit comme une nation en voie de régression, presque totalement disparue et absorbée par d'autres. Voir ses articles *Para o ensaio 'Iberia'* et *Princípios do Nacionalismo Liberal*, inclus dans Fernando Pessoa, *Obra Poética e em Prosa*, vol. III, Lello & Irmão-editores, Porto, 1986, p. 979-1009 et 1125-1136.

une démarche de nature explicite (bien que l'on ne saurait exclure que, dans certaines circonstances historiques, une sécession soit décidée par voie de référendum, comme ce fut le cas, entre autres, pour les nations tchèque et slovaque). Bien souvent, la volonté d'appartenir à un État se manifeste de manière coutumière, c'est-à-dire par le choix implicite, historiquement perpétué par la majorité des membres d'une nation, de vivre au sein d'un État spécifique. Deuxièmement, le principe d'autodétermination ne se réduit pas à la seule faculté pour des individus résidant dans un espace géographique donné de décider, à la majorité, s'ils souhaitent ou non s'intégrer à un État en fonction de leur identité nationale. Ce principe doit s'appliquer de manière générale, à tous les niveaux et pour tous les sous-ensembles de la société civile, qu'ils soient ou non unis par un lien de type national. Cela signifie que le principe d'autodétermination est parfaitement compatible avec l'existence de nations choisissant librement de se disperser dans différents États. Par ailleurs, il implique d'accepter qu'au sein d'une même nation et d'un même État, des groupes minoritaires puissent décider de faire sécession, de se séparer ou de se rattacher à un autre État au gré de leurs intérêts particuliers. [1] Par conséquent, il convient d'éviter qu'un groupe national ayant choisi de faire sécession d'un État où il était minoritaire

[1] Tel serait le cas de cette fraction significative de la Catalogne qui a ébauché une tentative d'organisation sous le nom de « Tabarnia », portée par le désir de demeurer au sein de l'État espagnol.

n'utilise à son tour la coercition systématique — dont il souffrait auparavant — pour assujettir d'autres minorités nationales demeurant en son propre sein.

Le deuxième principe essentiel devant régir les relations entre les différentes nations est celui de la liberté totale du commerce. En effet, si les nations s'obstinent à figer des frontières géographiques spécifiques pour se séparer en érigeant des obstacles aux échanges et des mesures protectionnistes, elles se condamneront inévitablement, à un degré plus ou moins marqué, à organiser leur économie et leur société sur la base du principe de l'autarcie. Or, l'autarcie n'est pas viable d'un point de vue économique. Aujourd'hui, compte tenu du degré d'avancement de la division internationale du travail, aucune zone géographique ne dispose à elle seule de la totalité des ressources nécessaires au maintien d'une économie moderne. Par conséquent, une nation protectionniste se verrait continuellement acculée à forcer l'expansion de ses frontières dans le but d'accaparer davantage de ressources économiques, matérielles et humaines.

Cela signifie que le protectionnisme, appliqué au domaine national, engendre inévitablement la logique du conflit et de la guerre, rationalisée par la volonté d'étendre des frontières et de conquérir de nouveaux marchés ou facteurs de production. Le protectionnisme national finit donc, *in fine*, par détruire et sacrifier les réalités nationales elles-mêmes dans une guerre inéluctable de toutes les nations contre toutes les nations. Il est aisé de comprendre que les grands conflits armés ont toujours trouvé

leur origine dans le nationalisme protectionniste et que, par ailleurs, les conflits nationaux contemporains (comme au Moyen-Orient) s'évanouiraient dans un environnement caractérisé par un marché commun et une liberté totale de commerce entre toutes les nations impliquées.

S'agissant de ce principe, il convient de prendre en considération la loi économique suivante : toutes choses égales par ailleurs, plus une nation est rattachée à un État politique de petite taille, plus il lui sera difficile d'imposer ce protectionnisme centralisateur générateur de conflits armés, et plus elle se verra contrainte d'accepter la liberté du commerce. Il en est ainsi parce que plus l'État en question est exigu, plus ses habitants ressentiront l'impossibilité d'accéder aux marchés et aux ressources de l'étranger en l'absence d'une liberté totale des échanges. Inversement, plus l'organisation étatique est vaste sur les plans géographique et humain, plus il sera aisé d'échafauder son économie selon une logique autarcique, sans que les citoyens soient en mesure d'identifier précisément tout ce qu'ils perdent du fait de l'absence de liberté commerciale.

Bien que cette loi économique majeure constitue un argument décisif en faveur de la décentralisation et du cloisonnement politique des nations en unités administratives les plus réduites possible[1], une question reste ouverte : les défenseurs de la liberté

[1] Consulter, dans cette perspective, l'article remarquable de Hans-Hermann Hoppe, *Against Centralization*, paru dans *The Salisbury Review*, juin 1993, p. 26-28.

doivent-ils soutenir distinctement toute sécession, y compris dans les cas où celle-ci entraînerait, du moins à court terme, de graves régressions de la liberté individuelle ? [1]

En deuxième lieu, la liberté d'émigration ne doit en aucun cas impliquer l'octroi rapide du droit de vote politique aux immigrés, et ce afin d'éviter toute exploitation politicienne par les nationalités impliquées dans ces flux migratoires. Ceux qui émigrent doivent être pleinement conscients qu'ils s'installent dans un nouvel environnement culturel où ils amélioreront vraisemblablement leurs conditions de vie, mais que cela ne leur confère nullement le droit d'utiliser les mécanismes de la coercition politique (matérialisés par le vote démocratique) pour intervenir et altérer les processus spontanés des marchés nationaux au sein desquels ils s'insèrent. C'est uniquement après une période de temps prolongée, lorsqu'il sera manifeste qu'ils ont pleinement assimilé les principes culturels de la société d'accueil, que l'octroi du droit de vote politique pourra être envisagé. [2]

[1] À cet égard, il serait fort instructif d'analyser les cas de l'Écosse et de la Catalogne, qui se révèlent être, de manière relative mais tout à fait significative, plus imprégnées de socialisme que leurs États centraux respectifs.

[2] C'est dans cette situation que se trouve la majeure partie de la population de la Catalogne et, plus encore, du Pays basque, dont la nationalité est fondamentalement castillane. Leurs droits politiques sont incontestables, dans la mesure où ils résident dans ces zones géographiques depuis de nombreuses années, voire depuis plusieurs générations.

En troisième lieu, les émigrants ou immigrants doivent être en mesure de démontrer qu'ils intègrent le groupe social qui les reçoit dans le but d'y apporter leur capacité de travail, technique ou entrepreneuriale. En d'autres termes, ils doivent disposer de moyens de subsistance indépendants, de façon à ne pas constituer une charge pour l'assistance publique et à pouvoir, comme principe général, subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

En quatrième et dernier lieu — et c'est là le principe le plus fondamental devant réguler l'émigration —, les immigrés doivent respecter scrupuleusement le droit matériel (particulièrement le droit pénal) du groupe social d'accueil et, de manière tout à fait stricte, le droit de propriété privée en vigueur dans la société où ils arrivent. De la sorte, on évitera les phénomènes d'occupation de masse (comme c'est le cas pour les *favelas* au Brésil, qui se sont le plus souvent construites sur des terrains appartenant à autrui).

La réalité est que les problèmes les plus visibles engendrés par l'immigration trouvent habituellement leur source dans l'absence de définition ou de défense préalable et claire des droits de propriété engagés. Les nouveaux arrivants peuvent alors infliger un nombre considérable de coûts externes aux résidents historiques, ce qui finit par déclencher des poussées de xénophobie au coût social exorbitant. Ces conflits se trouvent réduits au minimum, voire totalement évités, précisément dans la mesure où progresse le processus de privatisation de l'intégralité des ressources existant au sein du

corps social. La liberté d'émigration n'est jamais un droit unilatéral et absolu de l'immigrant ; elle présuppose toujours l'accord volontaire et le contrat, c'est-à-dire le consentement réciproque des habitants du pays d'accueil, dont les droits de propriété devront être respectés dans chacune des relations spécifiques qu'ils décideront librement de nouer avec chaque émigrant.

Le quatrième et dernier principe du nationalisme libertarien réside dans la nécessité d'abolir le nationalisme monétaire sous toutes ses formes. Seul un système monétaire international (et spontané), totalement soustrait à la manipulation des hommes politiques et des nationalistes — tel que l'étalon-or classique dans sa forme la plus pure —, est capable de conjurer les dévaluations compétitives et de dresser un rempart contre le protectionnisme, le populisme et le national-socialisme qui prospèrent dans le chaos des taux de change flottants.

Le système monétaire européen fondé sur l'euro a pu, pendant quelques années, faire office de *substitut* à ce système monétaire international idéal. Il a exercé une discipline salutaire sur les différents États-nations d'Europe, les contraignant à engager les réformes indispensables d'austérité et de libéralisation dont ils avaient tant besoin. Malheureusement, cette dynamique a été interrompue dès lors que le système a été prostitué par les politiques d'assouplissement quantitatif (*quantitative easing*) — servilement importées de la Réserve fédérale américaine (FED) — et par la trahison de ses principes

fondateurs, des dérives orchestrées par Mario Draghi, ses acolytes et ses successeurs. [1]

Avantages économiques et sociaux du nationalisme libertarien

Dès lors que sont respectés les principes que nous avons explicités dans la section précédente, les concepts de nation et de nationalité, loin de nuire au processus d'interaction sociale, s'avèrent hautement bénéfiques d'un point de vue libertarien : ils enrichissent, renforcent et approfondissent le processus spontané et pacifique de la coopération sociale.

Imaginons, à titre d'illustration, un environnement où s'appliqueraient les quatre principes fondamentaux susmentionnés — et en particulier la liberté du commerce et la liberté d'émigration —, à l'instar de ce que devrait être l'Union européenne. Il est manifeste que, dans un tel contexte, aucun État-nation ne pourrait, de son propre chef, adopter des mesures interventionnistes ou des réglementations de coercition institutionnelle. C'est ainsi que nous observons en Europe à quel point le nationalisme fait office de véritable soupape de sécurité

[1] Voir Jesús Huerta de Soto, *La Japonisation de l'Union Européenne*, *Procesos de Mercado*, vol. XVI, n° 2, automne 2019, p. 317-342 ; *Les effets économiques de la pandémie : une analyse autrichienne*, *Procesos de Mercado*, vol. XVIII, n° 1, printemps 2021, p. 13-57 ; et *Le système financier idéal*, in *Ensayos de Economía Política*, Unión Editorial, Madrid, 2014, chapitre 22, p. 333-334.

contre les pulsions socialistes et interventionnistes défendues par de larges pans de la bureaucratie européenne, incarnées par le passé par Jacques Delors, et plus récemment par Jean-Claude Juncker et d'autres eurofanatiques. Rappelons en effet que, dès qu'un État ou une région tente d'imposer une réglementation plus restrictive ou une fiscalité plus lourde, les investissements et les citoyens tendent immédiatement à fuir cette zone pour se diriger vers d'autres États ou nations aux réglementations moins interventionnistes et plus favorables, et ce en vertu même de la liberté du commerce et de l'immigration. Ce n'est donc ni un caprice ni une contradiction si une figure libérale aussi éminente que Margaret Thatcher — qui fut le chef de file des libéraux dits eurosceptiques (mouvement auquel j'appartiens moi-même) — a défendu le modèle du nationalisme libertarien face au centralisme de Bruxelles au sein de l'Union européenne. La concurrence entre les nations, dans un contexte de libre-échange, tend inévitablement à propager et à généraliser les mesures et les réglementations les plus libérales de chaque pays aux autres, par la force même de l'émulation mutuelle. Inversement, on comprend désormais parfaitement la justesse de l'intuition des socialistes et des interventionnistes, pour qui la création d'un puissant État fédéral européen, fortement centralisé à Bruxelles, est une condition *sine qua non*. En réalité, aucune mesure interventionniste (de quelque nature qu'elle soit) ne saurait être couronnée de succès si elle n'est pas imposée simultanément à l'ensemble des États et

nations membres de l'Union européenne. Les socialistes (qu'ils se réclament ou non du nationalisme) n'ont d'autre choix que de déplacer le centre de gravité des décisions politiques des États-nations vers le cœur de l'Europe, en octroyant toujours plus de pouvoirs et de prérogatives aux organes bruxellois au détriment des États-nations constituant l'Union. Telle a été précisément la raison d'être véritable et profonde du Brexit — qui menace continuellement de s'étendre à d'autres États membres —, lequel peut néanmoins avoir l'effet salutaire d'intensifier la concurrence économique, fiscale et institutionnelle au sein et en dehors de ce qu'il adviendra de l'Union européenne.

L'Espagne offre un autre exemple d'un espace de liberté commerciale où coexistent et rivalisent différentes nations. La liberté de commerce et d'immigration y est évidente entre les différentes régions et nationalités, ce qui a engendré, dans de nombreux domaines, une certaine dérégulation par le jeu de la concurrence interrégionale. Si ce processus n'a pas progressé davantage, c'est en raison du poids considérable du socialisme — intrinsèquement interventionniste et donc centralisateur — qui a prévalu jusqu'à présent dans de nombreuses Communautés autonomes (à commencer par la Catalogne elle-même). À l'inverse, certaines Communautés autonomes, emmenées par celle de Madrid, ont assoupli leurs réglementations et réduit ou supprimé des impôts (tels que l'impôt sur le revenu, sur la fortune et sur les successions). Cette politique a rencontré un succès remarquable en termes de

prospérité et de soutien populaire, défiant ainsi la voracité fiscale et interventionniste du gouvernement central espagnol. Ce dernier bénéficie d'ailleurs du soutien des nationalismes périphériques les plus socialistes qui, en flagrante contradiction avec leur propre idéal, préfèrent conforter le centralisme de Madrid pourvu que cela empêche les Communautés autonomes les plus libérales de mettre en évidence leurs propres échecs. Il convient également de mentionner le cas de la Navarre qui, pour des raisons historiques, jouit d'une administration unique et lève ses propres impôts. Bien qu'elle utilise ses prérogatives historiques de manière timide et encore fort interventionniste, elle incarne, *in fine*, le modèle de « l'administration unique » qui devrait être étendu au plus vite au reste des régions et nationalités d'Espagne, dans un cadre de pure liberté et de concurrence institutionnelle.

Le rôle de l'État dans le nationalisme libertarien

Le modèle de concurrence entre nations au sein d'un espace régi par les quatre principes fondamentaux susmentionnés (l'autodétermination, la liberté totale du commerce, la liberté d'immigration soumise au droit de propriété et au consentement contractuel, et un système monétaire international fondé sur l'étalon-or) doit être approfondi tant vers le haut que vers le bas de l'échelle des différents échelons de l'organisation étatique. Vers le haut, cette dynamique doit s'appliquer aux États-nations qui forment l'Union européenne, conformément au

modèle libertarien de concurrence que nous avons exposé. Cette émulation entre les nations conduit inéluctablement à une dérégulation croissante et dresse des obstacles permanents devant le centralisme dirigiste de Bruxelles. Mais l'application de ce modèle doit également être défendue vers le bas, c'est-à-dire au niveau des régions et des nations qui composent les différents États d'Europe. Tel devrait être le cas, par exemple, pour l'Espagne, dont le processus d'autonomie régionale doit, à notre sens, culminer par l'instauration d'une « administration unique » pour toutes les régions et nations qui feraient ce choix (en s'inspirant, pour ce qui est de son contenu, du modèle de la Communauté de Navarre qui constitue, sans conteste, le dispositif le plus décentralisé parmi ceux actuellement en vigueur).

Quel serait, dès lors, le rôle dévolu à l'État dans le système libertarien de nationalités concurrentes que nous préconisons ? Si tant est que l'État doive conserver une fonction quelconque[1], celle-ci doit consister exclusivement à être l'incarnation juridique des principes fondamentaux que nous avons énoncés, lesquels rendent possibles la coopération volontaire et pacifique entre les différentes nations. Ainsi, dans le cas de l'Espagne, la Couronne et l'État ne trouveront à l'avenir leur raison d'être que s'ils se portent garants des principes essentiels de la liberté totale du commerce, de l'entreprise et de

[1] Jesús Huerta de Soto, *Libéralisme contre anarcho-capitalisme*, *Procesos de Mercado*, vol. IV, n° 2, automne 2007, p. 13-32.

l'émigration, tant à l'intérieur d'une Communauté autonome qu'entre les différentes Communautés. Il en va de même, à une échelle plus vaste, de la seule et unique légitime raison d'être de l'Union européenne, conformément à l'esprit fondateur originel inscrit dans le Traité de Rome. De surcroît, il convient de sacraliser le principe selon lequel aucune organisation étatique ne saurait disposer de prérogatives et de compétences pouvant être exercées par des entités étatiques plus restreintes et situées à un échelon inférieur de la hiérarchie politique. Par conséquent, à mesure que l'on s'élève dans cette hiérarchie, le contenu politique concret des organisations étatiques doit s'amoindrir, leurs attributions devant revêtir un caractère de plus en plus strictement juridictionnel (des tribunaux de justice essentiellement dédiés à la défense et à la garantie des principes de la liberté d'entreprise et de commerce). À ces compétences de nature juridictionnelle doit s'ajouter, en guise de garde-fou supplémentaire, la prérogative de fixer des plafonds maximaux en matière de réglementation et de prélèvements fiscaux susceptibles d'être imposés de manière coercitive par les collectivités politiques inférieures. Il s'agit, en somme, d'empêcher que des régions ou des nationalités décentralisées puissent assujettir leurs citoyens en toute impunité, en dépit de l'existence formelle de la liberté de commerce et d'immigration entre les zones. [1] C'est

[1] Il incombe par conséquent aux États — dans le cadre de leur fonction strictement juridictionnelle de défense des droits individuels et de la liberté du commerce — de pro-

pourquoi, aux processus spontanés de concurrence entre les nations — qui se traduisent normalement par de la dérégulation et de la libéralisation —, il est opportun d'adjoindre des limites maximales de réglementation et de fiscalité déterminées par les États et les organisations politiques supérieures. De cette façon, ces dernières ne permettraient qu'une émulation vers le bas en matière d'impôts et de contraintes administratives, interdisant aux entités décentralisées d'outrepasser, en aucun cas, les niveaux plafonds de charge fiscale et réglementaire ainsi établis. Il est donc impératif de rompre avec le biais interventionniste de l'harmonisation juridique en vigueur dans l'Union européenne — par laquelle, le plus souvent, les mesures les plus restrictives et interventionnistes de chaque pays sont imposées à tous les autres — pour lui substituer un processus de concurrence dérégulatrice entre les différentes nations. Dans ce schéma, l'Union européenne n'exercerait plus qu'un rôle strictement juridictionnel (la protection des droits individuels et la surveillance de la liberté de commerce et d'immigration) associé, tout au plus, à l'établissement de bornes supérieures quant à la capacité d'inter-

hiber, par exemple, les réglementations de coercition linguistique, les restrictions sur les horaires d'ouverture des commerces, les impôts sur la fortune et sur les successions, ainsi que toutes les autres mesures d'intervention coercitive adoptées en Catalogne et dans d'autres régions espagnoles. Ces mesures, par leur nature même, se trouvent indûment soustraites aux effets bénéfiques de la concurrence interrégionale.

vention et de réglementation économique, sociale et fiscale de chaque État.

Nationalisme libertarien contre nationalisme socialiste (ou national-socialisme)

Il est donc aisé de comprendre que l'origine des maux actuels, que l'on associe généralement au nationalisme, réside moins dans l'idée même de nation que dans la violation des quatre principes fondamentaux du nationalisme libertarien que nous avons analysés. En d'autres termes, le nationalisme cesse d'être une force positive au service du processus pacifique de coopération sociale, et devient un foyer de conflits et de souffrances, précisément lorsqu'il abandonne sa nature libertarienne pour devenir un nationalisme interventionniste ou socialiste. [1] L'erreur conceptuelle se trouve ainsi dans le socialisme, dans l'interventionnisme et dans l'exercice systématique de la contrainte étatique, et non dans le nationalisme en soi. Il faut certes reconnaître que, bien souvent, les interventionnistes

[1] Le problème fondamental du nationalisme et du séparatisme catalans vient précisément de l'influence traditionnelle et majoritaire du socialisme au sein de leur mouvement nationaliste. Cette situation découle de l'afflux massif de travailleurs ayant émigré en Catalogne au siècle dernier pour s'employer dans ses industries, ainsi que du protectionnisme commercial traditionnellement défendu par une grande partie du patronat local, en opposition à la politique comparativement plus libre-échangiste de la Castille.

et les socialistes instrumentalisent et prostituent l'idée de nation pour légitimer et nourrir leurs mesures coercitives. Pour se convaincre que la source des conflits réside dans le socialisme et l'interventionnisme, et non dans le fait national, il suffit d'analyser n'importe quel conflit identitaire. Prenons le cas de l'éducation : les tensions y naissent exclusivement du fait que l'enseignement est public, financé par l'impôt, et que le choix de la langue d'instruction relève d'une décision politique qui violente systématiquement une large part de la population. Dans un régime de réelle liberté d'enseignement — soutenu par exemple par un système de chèque scolaire ou tout autre dispositif garantissant la souveraineté du choix des individus —, tous les conflits linguistiques artificiellement créés par les gouvernements nationalistes s'évanouiraient immédiatement. [1]

[1] Selon les termes mêmes de Mises : « La voie vers une paix éternelle ne passe pas par le renforcement du pouvoir de l'État et de la centralisation, objectif poursuivi par le socialisme. Plus l'État prétend régenter la vie de l'individu, plus la politique revêt de l'importance pour ce dernier, et plus les zones de friction se multiplient dans les territoires à population mixte. Limiter le pouvoir de l'État au strict minimum, comme le préconisait le libéralisme, permettrait d'atténuer considérablement les antagonismes entre les différentes nations qui cohabitent sur un même territoire. La seule véritable autonomie nationale est la liberté de l'individu face à l'État et à la société. L'étatisation de la vie et de l'économie conduit inéluctablement à la guerre entre les nations. » Voir *Nation, State and Economy*, op. cit., p. 96.

Les nationaux-socialistes peuvent-ils se convertir au nationalisme libertarien ?

L'analyse du nationalisme libertarien que nous venons d'exposer offre des arguments irréfutables à l'adresse des défenseurs de l'idéal national qui, par une méprise sur ses exigences réelles, l'ont jusqu'à présent traduit sous une forme interventionniste ou socialiste.

À un nationaliste sincère, attaché à l'idée de nation, on doit démontrer qu'il n'existe que deux modèles possibles de coopération interlinguale et internationale : soit celui fondé sur le libre-échange, la liberté d'immigration et l'autodétermination, soit celui fondé sur le protectionnisme, l'interventionnisme et la coercition étatique. Il est d'ailleurs simple d'expliquer à tout nationaliste que le modèle de la protection coercitive et de l'ingérence face aux autres nations est condamné à l'échec. L'autarcie qu'il engendre déclenche une dynamique de conflit, voire de guerre et de destruction, qui finira par affaiblir dramatiquement la nation même que l'on prétendait défendre. Le modèle protectionniste est une impasse économique et politique. La seule alternative viable, que les nationalistes eux-mêmes devraient reconnaître, est que les nations doivent rivaliser dans un cadre d'égalité juridique fondé sur les principes du libre-échange et de la liberté de circulation.

Cependant, à supposer que ce libre-échange et cette liberté d'immigration soient acceptés, il convient d'aller plus loin dans la démonstration théorique. Si un nationaliste choisit d'être, au sein de sa

propre nation, un interventionniste et un régulateur — c'est-à-dire, peu ou prou, un socialiste ou un « social-démocrate » —, ses mesures dirigistes échoueront inévitablement, à moins qu'il ne parvienne, par un moyen quelconque, à les imposer simultanément à toutes les nations concurrentes de sa zone géographique. Il est par exemple absurde d'édicter des réglementations et des taxes dans un seul État-nation (au sein de l'Union européenne, par exemple) si l'on ne réussit pas, via une directive ou une norme centralisée émanant de Bruxelles, à infliger la même contrainte au reste des États et des régions de l'Union. Par conséquent, le nationaliste aux velléités socialistes et interventionnistes ne fera qu'une chose s'il poursuit ses objectifs avec efficacité : il transférera le centre de gravité des décisions politiques et économiques de la nation qu'il prétend défendre vers le centre bureaucratique de l'État ou de l'organisation supranationale à laquelle il appartient (Madrid ou Bruxelles). Nous touchons là du doigt la parfaite cohérence de l'intuition socialiste des Jacques Delors, Jean-Claude Juncker et autres eurocrates qui cherchent, en toute logique, un renforcement continu des pouvoirs de Bruxelles. En revanche, le paradoxe — et la contradiction majeure — réside dans le fait que de nombreux leaders nationalistes ont eux-mêmes défendu l'hypertrophie des centres de pouvoir étatiques au détriment de leurs propres nations. En choisissant la voie de l'interventionnisme, ils prouvent *de facto* que pour eux, le socialisme importe bien plus que la nation.

Dans cette perspective, il n'est pas téméraire d'affirmer qu'une grande partie de la responsabilité du centralisme madrilène en Espagne incombe au nationalisme catalan lui-même. Historiquement, pour obtenir des privilèges à son profit (de nature protectionniste ou réglementaire), ce dernier n'a jamais hésité à se tourner vers Madrid pour « négocier » et arracher des lois d'envergure nationale s'imposant à toutes les autres régions. Ce faisant, il a inéluctablement renforcé le pouvoir de la capitale, au détriment de la nation même qu'il prétendait défendre. [1] Par conséquent, il n'y a pas, historiquement, de plus grands responsables du centralisme madrilène que ces nationalistes catalans aveugles (ou pas si « aveugles » que cela). [2] Ce ré-

[1] C'est précisément ce qui s'est produit dans l'histoire lorsque le protectionnisme catalan s'est imposé à une Castille libre-échangiste, lors de la promulgation de la loi sur la suspension des paiements — conçue sur mesure pour répondre aux exigences catalanes après la faillite de la Banque de Barcelone —, ou plus récemment, à travers le soutien politique apporté au gouvernement socialo-communiste actuellement au pouvoir à Madrid, lequel dépend de l'appui du nationalisme catalan.

[2] Comme l'a magistralement démontré Ludwig von Mises, « au sein d'un système interventionniste, l'absence de barrières commerciales inter-États déplace le centre de gravité politique vers le gouvernement fédéral. » Voir *Omnipotent Government*, op. cit., p. 268 et suiv., où sont explicitées en détail les raisons de théorie économique pour lesquelles, dans un contexte de liberté commerciale, les mesures d'intervention et de socialisation s'opèrent systématiquement au détriment des nations qui composent l'État, et au profit exclusif du centre politique de celui-ci.

sultat paradoxal est en train de se reproduire à l'échelle, plus vaste, de l'Union européenne. C'est avec une immense naïveté que les dirigeants des différentes régions et nationalités se tournent vers Bruxelles, s'imaginant ainsi affaiblir le pouvoir des États-nations. Ils ne s'aperçoivent pas que le renforcement fédéral de l'Union engendre l'hypertrophie d'un pouvoir centralisé — celui de Bruxelles —, qui pourrait s'avérer bien pire encore. C'est ainsi que se forment d'étranges alliances de circonstance entre, d'une part, des nationalistes naïfs qui soutiennent l'extension des compétences bruxelloises au détriment des États-nations, et, d'autre part, des euro-enthousiastes tout aussi naïfs que leur intuition socialiste pousse à renforcer le pouvoir central. Les uns et les autres ne voient pas que ce processus s'opère au prix d'un affaiblissement continu de l'idée nationale espagnole — et de ses symboles les plus essentiels, au premier rang desquels la monarchie —, mais aussi au prix d'un étouffement progressif de l'idéal national régional, dont les décisions pèsent de moins en moins face aux diktats de l'Union européenne.

Dans ce domaine comme dans tant d'autres, nous voyons converger les intérêts erronés et chimériques des nationalistes et des socialistes, au détriment du véritable esprit libertarien qui devrait pourtant régir les relations pacifiques, harmonieuses et fécondes entre les différentes nations.

Pour autant, nous ne devons pas renoncer à opposer une argumentation rationnelle aux nationalistes d'obédience interventionniste. Chez ceux d'entre eux pour qui l'idéal de la nation l'emporte

sur l'idéologie de la contrainte, il est possible de faire comprendre que les politiques dirigistes (qu'elles soient économiques, culturelles ou linguistiques) qu'ils ont préconisées jusqu'à présent sont les plus contraires qui soient à l'existence même de la nation qu'ils prétendent servir.

L'une des explications les plus plausibles de ce nationalisme interventionniste réside sans doute dans un complexe d'infériorité et un manque de confiance en soi propres à de nombreuses nations. Ce sont précisément les nations en déclin, et donc les plus insécurisées, qui réagissent de la manière la plus violente contre leur propre destin. En principe, on peut affirmer que plus une nation est en état de régression (ayant été absorbée par d'autres plus riches et plus dynamiques), plus les derniers soubresauts de son agonie seront violents (comme en témoigne le cas de la nation basque et, dans une moindre mesure, les dérives interventionnistes du nationalisme catalan dans le domaine linguistique et bien d'autres). À l'inverse, une nation véritablement sûre d'elle-même, qui croit en son avenir et ne redoute pas la concurrence des autres nations dans un cadre de stricte égalité juridique, sera une nation où prévaudra plus aisément cet esprit de coopération libérale que nous avons décrit et proposé tout au long de cet article. [1]

[1] « Une nation qui croit en elle-même et en son avenir, une nation qui entend cultiver le sentiment certain que ses membres sont unis non par le simple hasard de la naissance, mais par la possession commune d'une culture précieuse avant tout pour chacun d'eux, demeurerait néces-

Conclusion. Pour un nationalisme libertarien

L'analyse du nationalisme libertarien développée ici permet de mettre en lumière la parfaite cohérence et la pertinence de la politique eurosceptique initiée par Margaret Thatcher face à l'Union européenne, par opposition à l'euro-enthousiasme béat des dirigeants de sensibilité socialiste. Défendons les nations dans un environnement de libre-échange, de libre marché et de liberté d'immigration : c'est là la meilleure assurance-vie contre le dirigisme, la coercition et l'interventionnisme. De même, faisons comprendre aux nationalistes aveugles de chaque État que tout ce qui s'écarte du déploiement de l'idéal national dans un cadre de liberté absolue se retourne, en fin de compte, contre l'idée même de nation. Leur manque d'assurance

sairement sereine face au départ de certains individus vers d'autres nations. Un peuple conscient de sa propre valeur s'abstiendrait de retenir par la force ceux qui souhaitent s'éloigner, tout comme d'incorporer de force dans la communauté nationale ceux qui ne la rejoignent pas de leur plein gré. Permettre à la force d'attraction de sa propre culture de faire ses preuves dans un environnement de libre concurrence avec les autres peuples — cela seul est digne d'une nation fière, cela seul constituerait une authentique politique nationale et culturelle. Les instruments du pouvoir et de la domination politique ne sont en aucun cas requis à cette fin. » Ludwig von Mises, *Nation, State and Economy*, op. cit., p. 76. De mémoire d'économiste, de telles formules, alliant une telle force, un tel courage et une telle rigueur scientifique, ont rarement été écrites au sujet du concept et de l'idéal du nationalisme libertarien.

et leur défiance envers la valeur intrinsèque des fondements culturels et linguistiques de leur communauté les poussent à imposer par la force un protectionnisme linguistique, culturel et économique qui, en réalité, affaiblit leur propre nation et la met en péril dans le processus de concurrence libérale avec les autres. Une nation ne peut s'épanouir et se fortifier que dans la liberté. Plus vite les nationalistes intégreront ces principes essentiels, plus vite ils abandonneront les politiques tragiques menées jusqu'à présent, pour le plus grand bien de leur propre nation et de celles avec lesquelles ils doivent nécessairement coexister. Le nationalisme libertarien n'est pas seulement la seule conception du fait national compatible avec le développement des nations ; il constitue, pour l'avenir, le seul principe d'une coopération harmonieuse, pacifique et fructueuse entre tous les groupements humains. [1]

[1] Dès lors, la Catalogne sera libertarienne ou ne sera jamais indépendante. C'est uniquement lorsque les nationalistes catalans prendront conscience que le nationalisme socialiste auquel ils adhèrent est voué à l'échec et dépourvu d'avenir, qu'ils pourront jeter en Catalogne les bases d'une authentique révolution libertarienne. Celle-ci ferait de la région un « îlot de liberté » capable — à l'exact opposé de la dérive actuelle — d'attirer un nombre croissant d'entreprises et de talents, s'érigeant ainsi en modèle pour le reste du monde.

Libéralisme classique contre anarcho-capitalisme

I. Introduction

La pensée libérale, tant sur le plan théorique que politique, se trouve en cette deuxième décennie du XXI[e] siècle à un tournant d'une importance capitale. Bien que la chute du mur de Berlin et l'effondrement du socialisme réel à partir de 1989 aient semblé annoncer « la fin de l'histoire » (selon l'expression aussi malheureuse que pompeuse de Francis Fukuyama), la réalité est tout autre : aujourd'hui, et à bien des égards plus que jamais, l'étatisme s'impose partout, provoquant le découragement de ceux qui aiment la liberté. Il est donc urgent et nécessaire de procéder à un « aggiornamento » du libéralisme, c'est-à-dire à une révision profonde et à une mise à jour du projet libéral, à la lumière des progrès récents de la science économique et de l'expérience accumulée lors des derniers événements historiques.

Le point de départ fondamental de cette démarche consiste à reconnaître que le libéralisme classique a échoué dans sa tentative de limiter le pouvoir de l'État, et que la science économique est désormais en mesure d'expliquer pourquoi cet échec était inévitable. En contrepartie, la théorie dynamique des processus de coopération sociale, fondés sur l'esprit d'entreprise qui donne naissance à l'ordre spontané du marché, se généralise pour devenir une analyse complète du système d'anar-

cho-capitalisme. Ce dernier m'apparaît comme le seul système réellement viable et conforme à la nature humaine. Dans cet article, nous analyserons en détail ces questions, ainsi qu'une série de considérations complémentaires d'ordre pratique, scientifique et politique. De plus, nous mettrons à profit cette analyse pour dissiper certains malentendus et erreurs d'interprétation fréquemment commis.

II. L'erreur fatale du libéralisme classique

L'erreur fatale des libéraux classiques réside dans leur incapacité à comprendre que le programme libéral est théoriquement impossible, car il porte en lui-même les germes de sa propre destruction. En effet, il accepte l'existence d'un État et le considère comme nécessaire — même s'il s'agit d'un État minimal —, alors que ce dernier n'est rien d'autre que l'agence monopolistique de la coercition institutionnelle.

L'erreur des libéraux est donc une erreur de conception : ils imaginent le libéralisme comme un programme d'action politique et une doctrine économique visant à limiter le pouvoir de l'État, tout en acceptant ce dernier et en jugeant son existence indispensable. Pourtant, aujourd'hui, la science économique a clairement démontré trois vérités :

(a) L'État n'est pas nécessaire ;

(b) L'étatisme, même minimal, est théoriquement impossible ;

(c) Compte tenu de la nature humaine, une fois que l'État existe, il est impossible de limiter son pouvoir.

Nous allons examiner chacun de ces aspects séparément.

III. L'État comme entité inutile

D'un point de vue scientifique, ce n'est que si l'on s'enferme dans le paradigme erroné de l'équilibre que l'on peut imaginer l'existence d'une catégorie de « biens publics ». Selon cette vision factice, les critères d'offre conjointe et de non-rivalité dans la consommation justifieraient l'existence d'une agence monopolistique de coercition institutionnelle (l'État) chargée de contraindre tout le monde à les financer.

Pourtant, la conception dynamique de l'ordre spontané, mû par la fonction entrepreneuriale et développé par l'École autrichienne d'économie, a ruiné toute cette théorie justificatrice de l'État. Chaque fois qu'apparaît une situation (réelle ou apparente) de « bien public » — c'est-à-dire d'offre conjointe et de non-rivalité —, les incitations nécessaires surgissent pour que l'élan de la créativité entrepreneuriale la dépasse. Cela se fait par des innovations technologiques, juridiques ou des découvertes de marché qui permettent de résoudre n'importe quel problème. La seule condition est que la ressource ne soit pas décrétée « publique » et que l'on permette le libre exercice de l'esprit d'entreprise, ainsi que l'appropriation privée des résultats de cette créativité. Exemple historique : Le système des phares maritimes au Royaume-Uni a longtemps relevé de la propriété et du financement

privés. Des mécanismes purement privés (associations de navigateurs, taxes portuaires, contrôle social spontané) ont permis de résoudre le « problème » de ce que les manuels d'économie étatistes considèrent comme le cas d'école du « bien public ». De même, dans le Far West américain, la définition et la défense des droits de propriété — par exemple sur le bétail évoluant dans d'immenses étendues de terre — ont posé un défi. Les entrepreneurs ont progressivement introduit diverses innovations : le marquage au fer rouge, la surveillance continue par des cowboys armés, et enfin l'invention et l'introduction du fil de fer barbelé qui a permis, pour la première fois et à un coût très abordable, de clore de vastes terrains. Tout ce processus créatif d'innovations entrepreneuriales aurait été totalement paralysé si ces ressources avaient été déclarées « publiques », exclues de la propriété privée et gérées de manière bureaucratique par une agence d'État. C'est précisément ce qui se passe aujourd'hui : la plupart des rues et des routes sont fermées à d'innombrables innovations entrepreneuriales (comme la tarification routière individualisée, la gestion privée de la sécurité ou de la pollution sonore). Et pourtant, la plupart de ces services ne posent plus aucun problème technologique ; ils ont simplement été décrétés « biens publics », ce qui rend impossibles leur privatisation et leur gestion créative par le marché.

Par ailleurs, l'homme commun s'imagine que l'État est nécessaire parce qu'il confond son existence — qui est inutile — avec le caractère indis-

pensable de bon nombre de services et de ressources qu'il fournit aujourd'hui (et fort mal), presque toujours sous prétexte de leur nature « publique » et sur un mode exclusif. Les individus constatent que les routes, les hôpitaux, les écoles ou l'ordre public sont aujourd'hui largement, sinon exclusivement, fournis par l'État ; comme ils en ont un besoin vital, ils en concluent, sans plus d'analyse, que l'État est lui aussi indispensable. Ils ne se rendent pas compte que ces services pourraient être produits avec une qualité bien supérieure et de manière plus efficace, plus économique et plus conforme aux besoins changeants et variés de chacun, grâce à l'ordre spontané du marché, à la créativité entrepreneuriale et à la propriété privée. De surcroît, ils tombent dans le piège de croire que l'État est nécessaire pour protéger les personnes sans défense, les pauvres et les démunis (qu'il s'agisse des « petits » actionnaires, des consommateurs ordinaires ou des travailleurs). Ils ne comprennent pas que ces prétendues mesures de protection ont systématiquement pour effet, comme le démontre la science économique, de nuire précisément à ceux qu'elles prétendent défendre. Dès lors, l'une des justifications les plus grossières et les plus éculées de l'existence de l'État s'effondre.

Murray Rothbard aimait à dire que l'ensemble des biens et services actuellement fournis par l'État se divise en deux catégories : ceux qu'il faut purement et simplement supprimer, et ceux qu'il convient de privatiser. Il est évident que les biens mentionnés précédemment appartiennent au second

groupe. La disparition de l'État, loin de signifier la fin des routes, des hôpitaux, des écoles ou de la sécurité, se traduirait par une offre plus abondante, de meilleure qualité et à un prix plus abordable que le coût réel que les citoyens paient aujourd'hui par l'impôt. Les cas historiques de chaos institutionnel ou de désordre public (comme sous la Seconde République espagnole avant et pendant la guerre civile, ou aujourd'hui dans de vastes régions de Colombie ou d'Irak) ne sont pas dus à l'absence de l'État, mais au vide qu'il crée lui-même. Ces États s'avèrent incapables d'accomplir avec un minimum d'efficacité ce que leurs propres partisans attendent d'eux, tout en interdisant au secteur privé d'agir. L'État préfère le désordre — qui semble légitimer le renforcement de sa présence coercitive — à son propre démantèlement et à sa privatisation complète.

Il est particulièrement capital de comprendre que la définition, l'acquisition, la transmission, l'échange et la défense des droits de propriété — qui structurent et dynamisent le corps social — ne requièrent nullement une agence détenant le monopole de la violence. Non seulement ils ne la requièrent pas, mais au contraire, l'État passe son temps à piétiner de multiples titres de propriété légitimes, ne les défend que de manière très défaillante, et corrompt le comportement moral et juridique des individus en affaiblissant le respect de la propriété d'autrui.

Le système juridique est le produit d'une évolution qui intègre les principes généraux du droit

(particulièrement celui de propriété) compatibles avec la nature humaine. Le Droit n'est donc pas ce que l'État décide, par la voie démocratique ou non ; il existe par lui-même, inscrit dans la nature de l'homme, même s'il se découvre et se consolide de façon évolutive par la jurisprudence et, surtout, par la doctrine. À ce propos, le système juridique de tradition romaine et continentale, par son caractère plus abstrait et doctrinal, apparaît bien supérieur au système anglo-saxon de la common law. Ce dernier repose sur un soutien disproportionné de l'État aux décisions de justice qui, par le mécanisme du précédent obligatoire (*binding case*), introduisent dans le système légal toutes sortes de dysfonctionnements liés aux circonstances particulières et aux intérêts catégoriels de chaque procès. Le Droit est évolutif et coutumier ; il est donc antérieur et indépendant de l'État, et sa définition n'exige aucune agence monopolistique de la coercition.

Si l'État n'est pas nécessaire pour définir le Droit, il ne l'est pas non plus pour le faire respecter et le défendre. Cela devrait sauter aux yeux à notre époque où l'usage de sociétés privées de sécurité — y compris, paradoxalement, par de nombreux organismes gouvernementaux — est devenu monnaie courante.

On ne saurait exiger de nous que nous exposions ici par le menu comment fonctionnerait la production privée de ce que l'on qualifie aujourd'hui de « biens publics ». Ne pas savoir a priori comment le marché résoudra une infinité de problèmes concrets

est l'objection naïve et facile de ceux qui préfèrent le statu quo défaillant sous prétexte qu'on « sait ce que l'on perd, mais on ne sait pas ce que l'on gagne »[1]. En réalité, il est impossible de connaître aujourd'hui les solutions qu'une armée d'entrepreneurs apporterait à ces problèmes si on la laissait agir. Mais ce que les plus sceptiques doivent bien admettre, c'est ce que « l'on sait déjà » : le marché, guidé par la créativité entrepreneuriale, fonctionne, et il fonctionne précisément dans la mesure où l'État n'intervient pas de manière coercitive. Les difficultés et les conflits surgissent toujours là où on empêche le libre développement de l'ordre spontané du marché. C'est pourquoi les théoriciens de la liberté — quel que soit l'effort intellectuel fourni depuis Gustave de Molinari jusqu'à nos jours pour imaginer le fonctionnement d'un réseau anarcho-capitaliste d'agences de sécurité privées — ne doivent jamais oublier une chose : ce qui nous empêche de connaître avec exactitude la forme d'un avenir sans État (à savoir le caractère intrinsèquement créatif de la fonction entrepreneuriale) est précisément ce qui nous rassure. Nous savons que tout problème tendra à être surmonté dès lors que s'y déploieront l'effort et la créativité des êtres humains concernés. (Kirzner 1985, 168) Grâce à la science économique, nous ne savons pas seulement que le marché fonctionne ; nous savons aussi que l'étatisme est théoriquement impossible.

[1] Voir, entre autres, l'article d'Albert Esplugas dans la revue *Procesos de Mercado*, vol. IV, n° 2, automne 2007, pp. 205-253, et la bibliographie y afférente.

IV. Pourquoi l'étatisme est théoriquement impossible

La théorie économique de l'École autrichienne relative à l'impossibilité du socialisme se généralise et devient une véritable théorie de l'impossibilité de l'étatisme. Par étatisme, il faut entendre toute tentative d'organiser la moindre parcelle de la vie en société par des décrets coercitifs d'intervention, de réglementation et de contrôle émanant de l'organe monopolistique de l'agression institutionnelle : l'État. Il est rigoureusement impossible que l'État atteigne ses objectifs de coordination dans les domaines où il prétend s'immiscer — y compris, et de manière tout à fait cruciale, dans les secteurs de la monnaie et de la banque, de la découverte du droit, de la justice et de l'ordre public (entendu comme la prévention, la répression et la sanction des actes criminels). Cela tient à quatre motifs fondamentaux :

a) L'État se heurte à l'impossibilité de centraliser l'immense volume d'informations qui lui serait nécessaire, cette information étant par nature dispersée et diffuse parmi les millions d'individus qui participent chaque jour au processus social.

b) L'information dont l'autorité interventionniste aurait besoin pour donner un contenu cohérent à ses décrets revêt un caractère essentiellement tacite et non articulable ; elle ne peut donc pas être transmise de manière claire.

c) L'information utilisée au niveau social n'est jamais « donnée » une fois pour toutes ; elle change continuellement sous l'effet de la créativité hu-

maine. Il est évidemment impossible de transmettre aujourd'hui une information qui ne sera créée que demain, et qui est pourtant celle dont l'organisme étatique aurait besoin pour atteindre demain ses objectifs.

d) Surtout, la nature coercitive des décrets étatiques — dans la mesure où ils sont appliqués et contraignent le corps social — bloque l'activité entrepreneuriale. Or, c'est précisément cette activité entrepreneuriale qui engendre l'information indispensable dont l'organisation étatique a un besoin vital si elle veut donner à ses propres décrets un effet de coordination (et non de désajustement).

Au-delà de son impossibilité théorique, l'étatisme engendre toute une série de distorsions périphériques particulièrement néfastes : il encourage l'irresponsabilité (l'État, ignorant le coût réel de ses interventions, agit de manière irresponsable) ; il détruit l'environnement dès lors que celui-ci est décrété bien public et soustrait à la privatisation ; il corrompt les concepts traditionnels de Loi et de Justice, qui se trouvent supplantés par les notions de décret et de justice « sociale » (Hayek 2006, 25-357) ; enfin, il pervertit le comportement individuel par mimétisme, rendant les rapports sociaux plus agressifs et moins respectueux de la morale et du droit.

Cette analyse nous permet également de conclure que si certaines sociétés prospèrent aujourd'hui, ce n'est pas grâce à l'État, mais bien malgré lui. (Rodríguez Braun, 1999) En effet, si de nombreux êtres humains conservent par inertie des règles de

comportement soumises à des lois au sens matériel, il subsiste des espaces de liberté relative, et l'État s'avère souvent fort inefficace lorsqu'il s'agit d'imposer ses décrets, par définition aveugles et maladroits. De plus, les gains de liberté, même les plus marginaux, suscitent de formidables progrès de prospérité, ce qui illustre à quel point la civilisation progresserait si elle parvenait à s'affranchir du fardeau de l'étatisme.

Il faut enfin dénoncer le mirage qui abuse tous ceux qui identifient l'État à la fourniture des biens dits « publics », qu'il produit aujourd'hui de façon coûteuse et médiocre. Ces personnes en concluent à tort que la disparition de l'État entraînerait nécessairement celle de ces précieux services. Cette erreur s'alimente d'un endoctrinement politique permanent à tous les niveaux — et singulièrement à travers le système éducatif que l'État, pour des raisons évidentes, refuse de laisser échapper à son contrôle —, d'une imposition totalitaire du « politiquement correct » et d'une rationalisation complaisante du statu quo par une majorité qui se refuse à voir l'évidence : à savoir que l'État n'est rien d'autre qu'une entité abstraite créée par une minorité pour vivre aux dépens des autres, qu'elle commence par exploiter, qu'elle corrompt ensuite, et à qui elle achète enfin des « faveurs » politiques de toutes sortes à l'aide de ressources confisquées à autrui par l'impôt.

V. L'impossibilité de limiter le pouvoir de l'État : sa dynamique mortifère conjuguée à la nature humaine

Dès lors que l'État existe, il est rigoureusement impossible de limiter l'extension de son pouvoir. Certes, comme le souligne Hans-Hermann Hoppe, certaines structures politiques — à l'instar de la monarchie absolue où le Roi-propriétaire se montre *ceteris paribus* plus soucieux à long terme de ne pas « tuer la poule aux œufs d'or » — auront tendance à accroître leur pouvoir et à intervenir un peu moins que d'autres : notoirement de la démocratie, où il n'existe aucune incitation réelle pour que quiconque se préoccupe de ce qui adviendra au-delà des prochaines élections. Il est vrai également que, dans certaines circonstances historiques, la marée interventionniste a pu sembler refluer temporairement. Mais l'histoire est sans appel : l'État n'a jamais cessé de croître. Cette croissance ininterrompue s'explique par le fait que l'alliance de l'État — institution monopolistique de la violence — et de la nature humaine forme un mélange détonnant. L'État agit comme un aimant irrésistible sur les passions, les vices et les penchants les plus pervers de l'homme, lequel cherche d'un côté à se soustraire à ses décrets, et de l'autre à instrumentaliser le pouvoir monopolistique étatique à son profit. De surcroît, en régime démocratique, l'effet conjugué de l'action des groupes d'intérêt privilégiés, de la myopie gouvernementale, de l'achat de voix, de la folie des grandeurs des politiciens et de l'irresponsabilité aveugle des bureaucraties engendre un

cocktail d'une instabilité chronique. Ce système est perpétuellement secoué par des crises sociales, économiques et politiques que les dirigeants s'empressent, paradoxalement, d'instrumentaliser pour justifier de nouvelles vagues d'interventionnisme. Loin de résoudre les problèmes, ces interventions ne font que créer et aggraver les désordres.

L'État est devenu l'idole vers laquelle tous se tournent et que tous adorent. Cette « étatolatrie » est, à n'en pas douter, la maladie sociale la plus grave et la plus dangereuse de notre époque. On conditionne les esprits dès l'enfance à croire que tous les problèmes peuvent et doivent être anticipés et résolus par l'État. Notre destin dépendrait de lui, et les hommes politiques qui le contrôlent se voient sommés de nous garantir tout ce qu'exige notre bien-être. L'être humain est ainsi maintenu dans un état d'immaturité chronique et se révolte contre sa propre nature créative, dont l'avenir est pourtant indissociablement incertain. Il exige une boule de cristal qui lui assure non seulement de savoir ce qui va se passer, mais qui lui garantisse que la moindre difficulté sera prise en charge. Cette infantilisation des masses est délibérément entretenue par la classe politique et les démagogues, car elle légitime publiquement leur existence, assoit leur popularité, leur domination et leur capacité de contrôle. À cela s'ajoute une légion d'intellectuels, d'universitaires et d'ingénieurs sociaux qui s'enivrent de cette arrogante ivresse du pouvoir. Même les institutions religieuses les plus respectables se révèlent incapables de diagnostiquer que l'étatolatrie constitue

aujourd'hui la principale menace pour l'homme libre, moral et responsable. L'État est une idole factice dotée d'un pouvoir immense, que tout le monde vénère, et qui ne tolère ni que les individus échappent à sa tutelle, ni qu'ils professent des fidélités morales ou religieuses échappant à sa coupe. L'État a même réussi un tour de force qui pouvait sembler impossible a priori : occulter de manière insidieuse et systématique le fait qu'il est le véritable initiateur des conflits et des maux sociaux. Il s'est empressé de fabriquer partout des boucs émissaires — le « capitalisme », l'appât du gain, la propriété privée — pour les rendre responsables de ses propres échecs et y canaliser la colère populaire. Le plus tragique est que les autorités morales et religieuses reprennent souvent à leur compte ces condamnations, sans s'apercevoir de la supercherie ni oser dénoncer que l'étatolatrie est la menace majeure de ce siècle pour la religion, la morale et, par conséquent, pour la civilisation humaine. [1]

[1] L'exception récente la plus notable se trouve sans doute dans la brillante biographie de Jésus de Nazareth publiée par Benoît XVI. Que l'État et le pouvoir politique soient l'incarnation institutionnelle de l'Antéchrist devrait sauter aux yeux de quiconque possède un minimum de culture historique et lit les réflexions du Pape sur la tentation suprême du Malin : « Le tentateur n'est pas grossier au point de nous proposer directement d'adorer le Diable. Il nous propose seulement de choisir le rationnel, de préférer un monde planifié et organisé, où Dieu peut certes avoir sa place, mais en tant qu'affaire privée, sans interférer dans nos projets essentiels. Soloviev attribue à l'Antéchrist un livre intitulé *Le chemin ouvert vers la paix et le bien-être du*

De même que la chute du mur de Berlin en 1989 fut la plus éclatante démonstration historique de l'impossibilité du socialisme, la crise de l'État-providence et l'échec cuisant des libéraux classiques à limiter le pouvoir politique illustrent à la perfection le théorème de l'impossibilité de l'étatisme. Plus précisément, cela démontre que l'« État libéral » est une contradiction dans les termes (puisqu'il prétend incarner un État coercitif bien que « limité ») et une impossibilité théorique : dès lors qu'on accepte l'existence de l'État, il devient impossible d'endiguer la croissance de son pouvoir. En somme, l'« État de droit » est un idéal chimérique, une contradiction terminologique aussi flagrante que si l'on parlait de « neige brûlante, de vierge dévoyée, de squelette obèse ou de carré circulaire » (Jasay 1990, 35), ou comme celle dans laquelle s'enferment les ingénieurs sociaux et les économistes néoclassiques lorsqu'ils théorisent un « marché parfait » ou le prétendu « modèle de concurrence pure et parfaite ».

monde, qui devient pour ainsi dire la nouvelle Bible et dont le contenu essentiel est le culte du bien-être et de la planification rationnelle » (Ratzinger 2007, 66-67). Dans le même sens, de manière encore plus catégorique, voir Redford (2006), dans *Procesos de Mercado*, vol. IV, n° 2, automne 2007, pp. 263-324. Plus récemment, Angelo Amato, alors secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi, constatait la progression conjointe du laïcisme et de l'étatolatrie, déplorant une « intrusion étatique absolument illégitime dans la vie personnelle des citoyens ». (*El Mundo*, 5 novembre 2010, p. 16)

VI. L'anarcho-capitalisme comme seul système possible de coopération sociale véritablement compatible avec la nature humaine

L'étatisme est fondamentalement contraire à la nature humaine. En effet, il consiste en l'exercice systématique et monopolistique d'une coercition qui paralyse, dans tous les domaines où elle s'exerce (y compris ceux de la définition du droit et du maintien de l'ordre public), la créativité et la coordination entrepreneuriales. Or, ce sont précisément ces facultés qui constituent les manifestations les plus essentielles de l'action humaine. De plus, comme nous l'avons souligné, l'étatisme encourage l'irresponsabilité et la corruption morale en détournant les comportements individuels vers l'obtention de privilèges et la capture du pouvoir politique. Tout cela se déroule dans un contexte d'ignorance incommensurable qui rend impossible la connaissance des coûts réels engendrés par chaque action de l'État. Ces effets délétères se manifestent inévitablement dès lors qu'un État existe, quels que soient les efforts déployés pour limiter son pouvoir (objectif illusoire qui fait du libéralisme classique une utopie scientifiquement irréalisable).

Il est donc devenu impératif de dépasser le « libéralisme utopique » de nos prédécesseurs. Les libéraux classiques ont péché par naïveté en s'imaginant que l'État pourrait être contenu, et par manque de cohérence en reculant devant les implications ultimes de leur propre philosophie. Aujourd'hui, en ce XXI^{e} siècle bien avancé, notre priorité

doit être de substituer à ce libéralisme classique du XIX[e] siècle — naïf et utopique — sa formulation véritablement scientifique et moderne : le capitalisme libertarien, l'anarchisme de propriété privée ou, plus simplement, l'anarcho-capitalisme. Il est absurde que les libéraux continuent de répéter les mêmes discours qu'il y a cent cinquante ans alors que, malgré la chute du mur de Berlin il y a plus de trente ans, les États n'ont cessé de croître et de restreindre, dans tous les aspects de la vie, les libertés individuelles.

L'anarcho-capitalisme représente l'expression la plus pure de l'ordre spontané du marché. Dans ce système, l'intégralité des services, y compris la définition du droit, la justice et la sécurité, est assurée par un processus exclusivement volontaire de coopération sociale. Ce processus devient ainsi l'objet d'étude central de la science économique moderne. Sous un tel régime, aucun secteur n'est fermé à l'élan de la créativité humaine ni à la coordination par le marché. La recherche de solutions aux problèmes concrets y gagne en efficacité et en justice, éliminant à la racine les conflits, les gaspillages et les désajustements structurels que toute agence monopolistique de la violence (l'État) génère par sa simple existence. De surcroît, ce modèle supprime les incitations corruptrices que l'État propage dans la société. Il favorise au contraire les comportements les plus moraux et les plus responsables, en empêchant l'émergence de tout monopole de la force qui légitimerait l'exploitation systématique d'une partie de la population (ceux qui obéissent et

qui paient) par une autre (les groupes sociaux qui contrôlent, à un moment donné, les rouages du pouvoir d'État).

L'anarcho-capitalisme est le seul système qui reconnaisse pleinement la nature créative et libre de l'homme, ainsi que sa capacité à adopter des règles de conduite de plus en plus morales dans un environnement où, par définition, personne ne peut s'arroger le droit d'exercer un monopole de la contrainte. En somme, dans une société anarcho-capitaliste, tous les projets entrepreneuriaux peuvent être testés dès lors qu'ils obtiennent le soutien volontaire de suffisamment d'individus. Les solutions créatives peuvent ainsi se multiplier au sein d'un ordre dynamique et changeant de coopération choisie.

La disparition progressive des États et leur remplacement graduel par un réseau dynamique d'agences privées — chargées d'une part de proposer différents systèmes juridiques au choix des individus, et d'autre part de fournir des services de sécurité, de prévention et de défense — constitue le volet le plus crucial du programme scientifique et politique contemporain. C'est, à n'en pas douter, la mutation sociale la plus décisive du XXIe siècle.

VII. Conclusion. — Les implications révolutionnaires du nouveau paradigme

La révolution contre « l'Ancien régime », menée aux XVIIIe et XIXe siècles par les premiers libéraux classiques, trouve aujourd'hui son prolongement

naturel et logique dans la révolution anarcho-capitaliste du XXI^e^ siècle. Nous avons heureusement mis au jour les raisons de l'échec du libéralisme utopique et compris la nécessité de le dépasser par un libéralisme rigoureusement scientifique. Nous savons désormais que les vieux révolutionnaires se sont trompés par naïveté en poursuivant un idéal chimérique ; ce faisant, ils ont involontairement ouvert la voie, tout au long du XX^e^ siècle, aux tyrannies étatiques les plus hypertrophiées que l'histoire ait connues.

Le message de l'anarcho-capitalisme est fondamentalement révolutionnaire. Il l'est par son objectif : le démantèlement complet de l'État et son remplacement par un processus de marché concurrentiel, structuré par un réseau d'agences, d'associations et d'organisations privées. Et il l'est par ses moyens, singulièrement dans les domaines scientifique, économique, social et politique :

a) La révolution scientifique. — Elle s'accomplit d'abord au sein de la science économique, qui s'affirme désormais comme la théorie générale de l'ordre spontané du marché, étendue à toutes les dimensions de la vie sociale. Par opposition, notre discipline intègre l'analyse systématique des distorsions et des désajustements causés par l'étatisme partout où il s'impose (y compris dans le droit, la justice et la sécurité). Dès lors, l'étude des modalités de démantèlement de l'État, des processus de transition et des effets de la privatisation intégrale de tous les services abusivement qualifiés de « publics » devient un champ de recherche prioritaire.

b) La révolution économique et sociale. — Il nous est impossible de mesurer à l'avance l'ampleur des progrès, des innovations et des découvertes dont l'humanité sera capable au sein d'un environnement entrepreneurial totalement affranchi de la tutelle étatique. Aujourd'hui déjà, en dépit du harcèlement fiscal et réglementaire des gouvernements, une civilisation inédite se déploie dans un monde globalisé. Sa complexité échappe par nature aux tentatives de contrôle des administrations publiques ; son expansion deviendra illimitée dès qu'elle aura brisé ses chaînes. La force créatrice de la nature humaine est telle qu'elle finit toujours par s'exprimer à travers les mailles du filet législatif. À mesure que les individus prendront conscience de la nature intrinsèquement perverse de l'État qui les entrave, et des formidables opportunités détruites par le blocage de leur esprit d'entreprise, la demande sociale pour un démantèlement de l'appareil d'État deviendra irrésistible. Nous avancerons alors vers un avenir certes largement inédit, mais qui élèvera la civilisation humaine à des hauteurs insoupçonnées.

c) La révolution politique. Dans cette perspective, les joutes politiques quotidiennes ont une importance purement subsidiaire. Il convient certes de soutenir systématiquement les options les moins interventionnistes, en s'alliant aux libéraux classiques pour limiter le pouvoir de la démocratie majoritaire. Mais l'anarcho-capitaliste ne saurait s'en contenter : il sait que l'objectif ultime demeure l'abolition de l'État, et cette conviction doit guider

son action de tous les jours. Les réformes graduelles dans la bonne direction sont utiles, mais elles ne doivent jamais dériver vers un pragmatisme mou qui trahirait le but final. Pour des raisons de clarté pédagogique et d'influence intellectuelle, l'objectif de la fin de l'État doit être défendu de manière transparente et systématique. [1] (Huerta de Soto, 1997)

Ainsi, par exemple, le programme politique de l'anarcho-capitalisme doit viser à réduire la taille et l'influence des États par tous les moyens : décentralisation régionale et municipale poussée, réintroduction de cités-États, défense du droit de sécession. (Huerta de Soto, 1994, 2002). C'est ainsi que l'on brisera la dictature des majorités sur les minorités, permettant aux individus de « voter avec leurs pieds plutôt qu'avec des bulletins de vote ». Les citoyens pourront s'associer librement à l'échelle globale, par-delà les frontières, pour poursuivre les objectifs les plus divers hors de la sphère étatique (communautés religieuses, cercles privés, réseaux décentralisés sur internet). (Frey, 2001)

Rappelons enfin que les révolutions politiques ne sont pas nécessairement violentes. C'est particulièrement vrai lorsqu'elles découlent d'un mûrissement intellectuel de la société, d'un refus généralisé

[1] Le fait que le capitalisme libertarien s'impose de plus en plus à l'ordre du jour de l'agenda politique contemporain est illustré, par exemple, par l'article intitulé *Libertarians Rising* paru dans la section « Essais » de la prestigieuse revue *Time* (29 octobre 2007, p. 112).

du mensonge et de la spoliation légale qui empêchent l'épanouissement de l'individu. La chute du mur de Berlin ou la Révolution de Velours en Europe de l'Est ont prouvé que l'effondrement du socialisme pouvait s'opérer de manière pacifique. En attendant d'atteindre ce résultat, il nous appartient d'utiliser tous les leviers légaux[1] et non violents[2] offerts par les systèmes actuels.

[1] Il convient de ne jamais perdre de vue les préceptes de nos théologiens scolastiques du Siècle d'or espagnol quant aux conditions d'une rigueur absolue indispensables pour qu'un acte de force puisse être qualifié de « juste » : 1° avoir épuisé l'intégralité des voies et des procédures pacifiques envisageables ; 2° revêtir un caractère strictement défensif (en riposte à des actes de violence caractérisés) et jamais agressif ; 3° respecter une stricte proportionnalité des moyens mis en œuvre (l'idéal de l'indépendance, par exemple, ne saurait valoir le sacrifice de la vie ou de la liberté d'un seul être humain) ; 4° refuser, en tout état de cause, les victimes innocentes ; 5° présenter des chances réelles de succès, le cas contraire s'apparentant à un suicide injustifiable. À ces sages principes, j'ajouterais l'exigence d'une participation et d'un financement exclusivement fondés sur le volontariat. Tout recours à la force qui violerait l'une de ces règles se trouve immédiatement dépouillé de toute légitimité et se transforme en ce qu'il y a de pire pour la cause qu'on prétend servir. Enfin, il y a lieu de rappeler ici toute la pertinence de la théorie du tyrannicide développée par le Père Juan de Mariana (*De rege et regis institutione*, 1599).

[2] Comme le faisait observer fort justement Murray Rothbard, on ne saurait conseiller d'enfreindre la « légalité » formelle en vigueur (qui se résume le plus souvent à de purs décrets administratifs), car dans l'immense majorité

Un avenir passionnant s'ouvre à nous. De multiples voies inédites, conformes à nos principes cardinaux, se feront jour pour nous rapprocher de l'idéal anarcho-capitaliste. Cet avenir, qui peut sembler lointain à certains, est susceptible de se concrétiser par des bonds de géant qui surprendront les plus optimistes. Qui aurait pu prédire, seulement cinq ans à l'avance, qu'en 1989 le rideau de fer s'effondrerait, entraînant dans sa chute tout le bloc communiste ? L'histoire s'est accélérée. Elle ouvrira un chapitre entièrement nouveau le jour où le genre humain parviendra enfin à s'affranchir définitivement de l'État, pour ne plus voir en lui qu'une sombre relique historique de triste mémoire.

des cas, le coût individuel d'une telle transgression s'avère prohibitif et disproportionné.

Les effets économiques de la pandémie [1]

Introduction

Les théoriciens de l'École autrichienne se sont traditionnellement intéressés aux cycles récurrents d'expansion et de récession qui affectent nos économies, de même qu'à la relation existant entre eux et aux modifications concernant la structure des étapes de biens d'équipement qui les caractérisent. La théorie autrichienne des cycles économiques constitue sans nul doute l'une des contributions analytiques les plus remarquables de l'École. Celle-ci a su expliquer les processus d'expansion de crédit, stimulés et orchestrés par les banques centrales, et exécutés par le secteur des banques privées qui opère avec un coefficient de réserve fractionnaire. Ce secteur crée ainsi à partir du néant de l'argent sous forme de dépôts qu'il injecte dans le système au moyen de prêts aux entreprises et agents économiques, sans accroissement réel préalable de l'épargne volontaire. Cela provoque des erreurs systématiques d'investissement engendrant une structure productive insoutenable. Celle-ci est artificiellement forcée à de multiples projets trop intensifs en capital qui ne pourraient mûrir que dans un futur plus lointain. Ils ne pourront malheureusement pas s'accomplir car les agents économiques ne sont

[1] Traduction publiée initialement sur *Contrepoints*.

pas disposés à les appuyer en sacrifiant leur consommation immédiate (c'est-à-dire en épargnant) dans la mesure nécessaire. C'est pourquoi surgissent inévitablement des processus de régression qui mettent en évidence les erreurs d'investissement commises et la nécessité de les reconnaître, d'abandonner les projets insoutenables et de restructurer l'économie en transférant de façon massive les facteurs de production (biens d'équipement et main-d'œuvre) de là où on les a employés erronément vers de nouveaux projets moins ambitieux mais vraiment rentables. La récurrence du phénomène cyclique s'explique par le caractère essentiellement instable de la banque avec réserve fractionnaire en tant que fournisseur principal de monnaie sous forme d'expansion de crédit. Cela s'explique aussi par le parti pris inflationniste généralisé de théoriciens, responsables politiques, agents économiques et sociaux et, surtout, des banques centrales. Ceux-ci considèrent que la prospérité économique est un objectif à poursuivre à court terme et à tout prix, et que l'injection monétaire et de crédit est un instrument dont on ne peut en aucun cas se passer. C'est pourquoi une fois le redressement amorcé et consolidé, on finit tôt ou tard par succomber aux anciennes tentations, à rationaliser les politiques qui ont échoué à maintes reprises. Le processus d'expansion, crise et récession reprend alors, et ainsi de suite.

Bien que les économistes autrichiens aient proposé les réformes qu'il faudrait entreprendre pour en finir avec les cycles récurrents (fondamentale-

ment l'élimination des banques centrales, la reprivatisation de la monnaie — étalon or — et la soumission de la banque privée aux principes généraux du droit de propriété privée — c'est-à-dire un coefficient de caisse de 100% pour les dépôts à vue et équivalents), ils ont toujours souligné que ces réformes ne pourraient pas éviter l'apparition de crises économiques de type ponctuel et non récurrent. C'est le cas lorsque, par suite, par exemple, de guerres, de troubles politiques et sociaux graves, de cataclysmes naturels ou de pandémies, l'incertitude croîtrait de façon importante. Elle entraîne des changements subits de la demande de monnaie et éventuellement du taux social de préférence temporelle qui provoqueraient même des modifications permanentes de la structure productive des étapes de biens d'équipement.

Ce travail divisé en plusieurs points se propose d'analyser dans quelle mesure une pandémie comme celle que nous vivons, et qui d'ailleurs se retrouve à maintes reprises tout au long de l'histoire de l'humanité, peut déclencher ces effets économiques et d'autres et à quel point l'intervention coercitive des États peut pallier ses effets négatifs ou, au contraire, peut être nuisible, aggravant ceux-ci et les rendant plus durables. Notre analyse s'intéressera, dans une première partie, à l'étude de l'impact possible de la pandémie sur la structure économique. Puis nous partirons, en second lieu, du fonctionnement de l'ordre spontané du marché actionné par l'efficience dynamique d'un entrepreneuriat libre et créatif, laquelle, de façon décentra-

lisée, s'occupe de détecter les défis et problèmes qu'engendre une pandémie. Nous analyserons, en sens inverse, le problème de l'impossibilité du calcul économique et de l'assignation efficiente des ressources si l'on prétend prendre et imposer d'en haut les décisions au niveau politique, c'est-à-dire de manière centralisée et en faisant usage du pouvoir coercitif et systématique de l'État. La troisième et dernière partie de ce travail étudiera le cas particulier de l'intervention massive des gouvernements et surtout des banques centrales dans les marchés monétaires et financiers, visant à pallier les effets de la pandémie ; les politiques gouvernementales simultanées de type fiscal et d'augmentation de la dépense publique qui, prenant pour excuse la pause économique, se présentent comme la panacée et le remède universel aux maux qui nous affligent, retiendront spécialement notre attention.

I. Effets des pandémies sur la structure productive réelle : marchés du travail, processus par étapes des biens de capital et impact de l'incertitude

1) Marché du travail

L'apparition d'une nouvelle maladie hautement contagieuse qui s'étend à travers le monde avec un taux élevé de mortalité constitue sans nul doute un contexte catastrophique capable de provoquer à court, à moyen et même à long terme une série de conséquences économiques importantes. Parmi celles-ci, et en premier lieu, le coût représenté par

les pertes en vies humaines, dont beaucoup étaient pleinement créatives et productives. Rappelons, par exemple, que la fameuse grippe espagnole fit dans le monde entre 40 et 50 millions de victimes à partir de 1918 (plus du triple du nombre de morts, combattants et civils, de la Première Guerre mondiale). Cette pandémie ayant spécialement attaqué les hommes et femmes relativement jeunes et robustes, et donc en plein âge productif. [1] En revanche, même si la pandémie d'aujourd'hui due au virus SARS-CoV-2 ne cause que des symptômes légers à 85 % des contaminés, elle reste grave pour les autres 15 %. Un tiers d'entre eux doit même être hospitalisé et un patient sur cinq de ces cas graves

[1] L'auteur de ces lignes se rappellera toujours le récit de son ami Arthur Seldon racontant comment il perdit ses parents. Seldon, une fois diplômé de la London School of Economics fut, avec Lord Harris of High Cross, le premier directeur général de l'Institute of Economics Affairs (IEA) de Londres, membre distingué de la Mont Pelerin Society, grand polygraphe et défenseur de l'économie de marché. Ses père et mère moururent, à l'âge de 30 ans, alors qu'il était tout enfant, victimes de la grippe espagnole et en peu de temps. Arthur Seldon se trouva ainsi orphelin à deux ans et fut adopté. Avec le temps, il sut surmonter cette expérience traumatisante qui lui laissa cependant une séquelle permanente : un bégaiement dont il ne se défit jamais mais qui ne l'empêcha pas de devenir l'un des économistes les plus brillants du Royaume-Uni et qui inspira dans une large mesure la révolution conservatrice de Margaret Thatcher entreprise à la fin des années 1970. — Voir Arthur Seldon, *Capitalism*, Blackwell Publishers, 1991, en particulier pp. 58 et 77.

décède, s'agissant pour la plupart de personnes à la retraite ou souffrant déjà de pathologies importantes.

La pandémie actuelle n'affecte donc pas de façon appréciable l'offre de main-d'œuvre et de talent humain sur le marché du travail car l'augmentation des décès parmi les personnes en âge de travailler est relativement faible. Cette situation diffère dans une large mesure de celle qui découla de la grippe espagnole. On peut estimer que sur le plan mondial, l'offre de travail fut environ réduite de plus de 2%, si l'on ajoute aux décès dus à la maladie les morts de la Première Guerre mondiale ; la maladie causa 40 à 50 millions de décès et la guerre plus de 15 millions. Cette relative pénurie de main-d'œuvre ne cessa d'exercer une pression à la hausse sur les salaires réels durant les heureuses années vingt du siècle dernier. Ce fut le moment de la restructuration de l'économie mondiale : on passa d'une économie de guerre à une économie de paix et le processus fut accompagné en même temps d'une grande expansion de crédit, que nous ne pouvons pas analyser ici en détail mais qui, en tout cas, jeta les bases de la Grande Dépression apparue à partir de la grave crise financière de 1929. [1]

Diverses pandémies ont eu au cours de l'histoire des effets beaucoup plus importants encore sur le marché du travail. Il en va ainsi, par exemple, de la grande peste qui dévasta l'Europe à partir de 1348

[1] Voir, par exemple, Murray N. Rothbard, *La Gran Depresión*, Unión Editorial, Madrid, 2013.

et réduisit d'au moins un tiers le volume total de la population. Après la pandémie, il y eut une augmentation importante des salaires réels qui se consolida durant les décennies suivantes et fut conséquence de la grande pénurie de main-d'œuvre survenue. À ce propos, il est exaspérant de constater que les économistes d'obédience monétariste et, surtout, keynésienne, ne se lassent pas de faire allusion aux prétendus effets bénéfiques de guerres et pandémies (sans doute pour tout le monde, sauf pour les millions de morts et de personnes appauvries dans ces circonstances). Ils prétendent que ces tragédies permettent aux économies de sortir de leur léthargie pour prendre le chemin d'une heureuse prospérité et justifient en même temps leurs politiques économiques d'interventionnisme monétaire et fiscal intenses. Mises qualifie, avec sa perspicacité habituelle, de pur destructionnisme économique ces théories et politiques économiques qui se bornent à justifier et à chercher une augmentation de l'offre monétaire par habitant et surtout de la dépense des administrations publiques. [1]

[1] Voir, par exemple, le cas de Carlo Maria Cipolla, commentant les effets de la peste noire du XIV^e^ siècle dans son livre *Il governo della moneta a Firenze e a Milano nei secoli XIV-XVI*, 1990, et ma critique à Cipolla dans *Monnaie, crédit bancaire et cycles économiques*, L'Harmattan, Paris 2011, pp. 63-64 et spécialement la note 111. La paranoïa destructionniste atteint, cependant, son zénith avec Paul Krugman qui osa affirmer dans son article « Oh! What a lovely war » publié en 2011 que « La Deuxième Guerre mondiale est la grande expérience naturelle portant sur les

2) Structure productive et biens d'équipement

Outre ces effets sur la population et le marché du travail, nous devons aussi considérer en second lieu l'impact d'une pandémie sur le taux social de préférence temporelle et par là, sur le taux d'intérêt et la structure productive des étapes de biens d'équipement. En ce sens, la situation peut-être la plus catastrophique que l'on puisse concevoir est celle décrite par Boccace dans son introduction au Décaméron à propos de la peste bubonique qui frappa l'Europe au XIV[e] siècle. Car si la conviction d'être à la merci d'une contagion fort probable et d'une mort à court ou moyen terme se répand, il est compréhensible que les appréciations subjectives se tournent vers le présent et la consommation immédiate. « Mangeons et buvons car demain nous allons mourir » ou bien « repentons-nous, faisons pénitence et prions en mettant de l'ordre dans notre vie spirituelle » sont deux attitudes antagoniques face à la pandémie, parfaitement défendables, mais qui ont le même effet économique : à quoi bon épargner et engager des projets d'investissement qui ne se réaliseront que dans un futur lointain, alors que nous-mêmes et nos enfants ne serons plus là, et ne pourrons pas en profiter ? Le résultat flagrant

effets qu'entraîne une grande augmentation de la dépense publique, et a toujours servi en tant que telle d'important exemple positif pour ceux d'entre nous qui défendent une attitude activiste face à une économie déprimée ». Cité par J.R. Rallo dans son prologue à *La Gran Depresión*, op. cit., pp. xxvi-xxvii.

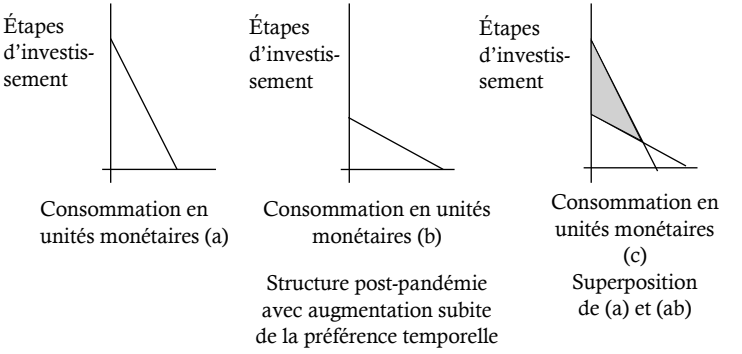
que l'on a pu observer, par exemple, dans la Florence du XIVe siècle dévastée par la peste bubonique, fut l'abandon massif de fermes, bétail, champs et ateliers et en général le manque d'entretien et la consommation sans remplacement des biens d'équipement. [1] Ce phénomène peut être illustré graphiquement de façon simplifiée, comme je l'explique dans le paragraphe consacré aux économies en régression de mon livre *Monnaie, crédit bancaire et cycles économiques* [2], à l'aide des fameux triangles hayékiens. Ceux-ci représentent la structure productive d'une société (leur signification et explication détaillée se trouvent aux pp. 194 et s. de ce même livre).

Comme on peut l'observer sur le graphique 1, on assiste dans ce cas à une augmentation subite et intense du taux social de préférence temporelle qui accroît la consommation monétaire immédiate (figure b) au détriment de l'investissement. Concrètement, de multiples étapes du processus de production, représentées par la zone ombrée de la

[1] « Tous, comme s'attendant à voir venir la mort le jour même, s'efforçaient non pas de travailler pour les fruits futurs des animaux et de la terre et de leurs travaux passés, mais de consommer ceux qu'ils avaient sous la main ». G. Boccace, *Le Décaméron*, Première Journée, fin du second paragraphe, et mes commentaires à ce qu'indique John Hicks à ce propos (*Capital and Time: A Neo-Austrian Theory*, Clarendon, Oxford 1973, pp. 12-13) inclus dans Jesús Huerta de Soto, *Monnaie, crédit bancaire et cycles économiques*, L'Harmattan, Paris 2011, pp. 64 et 230.

[2] Ibid., pp. 229-230.

figure (c), sont abandonnées et une partie très importante de la population cesse de travailler pour cause de décès ou volontairement. Ceux qui survivent se mettent à consommer assidûment des biens de consommation dont les prix en unités monétaires flambent en raison de la contraction de leur offre et de la diminution généralisée de la demande de monnaie. Les transactions sur le marché du temps et des fonds prêtables sont pratiquement interrompues et les taux d'intérêt, pour le petit nombre de celles qui se font, montent en flèche.



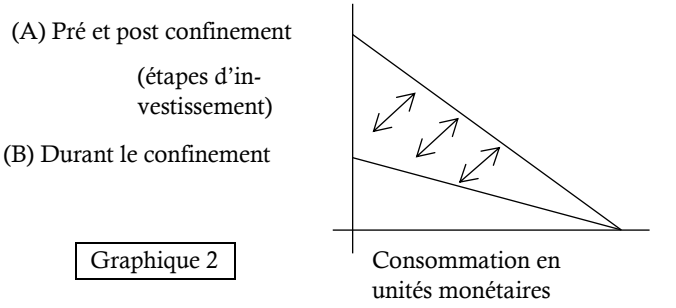
Graphique 1

À l'inverse de ce qui se passe dans la situation précédente, on ne relève pas de modification significative du taux social de préférence temporelle dans le cas de la pandémie de Covid-19, mis à part l'effet d'augmentation temporelle de l'incertitude que l'on étudiera plus loin. Les circonstances actuelles sont loin de rappeler une pandémie aussi

grave que celle décrite par Boccace dans *Le Décaméron*. Comme nous l'avons indiqué, la mortalité prévisible de la population en âge de travailler est pratiquement négligeable et les perspectives concernant l'aboutissement des projets d'investissement les plus longs à réaliser demeurent inchangées. Par exemple, on continue à investir dans la conception, l'innovation et la production des voitures électriques futures, et dans beaucoup d'autres projets d'investissement à long terme. Et si le taux social de préférence temporelle n'a pas connu de modification significative, la structure hayékienne des étapes de production de biens d'équipement décrite de façon simplifiée dans le graphique n'a pas non plus été altérée, si ce n'est par trois effets : l'un à très court terme, un autre à moyen terme (1 à 3 ans) et le troisième d'une durée plus longue ou même indéfinie.

1. Le premier cas est celui de l'effet immédiat et réduit dans le temps (quelques mois) qu'ont exercé les confinements obligatoires imposés par les gouvernements sur la structure productive réelle. On peut supposer que la pause économique décrétée durant quelques mois a surtout affecté l'effort productif le plus éloigné de la consommation finale : somme toute, la population, même celle confinée qui n'a pas pu travailler, a forcément continué à demander et à consommer des biens et services de consommation ; même si c'était à travers le commerce électronique — Amazon, etc. — car de nombreux magasins et distributeurs finaux ont été obligés de fermer, n'étant pas considérés activités essentielles. Dans ces conditions et si la demande

finale de monnaie orientée vers la consommation ne s'est pas sensiblement modifiée, soit parce que les économies domestiques en état de pause forcée imposée par les autorités ont tiré sur leurs réserves financières ou parce qu'elles ont remplacé leur baisse de revenus par des fonds provenant d'aides temporaires pour chômage (ERTES, ERES, etc.), la structure productive d'un point de vue monétaire aura oscillé de façon pendulaire pendant un cours laps de temps, comme l'indique le schéma ci-dessous (graphique 2) :



Graphique 2

En tout cas, une fois achevée la déconnexion forcée du processus productif et les facteurs de production étant revenus à leur emploi, le processus de production peut redémarrer là où il s'était arrêté, car il n'y a pas eu d'erreurs systématiques génératrices de mauvais investissements qu'il faille reconvertir. [1] Contrairement à ce qui arriva durant la grande récession de 2008, la structure productive n'a pas souffert de dommages irréversibles, de sorte

[1] Mis à part, naturellement, ceux qui existaient avant la pandémie et attendaient d'être liquidés ou reconvertis.

qu'un processus long et douloureux de reconversion et de réaffectation massive de main-d'œuvre et de facteurs de production ne s'impose pas. Il faut simplement qu'entrepreneurs, travailleurs et travailleurs indépendants retournent à leurs occupations et reprennent leurs travaux là où ils s'étaient interrompus en utilisant les biens d'équipement qui restèrent alors intacts (il y a quelques mois) et demeurent disponibles.

Il convient de préciser que ce premier effet à très court terme se produirait aussi, quoique de façon beaucoup plus légère, moins traumatisante, et que l'oscillation du mouvement pendulaire serait donc bien moindre que celle indiquée sur le graphique, si les confinements se faisaient de manière volontaire et sélective et étaient décidés au niveau micro par les familles, entreprises, quartiers, etc., dans le contexte d'une société libre ; société qui ne connaîtrait pas de gouvernements monopolistes (autogouvernement propre à l'anarchocapitalisme) ou dont les gouvernements ne seraient pas centralistes et n'imposeraient pas de mesures généralisées et coercitives de confinement indiscriminé.

2. Il y a néanmoins différents secteurs fondamentalement liés à l'étape de la consommation finale, pour lesquels la demande est sévèrement réduite une fois le confinement terminé et durant la période, de parfois plusieurs mois[1], nécessaire pour

[1] Pour la grippe espagnole, cette période fut d'un peu plus de deux ans. Pour la pandémie actuelle de Covid-19, et malgré les vaccins, on estime que cette deuxième phase durera à peu près autant, ou quelques mois de moins.

se relever de la pandémie et revenir à la normalité totale de mouvements préalable à son explosion. Il en va essentiellement des secteurs comme le tourisme, le transport, l'hôtellerie et les spectacles, qui sont relativement très importants dans certaines économies comme l'espagnole, pour laquelle le tourisme représente presque 15% de son PIB, demandent un changement plus profond que celui simplement pendulaire décrit au point précédent et qui affecte la structure productive pendant une période plus prolongée (environ deux ans). Naturellement, toutes circonstances égales, si les économies domestiques consomment moins en transport aérien, hôtels, restaurants ou théâtres, elles consommeront davantage d'autres biens et services de consommation différents ou de remplacement, ou bien elles consacreront davantage de leur revenu à l'investissement ou à l'augmentation de leur solde de trésorerie. Laissant de côté l'accroissement possible de la demande de monnaie, que nous étudierons ensuite à propos de l'incertitude, on voit clairement que la structure productive devra s'adapter temporairement aux circonstances nouvelles et tirer le meilleur parti possible des ressources restant actives dans les secteurs affectés (au moins partiellement) et surtout de celles qui restent forcément et provisoirement non employées. Elles devront être réaffectées aux lignes de production de remplacement où elles pourront trouver un emploi profitable temporaire ou définitif.

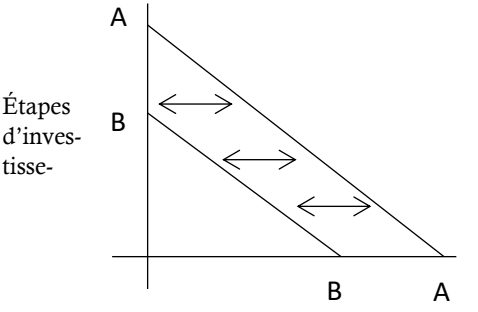
Ainsi, par exemple, certains restaurants resteront ouverts coûte que coûte, reconvertiront leur offre

(livraison de repas à domicile), réduiront leurs dépenses au maximum (licenciement du personnel ou reconversion directement ou indirectement, par exemple en livreurs à domicile) et négocieront leurs obligations avec les fournisseurs de façon à réduire à un minimum les pertes et la consommation de capital. Cela leur évitera de laisser perdre les années consacrées à acquérir une réputation et un équipement de grande valeur et difficilement reconvertible ainsi que d'attendre une conjoncture plus favorable qui leur offrira une situation plus avantageuse que celle de leurs concurrents face à la prévisible et nouvelle reprise du secteur. D'autres entrepreneurs choisiront, au contraire, de se retirer et d'hiberner. Ils fermeront pour un temps leurs entreprises mais en laissant leurs infrastructures et contacts de travail prêts pour une réouverture aussi rapide que possible dès que les circonstances le permettront. Un troisième groupe, généralement constitué par les projets entrepreneuriaux marginalement moins rentables même dans les contextes prépandémiques, se verra obligé à fermer définitivement ses entreprises et à liquider ses projets entrepreneuriaux.

Tous ces mouvements et décisions entrepreneuriaux peuvent et doivent être engagés de façon relativement rapide et en réduisant les coûts au maximum. Cela ne sera possible que dans une économie dynamiquement efficiente qui favorise le libre exercice de la fonction entrepreneuriale et ne l'entrave ni par des réglementations défavorables, spécialement sur le marché du travail, ni par des impôts

dissuasifs. Car ce ne seront bien sûr ni le gouvernement ni ses fonctionnaires qui seront capables de prendre les décisions les plus indiquées à tout moment et dans les circonstances particulières de lieu et de temps, mais une foule d'entrepreneurs qui, malgré toutes les difficultés, désirent continuer à avancer vers un futur meilleur et restent confiants.

Notre triangle simplifié de structure productive peut tout au plus montrer (graphique 3), dans le cas où le taux social de préférence temporelle ne subit pas de changement significatif, un va-et-vient horizontal de son hypoténuse, d'abord vers la gauche, lorsqu'il enregistre l'impact agrégé de moindre demande dans les secteurs affectés (et chez leurs fournisseurs respectifs), puis de nouveau à droite, à mesure que cette demande est remplacée par une de substitution durant les mois précédant le retour à la normalité, et dans la mesure du rétablissement de la demande monétaire perdue par ces secteurs.



Graphique 3

Bien entendu, le graphique ne permet de montrer ni les innombrables décisions entrepreneuriales ni les mouvements réels d'investissement qu'implique l'oscillation horizontale rapide et flexible, représentée par les flèches à double sens. Mais il permet de voir le grave risque que suppose l'adoption de politiques qui tendent à raidir la structure productive, en maintenant d'une part des entreprises zombies qui devraient être liquidées le plus vite possible et en entravant en même temps par des réglementations et des impôts l'effet rebond vers la droite de l'hypoténuse de notre triangle. Car l'intervention en matière fiscale et de réglementation peut fixer indéfiniment la structure productive réelle dans la position BB et empêcher son retour vers la position AA.

Inutile de dire que tous ces processus d'ajustement rapide et de reprise exigent un marché du travail très souple et flexible qui permette de licencier et d'employer à nouveau de façon très rapide et à peu de frais. Il faut rappeler qu'à la différence de ce qui se passa durant la grande récession de 2008 (et en général après toutes les crises financières faisant suite à des processus prolongés d'expansion de crédit), dans le cas de la pandémie actuelle, on ne part pas d'un mauvais investissement généralisé des ressources productives (par exemple dans le secteur de la construction comme en 2008) qui pourrait justifier un volume structurel important de sous-emploi à long terme. Au contraire, il est maintenant possible de réaffecter de façon durable, rapide et permanente la main-d'œuvre et les facteurs de

production. Il faut pour cela que les marchés du travail et de facteurs de production soient aussi libres et souples que possible.

3. Reste à analyser la possibilité de changements définitifs dans les habitudes de consommation de la population qui exigent des modifications permanentes de la structure productive des étapes d'investissement en biens d'équipement de la société. Il convient d'indiquer à ce sujet que dans toute économie de marché non contrôlée la structure productive s'adapte toujours de façon progressive et non traumatisante aux changements relatifs aux goûts et besoins des consommateurs. Et même si la pandémie peut provoquer une accélération de la découverte et de l'adoption définitive de certaines habitudes nouvelles chez une grande partie des consommateurs (par exemple, l'extension généralisée du commerce électronique, la plus grande utilisation de certains moyens de paiement ou la généralisation de vidéoconférences dans le monde des affaires et dans l'enseignement, etc.), leur importance est peut-être exagérée, surtout si on compare ces prétendus changements radicaux à ceux dérivés depuis le début du XXI^{e} siècle de la plus grande mondialisation du commerce et des échanges et de la révolution technologique qui l'a accompagnée et rendue possible. Tout cela a permis à des centaines de millions de personnes de sortir de la pauvreté et des milliards d'individus (spécialement en Afrique et en Asie), jusque-là étrangers aux circuits productifs et commerciaux propres aux économies de marché, ont pu entrer dans les flux de production. Les forces productives du capitalisme se sont ainsi

activées comme jamais auparavant dans l'Histoire et malgré le poids du contrôle et de la réglementation étatique qui entrave continuellement le progrès, l'humanité a obtenu un grand succès social et économique : elle a atteint et maintenu un volume de population de 8 milliards d'individus dont le niveau de vie aurait été inconcevable il y a encore quelques dizaines d'années. [1] De ce point de vue, l'impact économique à long terme de la crise Covid doit être à juste titre minimisé dans un contexte de changements beaucoup plus importants et profonds auxquels s'adaptent continuellement et sans difficultés majeures les économies de marché. Ainsi donc, notre analyse doit revenir à l'étude des effets à court et moyen terme de la pandémie actuelle qui, en raison de leur plus grande proximité, peuvent être considérés aujourd'hui plus importants.

3) Incertitude et demande de monnaie

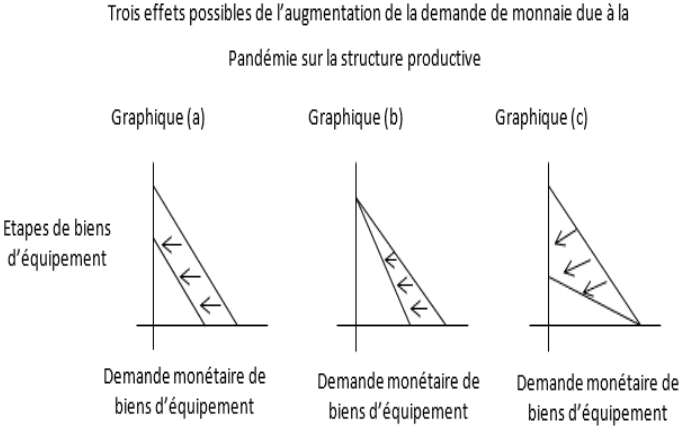
Nous terminons cette première partie de notre travail par une réflexion sur l'impact de l'incertitude générée par la pandémie car, nous le verrons, elle a permis de favoriser encore davantage des politiques d'intervention fiscale et surtout monétaire si laxistes qu'elles n'ont pas leurs pareilles dans l'histoire. Elles représentent une grande menace et auront très probablement de graves conséquences après la pandémie.

[1] Voir, entre beaucoup d'autres études, celle de Hans Rosling, *Factfulness*, Sceptre, Londres 2018.

En principe, l'impact d'une pandémie sur l'incertitude et donc sur la demande de monnaie peut osciller entre deux extrêmes opposés : d'un côté, le cas d'une pandémie comme la peste bubonique de Florence au XIV^e^ siècle (si bien décrite par Boccace dans *Le Décaméron*) créa chez une grande partie de la population, plus que de l'incertitude, la certitude que ses jours étaient comptés et que par conséquent son espérance de vie s'était considérablement réduite. On comprend qu'en de telles circonstances la demande de monnaie s'effondre et que celle-ci perde une bonne partie de son pouvoir d'achat alors que personne ne veut se défaire de biens et prêter des services dont la production a chuté et que la plupart des gens désirent consommer le plus vite possible.

Le cas de pandémies comme celle d'aujourd'hui présente pour nous plus d'intérêt ; elles sont beaucoup moins graves et, quoique la vie de la majorité de la population ne soit pas en danger, l'incertitude cependant s'accentue sensiblement, surtout durant les premiers mois, à propos de l'extension, l'évolution et la rapidité de la contagion et de ses effets économiques et sociaux. Comme les soldes de trésorerie constituent le moyen par excellence de faire face à l'incertitude inévitable de l'avenir, parce qu'ils permettent aux acteurs économiques et aux économies domestiques de laisser toutes leurs options ouvertes et de pouvoir ainsi s'adapter très rapidement et facilement à n'importe quelle circonstance future, on peut comprendre que l'augmentation normale de l'incertitude liée à la pandémie

actuelle ait été accompagnée d'une augmentation simultanée de la demande de monnaie et donc, toutes circonstances égales, de son pouvoir d'achat. Cet effet peut s'observer (graphique 4) sur nos schémas triangulaires de structures productives pour ce qui est de la demande monétaire. On relève un mouvement uniforme à la gauche de l'hypoténuse correspondante, si le taux de préférence temporelle ne se modifie pas (graphique a), ou bien des mouvements à gauche avec plus d'investissement relatif (si les soldes de trésorerie s'accumulent et la consommation diminue, graphique b), ou avec plus de consommation relative (si la monnaie nouvelle s'accumule en vendant des biens d'équipement et des actifs financiers, mais sans que la consommation se réduise, graphique c).



Graphique 4

Même si théoriquement n'importe lequel de ces trois résultats est possible, il est très probable que dans les circonstances actuelles il y ait eu combinaison, notamment des situations décrites dans (a) et (b). Ils se seront donc superposés à ceux que nous avons déjà analysés et reproduits sur les graphiques des paragraphes précédents et dans lesquels, pour simplifier, nous n'avons pas tenu compte des effets dérivés de l'augmentation possible de la demande de monnaie que, maintenant, nous avons prise en compte dans notre analyse.

Trois considérations importantes s'imposent à propos de l'augmentation de l'incertitude et de la demande de monnaie dérivées de la pandémie. Premièrement, l'augmentation de l'incertitude (et augmentation simultanée de la demande de monnaie) est temporaire et d'une durée relativement courte, car elle tendra à s'inverser dès qu'apparaîtront les espoirs d'amélioration lorsqu'on apercevra le bout du tunnel. Ainsi, et sans attendre la fin du cycle de la pandémie (d'environ deux ans) il y aura un retour progressif aux niveaux normaux d'incertitude et les mouvements décrits aux graphiques a, b et c s'inverseront en sorte que la structure productive retrouve, du point de vue monétaire, sa situation première.

Deuxièmement, dans la mesure où les nouveaux soldes monétaires s'accumulent avec la diminution de la demande de biens de consommation (graphiques a et b) — et il est certain que cela arrive pour les secteurs les plus touchés par les restrictions de mobilité (tourisme, hôtellerie, etc.) — cette moindre demande monétaire de biens de consom-

mation tendra à laisser un stock important invendu. Celui-ci permettra de faire face tant au ralentissement de leur production dû aux inévitables goulots d'étranglement et au confinement plus ou moins sévère de leurs producteurs, qu'à la demande liée au besoin de consommer de tous ceux ayant cessé totalement ou partiellement de travailler pendant les premiers mois de la pandémie. L'augmentation de la demande de monnaie remplit donc une fonction importante d'adaptation face au choc de l'offre produit par le confinement obligatoire sur la production des biens de consommation. On évite ainsi que leurs prix relatifs flambent au préjudice des couches les plus larges de la population.

En troisième et dernier lieu, il convient de signaler que l'incertitude peut augmenter encore et même se prolonger au-delà du strict nécessaire et de ce que la pandémie aurait généré à elle seule, en raison de l'interventionnisme monétaire et fiscal de gouvernements et banques centrales. Ceux-ci, sans nul doute et comme nous le verrons au troisième paragraphe, peuvent créer un climat supplémentaire de méfiance entrepreneuriale qui entrave la reprise rapide du marché et gêne le processus entrepreneurial de retour à la normalité. On pourrait même voir ainsi se reproduire le processus pervers de feedback ou rétroaction que j'ai étudié en détail dans mon article sur « The Japanization of the European Union »[1] et dans lequel l'injection massive

[1] Dans *Procesos de Mercado*, Vol. XVI, n° 2, automne 2019, pp. 317-342.

d'offre monétaire et réduction à zéro des taux d'intérêt par les banques centrales ne produisent pas d'effets appréciables sur l'économie. Elle s'auto-frustre car l'augmentation simultanée de la demande monétaire due au nul coût d'opportunité du maintien de la liquidité et surtout à l'augmentation supplémentaire d'incertitude que créent les politiques de réglementation économique, de blocage des réformes structurelles en instance, d'augmentation des impôts, d'interventionnisme et de pagaille fiscale et monétaire, la rend stérile.

II. Pandémies : bureaucratie et coercition gouvernementale versus coordination sociale spontanée

1) Le théorème de l'impossibilité du socialisme et son application à la crise actuelle

La réaction des différents gouvernements et autorités publiques du monde (et en particulier de notre propre pays, l'Espagne) face à l'apparition et évolution de la pandémie de Covid-19, les mesures qu'ils ont successivement adoptées et le suivi de leurs effets constituent une occasion unique pour tout théoricien de l'économie désireux de constater, vérifier et appliquer dans un cas historique très proche et important le contenu essentiel et les implications principales du Théorème de l'impossibilité du socialisme énoncé pour la première fois il y a cent ans par Ludwig von Mises. [1] Il est vrai que

[1] Ludwig von Mises, Die Wirtschaftsrechnung im sozialistischen Gemeinwesen, *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, n° 47, 1920, pp. 86-121.

l'effondrement de l'ancienne Union soviétique et du socialisme réel ainsi que la crise de l'État providence avaient déjà suffisamment illustré le triomphe de l'analyse des économistes de l'école autrichienne dans le débat historique sur l'impossibilité du socialisme. Mais la tragique irruption de la pandémie de Covid-19 nous a fourni un exemple réel supplémentaire beaucoup plus concret et proche de nous, illustrant parfaitement et confirmant ce qu'indique la théorie, à savoir : il est théoriquement impossible qu'un planificateur central puisse donner un contenu coordinateur à ses ordres. Leur apparente nécessité, la noblesse du but poursuivi ou la bonne foi et l'effort dont on fait preuve pour réussir importent peu. [1]

Étant donné l'impact mondial de la pandémie actuelle qui a touché tous les pays indépendamment de leur tradition, culture, niveau économique et système politique, l'applicabilité du théorème de Mises à toute mesure coercitive d'intervention étatique est évidente, de sorte qu'il se généralise comme « théorème de l'impossibilité de l'étatisme ». Il existe certes des différences notables quant aux mesures d'interventions adoptées par les divers

[1] Une autre illustration historique concrète, cette fois de l'autre côté du rideau de fer à la fin de l'ère communiste soviétique, a été l'explosion de la centrale atomique de Tchernobyl le 26 avril 1986. Elle a soulevé des flots de commentaires et d'analyses. Son contexte et ses principales vicissitudes sont admirablement exposés dans la série Tchernobyl produite et distribuée en cinq chapitres par HBO-SKY à partir de 2019 et qui est devenue la mini-série de télévision la plus appréciée de l'histoire.

gouvernements. Cependant, même si la gestion des uns ou des autres a pu être plus ou moins bonne ou mauvaise, il s'est agi en réalité de différences de degré plus que de catégorie, car les gouvernements ne peuvent se départir de l'essence coercitive fixée dans leur ADN. C'est leur caractéristique la plus intime et, quand ils l'appliquent et dans la mesure où ils l'appliquent, tous les effets négatifs prévus par la théorie apparaissent et se reproduisent inéluctablement. Le problème ne réside donc pas dans le fait que certains gouvernants sont plus ineptes que d'autres (ce qui est, sans nul doute, le cas en Espagne[1]), mais dans le fait que tous sont voués à l'échec lorsqu'ils s'obstinent à organiser la coordination de la société en utilisant leur pouvoir et des ordres coercitifs. Et voici sans doute le message le plus important que la théorie économique doit transmettre à la population : les problèmes naissent inévitablement de l'exercice du pouvoir coercitif des États, indépendamment de la compétence du politicien en place.

Bien que cet article s'occupe d'une manière générale de l'analyse économique des pandémies, nous allons nous concentrer presque exclusivement sur les implications de la pandémie actuelle au regard du Théorème de l'impossibilité de l'étatisme-socialisme. Cela, non seulement en raison de la proximité chronologique et personnelle des faits pour n'importe quel lecteur d'aujourd'hui, mais

[1] Voir, par exemple, Mikel Buesa, *Abuso de poder: el coronavirus en España. Incompetencia y fracaso en la gestión de la crisis*, Marcial Pons, Madrid 2020.

aussi parce que les modèles d'intervention mis en œuvre pour d'autres pandémies sont très éloignés dans le temps. Et même si l'on peut reconnaître de nombreux phénomènes dont nous avons été témoins récemment (par exemple, la manipulation informative des États alliés durant la pandémie de grippe de 1918, précisément mal nommée espagnole pour cette raison), leur valeur ajoutée comme illustration de l'analyse théorique est aujourd'hui plus réduite.

Comme l'explique en détail mon livre *Socialisme, calcul économique et fonction entrepreneuriale*, en particulier au chapitre III, qu'il faut considérer comme reproduit ici[1], la science économique a démontré qu'il était impossible pour l'État de fonctionner d'une manière dynamiquement efficiente car il se trouve toujours dans une situation d'ignorance invincible qui l'empêche de donner un contenu coordinateur à ses ordres. Cela est dû fondamentalement à quatre raisons que nous allons énumérer par ordre d'importance croissante.

Premièrement, à l'immense volume d'informations et de connaissances nécessaires, non seulement de type technique ou scientifique, mais surtout concernant une infinité de circonstances personnelles et particulières de temps et de lieu (connaissance pratique). Deuxièmement, au caractère essentiellement subjectif, tacite, pratique et non formulable de cette information ou connaissance,

[1] Jesús Huerta de Soto, *Socialisme, calcul économique et fonction entrepreneuriale*, L'Harmattan, Paris 2014, en particulier pp. 67-117.

ce qui détermine son caractère non transférable à l'organe étatique de décision et de planification centrale. Troisièmement, au fait que cette connaissance n'est ni donnée ni statique, mais varie sans cesse grâce à la capacité innée de création propre à l'être humain et en raison du changement continuel des circonstances environnantes, ce qui produit un double effet sur les autorités : elles sont toujours en retard car l'information maigre et déformée qu'elles reçoivent est déjà obsolète une fois qu'elles ont pu la digérer ; et leurs ordres pour le futur ne peuvent pas viser juste car celui-ci dépend d'une information pratique qui n'est pas encore apparue car pas encore créée. Et quatrièmement, nous l'avons vu, il ne faut pas oublier que l'État égale coercition (c'est sa caractéristique la plus intime). Donc, en imposant ses ordres par la force à n'importe quel secteur social, il entrave et même bloque la création et l'apparition de la connaissance ou information dont il a justement besoin pour donner un contenu coordinateur à ses ordres. On comprend maintenant le grand paradoxe de l'interventionnisme étatique[1] qui tend invariablement à produire des résul-

[1] Le paradoxe insoluble de l'étatisme consiste en ce que « plus l'organe directeur s'obstine à planifier ou contrôler une certaine parcelle de la vie sociale, moins il peut atteindre ses objectifs, car il ne peut pas obtenir l'information nécessaire à l'organisation coordonnée de la société. Cela crée, en outre, de nouveaux désajustements et de nouvelles distorsions, précisément dans la mesure où la contrainte est exercée de façon plus effective et où la capacité entrepreneuriale des individus se trouve, ainsi, plus limitée », ibid., p. 80.

tats contraires à ceux que l'on se propose d'obtenir. Ainsi, se manifestent partout les déséquilibres et manques de coordination, le comportement systématiquement irresponsable de l'autorité (qui n'a même pas conscience de l'information qu'elle ne possède pas et de ce que coûtent réellement ses décisions), la création incessante de pénurie, le désapprovisionnement et la mauvaise qualité des ressources qu'elle essaie de mobiliser et de contrôler, la manipulation informative à but politique et la corruption des principes essentiels de l'État de droit. On a pu constater l'apparition de tous ces phénomènes successifs, enchaînés et inévitables depuis le début de la pandémie et dès que l'État s'est attaché à lutter contre elle. Nous le redisons, ils ne sont pas le résultat d'une mauvaise praxis des gestionnaires publics mais sont inhérents au système fondé sur l'utilisation systématique de la coercition pour planifier et essayer de résoudre les problèmes sociaux.

Nous recommandons au lecteur de lire le travail de recherche de José Manuel Romero y Oriol Güell, intitulé « El Libro blanco de la Pandemia »[1], sur la base de l'analyse théorique que nous présentons au sujet de l'impossibilité de l'étatisme. Toutes les carences et insuffisances de l'étatisme y sont pratiquement illustrées, bien que les auteurs, journalistes de profession, pensent ingénument que leur description des faits servira à éviter que les mêmes erreurs se répètent dans le futur. Ils n'arrivent pas à comprendre que celles-ci découlent, plus que d'erreurs politiques ou de gestion, de la propre logique

[1] Publié par le journal *El País*, 14 et 20 juin 2020.

du système de réglementation, planification et coercition étatique qui engendre toujours d'une façon ou d'une autre les mêmes effets de non-coordination, inefficience et injustice. Ainsi, et à titre d'exemple parmi beaucoup d'autres, nous pouvons citer la chronologie des faits parfaitement décrite par les auteurs, et les semaines précieuses qui ont été perdues alors que les médecins de l'hôpital public de Valence Arnau de Vilanova se battaient sans succès depuis déjà le 13 février 2020 pour obtenir des autorités sanitaires de la Communauté (et de l'État) l'autorisation de pratiquer les tests de coronavirus aux prélèvements faits sur un patient de 69 ans décédé avec des symptômes qu'ils soupçonnaient être ceux du Covid-19. Mais ils se heurtèrent à la dure réalité : les organes de planification centrale sanitaire (ministère de la Santé à Madrid et département de la Santé de la Communauté autonome) refusèrent à plusieurs reprises leur autorisation car le patient (dont on démontra plusieurs semaines après qu'il était mort du Covid-19) ne réunissait pas les conditions fixées préalablement (24 janvier) par l'autorité, à savoir être allé à Wuhan durant les 14 jours précédant le début des symptômes ou bien avoir été en contact avec des personnes dont la maladie avait été diagnostiquée. Il est évident que dans un système décentralisé de liberté d'entreprise et qui ne restreindrait pas l'initiative et la créativité des acteurs impliqués, une erreur aussi monumentale ne se serait pas produite. On aurait ainsi gagné quelques semaines décisives, en sachant que le virus circulait déjà librement en Espagne et en adoptant des mesures de prévention

et de lutte contre la pandémie (comme par exemple annuler — entre autres — les manifestations féministes du 8 mars).

L'excellent livre de Mikel Buesa, précité[1], expose remarquablement (en particulier aux pages 118 et s.) la série d'erreurs, d'absence de coordination, de corruption, de manipulation de l'information, de violation de droits et de mensonges qui ont été liés à l'activité des différents niveaux de l'État quand il s'est attaqué à la pandémie. Il en va ainsi, par exemple, du fait que « les ordres de saisie du matériel sanitaire furent, naturellement, interprétés par les fabricants espagnols comme une attaque à leur économie entrepreneuriale, provoquant un blocage de la production et des importations » (p. 109), juste au moment où le plus urgent était de protéger de la contagion les médecins et le personnel sanitaire qui travaillaient quotidiennement sans les moyens de protection nécessaires. Ou encore la façon dont les réquisitions effectuées dans les douanes sur ordre de l'État ont fait perdre des millions de masques lorsque les fournisseurs ont préféré les envoyer à d'autres clients, craignant que le

[1] Mikel Buesa, *Abuso de poder: El coronavirus en España: Incompetencia y fracaso en la gestión de la crisis*, op. cit. Le professeur Buesa insiste, cependant, sur l'incompétence plus que sur le système lui-même, comme cause des erreurs ; et à la fin de son travail, pour le reste excellent, il ne propose pratiquement, sauf pour le marché du travail, que davantage de politiques actives de type étatique pour améliorer les choses et sortir de la crise. Tout cela sans parler de l'interprétation keynésienne erronée qu'il en fait à la p. 203.

gouvernement ne se saisisse de la marchandise (ibid.). Ou le cas, parmi d'autres, du fabricant galicien dont le matériel était bloqué dans un entrepôt, sur ordre de l'État, sans que personne ne le lui réclame (pp. 110-111). Ou celui des entreprises espagnoles spécialisées dans la fabrication de PCR et dont le stock et la production furent contrôlés par l'État, de sorte qu'ils ne purent ni fabriquer plus de 60 000 PCR par jour ni satisfaire la demande nationale et étrangère (p. 119) ; cela étant aggravé par le goulot d'étranglement dû à l'inexistence de bâtonnets pour prélèvements, qui aurait pu se résoudre immédiatement si les producteurs espagnols avaient conservé leur liberté (p. 114). Ou encore le désapprovisionnement général du marché des masques, gels désinfectants et gants de nitrile par suite de la réglementation étatique et de la fixation de prix maximum, tout cela durant les mois de propagation maximale du virus (p. 116). [1] Ou comment,

[1] Il est bien connu que les prix maximum sont à l'origine du désapprovisionnement, de la pénurie et du marché noir. Si l'on a besoin d'un produit — par exemple de masques — la seule politique sensée consiste à libéraliser les prix pour qu'ils montent et favoriser leur production massive jusqu'à ce que l'augmentation de la demande soit satisfaite et le problème résolu ; l'expérience montre que très vite les prix reprennent leur niveau précédent — en tout cas bien avant que l'on obtienne par des mesures publiques l'augmentation nécessaire de la production qui, à la différence de ce qui se passe sur un marché libre, arrive tard, au compte-gouttes et est de mauvaise qualité. L'argument selon lequel les prix élevés ne sont pas équitables n'a donc pas de sens, car l'autre solution est bien pire : désapprovi-

après avoir acquis depuis mars 971 millions d'unités de divers produits (masques, gants, blouses, appareils de ventilation et de diagnostic, etc.) on n'en avait distribué que 226 millions en septembre 2020, le reste demeurant stocké et inutilisé dans de multiples entrepôts (p. 118). Et ainsi de suite, dans une série sans fin qui ressemble plutôt à la description des inefficiences systématiques de production et distribution de l'ancienne Union soviétique et qui conduisirent à l'effondrement définitif du régime communiste à partir de 1989. [1] Nous le redisons, ce n'est pas le manque de travail, de gestion ou même de bonne foi de nos gouvernants qui causèrent tout cela, mais leur ignorance des connaissances économiques les plus élémentaires (quoique le gouvernement comptât parmi ses membres des professeurs de philosophie et même des docteurs de notre discipline). C'est pourquoi il n'est pas étonnant que dans un moment d'urgence et de gravité extrêmes ils aient misé, comme le font toujours les

sionnement nettement plus prolongé, marché noir et mauvaise qualité. Si l'on veut s'assurer que les plus défavorisés puissent acheter des masques bon marché et le plus vite possible, il faut permettre que le prix monte d'abord, selon ce que détermine le marché.

[1] Au moment d'écrire ces lignes, tous ces problèmes que nous avons vus dans le processus, lent et non coordonné (et aussi monopolisé par les autorités publiques avec exclusion totale de l'initiative privée) se reproduisent à propos de la distribution du vaccin et de la vaccination contre le Covid-19 de toute la population. Voir Hans-Werner Sinn, « La debacle vacunatoria en Europa », *Expansión*, lundi 1er février 2021, p. 38.

gouvernants car c'est leur rôle au sein de l'appareil, sur la coercition, la réglementation, la confiscation… et non pas sur la liberté d'entreprise, de production et de distribution et qu'ils n'aient pas soutenu, au lieu de les entraver, l'initiative privée et le libre exercice de la fonction entrepreneuriale.

2) Autres effets collatéraux de l'étatisme prévus par la théorie

Outre les effets fondamentaux de déséquilibre, manque de coordination, action irresponsable et absence de calcul économique, l'étatisme génère toute une série d'effets négatifs supplémentaires que l'on peut étudier aussi à la fin du chapitre III de mon livre sur le *Socialisme*. [1] Ainsi, une autre caractéristique typique de l'étatisme et des autorités qui l'incarnent consiste à tâcher d'utiliser la crise, dans ce cas créée par la pandémie, non seulement pour maintenir, mais surtout pour accroître leur pouvoir par la propagande politique, afin de manipuler et même de tromper systématiquement les citoyens. [2] Par exemple, dès l'apparition de la pan-

[1] Jesús Huerta de Soto, *Socialisme, calcul économique et fonction entrepreneuriale*, op. cit. pp. 85-103.

[2] « Tout système socialiste tendra, également, à abuser de la propagande de type politique : il essaiera toujours de présenter une version idyllique des effets produits par les ordres de l'organe directeur sur le processus social, en insistant spécialement sur les conséquences sociales négatives qui se manifesteraient faute de cette intervention. Le leurre systématique de la société, la distorsion des faits, la fabrication artificielle de fausses crises pour convaincre

démie, les autorités chinoises ont essayé de masquer le problème en poursuivant et harcelant les médecins qui l'avaient dénoncée. Puis ils entreprirent une campagne éhontée de minoration du nombre des décès, de dissimulation et de manque de transparence qui a duré au moins jusqu'à aujourd'hui, car actuellement (janvier 2021), plus d'un an après l'apparition de la pandémie, le gouvernement chinois n'a pas encore autorisé la commission internationale organisée par l'OMS à venir dans son pays enquêter de façon indépendante sur l'origine véritable de la pandémie.

Dans le cas de l'État espagnol, les travaux cités donnent la preuve de multiples mensonges proférés délibérément et systématiquement sous forme de propagande politique dans le but de manipuler et tromper les gens afin qu'ils ne puissent pas apprécier le véritable coût de la gestion gouvernementale. Parmi ceux-ci et en raison de leur importance, on relèvera les suivants : 1° Le nombre réel de décès. Selon Mikel Buesa, on n'a déclaré que 56,4% d'un total qui aujourd'hui est proche de 90 000. 2° Le total des personnes réellement contaminées. Selon le moment de la pandémie, entre cinq et dix

le public que le pouvoir doit se maintenir et se renforcer, etc., sont les caractéristiques de l'effet pervers et corrupteur exercé par le socialisme sur ses propres organes ou centres de pouvoir ». Jesús Huerta de Soto, *Socialisme, calcul économique et fonction entrepreneuriale*, op. cit., pp. 93-94. De nouveau, l'action des gouvernements se reflète dans la question inquiétante qui met fin à la série Tchernobyl mentionnée plus haut « Quel a été le véritable coût des mensonges ? »

fois plus que les cas déclarés. 3° Les données fausses, gonflées dans une proportion de 50 % et fournies délibérément par le gouvernement au *Financial Times* fin mars 2020, sur le nombre de tests PCR réalisés (355 000 au lieu de 235 000 réels). Ils ont été utilisés ensuite publiquement par le gouvernement pour se vanter d'être un des pays ayant réalisé le plus de tests (par exemple, p. 113 du livre de Buesa).

Il ne faut pas oublier que les États en général, et leurs gouvernements en particulier, s'efforcent toujours d'atteindre leurs objectifs d'une façon extensive et volontariste[1], car ils prétendent que la simple volonté coercitive concrétisée dans leurs ordres et règlements leur permet d'atteindre les objectifs qu'ils se fixent. Extensive, en ce sens que la réalisation des objectifs poursuivis ne s'apprécie que sur la base des paramètres les plus facilement mesurables, dans ce cas le nombre de décès qui, curieusement, a été minoré presque de la moitié dans les statistiques officielles. Et quant à la prostitution de la loi et de la justice, conséquence collatérale typique du socialisme[2], Buesa démontre l'abus de pouvoir et l'utilisation illégale et anticonstitutionnelle de l'état d'alerte, alors qu'il fallait déclarer l'état d'exception avec toutes les garanties de contrôle prévues par la Constitution. On a ainsi méprisé tant l'État de droit que le contenu essentiel de cette dernière (Buesa, pp. 96-108 et 122). La dépendance et la complicité de tout un groupe de scientifiques, experts et intel-

[1] Ibid., p. 117.
[2] Ibid., pp. 126-133.

lectuels vis-à-vis de l'État mérite une mention spéciale. Ils sont dépendants du pouvoir politique et s'efforcent de donner un soi-disant appui scientifique à toutes les décisions qui en émanent. L'auréole de la science sert ainsi à désarmer la société civile et à la laisser sans défense. Car l'ingénierie sociale (ou socialisme scientiste) est l'une des manifestations les plus caractéristiques et perverses de l'étatisme : elle prétend, d'un côté, justifier le fait que les experts, par leur formation et connaissances en principe supérieures, puissent légitimement diriger nos vies et, d'un autre, bloquer toute plainte ou opposition en invoquant simplement l'appui prétendu de la science. En somme, les gouvernements nous font croire qu'en raison des connaissances plus approfondies et de la supériorité intellectuelle supposées que présentent leurs assesseurs scientifiques par rapport aux citoyens ordinaires, ils ont le droit de façonner la société à leur guise à l'aide d'ordres coercitifs. J'ai fait allusion ailleurs[1] à la série d'erreurs auxquelles conduit cette soif de pouvoir alimentée par l'arrogance fatale des experts et techniciens. Elle a son origine dans l'erreur fondamentale qui consiste à penser que l'information pratique éparse créée et transmise en permanence par les acteurs dans le processus social peut être connue, énoncée, stockée et analysée de façon centralisée par des moyens scientifiques, chose impossible en théorie et en pratique. [2]

[1] Ibid., pp. 142-146.

[2] Les experts et les gouvernants attribuent habituellement les déséquilibres constants qu'engendre l'interventionnisme

3) Pandémies : société libre et économie de marché

On ne peut pas savoir a priori comment une société libre non soumise à la coercition systématique de l'interventionnisme étatique affronterait une

au manque de coopération des individus ne voulant pas obéir correctement à ses ordres, lesquels deviennent ainsi de plus en plus étendus, détaillés et contraignants. Cet accroissement du degré de socialisme produira, dans le processus social, une décoordination encore plus importante, qui servira à justifier de nouvelles doses de socialisme, et ainsi de suite. Cela explique l'irrésistible tendance du socialisme vers le totalitarisme, celui-ci étant entendu comme le régime qui tend à exercer une forte intervention dans tous les domaines de la vie. Dans d'autres occasions, ce processus totalitaire de croissance progressive de la coercition est accompagné d'embardées ou changements subits de politique, par la modification radicale du contenu des ordres ou de leur domaine d'application ou des deux, et dans le vain espoir que l'expérimentation asystématique de nouveaux types et degrés d'interventionnisme permettra de résoudre les insolubles problèmes qui se posent. L'épisode scandaleux des masques, d'abord déconseillés par les experts, puis estimés indispensables et devenus obligatoires même en plein air deux mois plus tard, est peut-être l'illustration parfaite de ce point. Voir Jesús Huerta de Soto, *Socialisme, calcul économique et fonction entrepreneuriale*, op. cit., pp. 86-87. Voir aussi « Macron y la vacunación », *El País*, dimanche 10 janvier 2021, p. 10. Tout cela sans besoin d'évoquer la réalité tragique de la discrimination à laquelle les autorités publiques soumirent les maisons de retraite ou le fait qu'aux moments les plus critiques de la pandémie, ce fut souvent un fonctionnaire public (médecin d'hôpital public) qui décida quels malades critiques de Covid-19 méritaient ou non de vivre.

pandémie de la même gravité que celle d'aujourd'hui et qui, sans aucun doute, l'affecterait profondément du point de vue économique et sanitaire. Mais il est clair que la réaction du corps social se fonderait sur la créativité entrepreneuriale et sur la solution d'efficience dynamique consistant à détecter et surmonter les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présenteraient. Et c'est justement cet élan de la créativité entrepreneuriale qui nous empêche de connaître en détail les solutions qui seraient adoptées car l'information entrepreneuriale non encore créée à cause de la coercition étatique monopoliste ne peut pas être connue aujourd'hui, bien qu'elle nous donne en même temps l'assurance que les problèmes tendront à être détectés et résolus de façon habile et efficiente. [1] Autrement dit, c'est le contraire de ce qui se passe avec l'État et l'action combinée de ses politiciens et bureaucrates, quels que soient la bonne foi et le travail qui accompagnent leurs efforts. Nous ne pouvons pas imaginer l'immense variété, richesse et génie qui s'emploieraient à faire face aux problèmes d'une pandémie dans une société libre, mais nous disposons de multiples indices qui nous permettent d'avoir une idée approximative de la situation totalement différente qui se présenterait dans un contexte libre de coercition étatique. [2]

[1] Israel Kirzner, *Discovery and the Capitalist Process*, The University of Chicago Press, Chicago y Londres 1985, p. 168.

[2] Par exemple, l'utilisation par l'entreprise privée INDITEX de ses centres de logistique et de transport concernant

Ainsi, face aux confinements absolus et omnicompréhensifs — et la pause économique forcée et simultanée —, qui trouvent leur origine, ne l'oublions pas, dans la Chine communiste, on aurait dans une société libre des mesures beaucoup plus décentralisées et de type désagrégé et micro, tels les confinements sélectifs de lotissements privés, quartiers, communautés, entreprises, résidences, etc. Contre la censure durant les semaines décisives du début de la pandémie (et la persécution de ceux qui la dévoilèrent), l'information se filtrerait très rapidement et d'une manière libre et efficiente. Contre la lenteur des contrôles lors de la réalisation de tests sur les éventuels contaminés, les entrepreneurs et propriétaires d'hôpitaux, de résidences, d'aéroports, de gares, de moyens de transport, etc., dans leur propre intérêt et celui de leurs clients, les utiliseraient tout de suite et de façon très efficace. Dans une société et un marché libres il n'y aurait, sauf dans des cas ponctuels, ni problèmes graves de désapprovisionnement ni goulots d'étranglement. On ne déconseillerait pas l'usage de masques alors que leur port donne partout ailleurs de bons résultats et on n'imposerait pas ensuite leur utilisation déli-

la Chine a permis d'apporter en Espagne en un temps record plus de 35 millions d'unités de protection sanitaire (outre 1200 respirateurs) qui seraient arrivés beaucoup plus tard et dans de bien plus mauvaises conditions si les canaux publics habituels avaient été utilisés. Ou dans le cas du restaurant Coque, avec deux étoiles au guide Michelin, qui prépara et répartit à Madrid des milliers de repas pour les nécessiteux et les personnes affectées par la pandémie…

rante dans toutes les circonstances. L'esprit d'entreprise s'attacherait à essayer et à découvrir des solutions de manière polycentrique et compétitive et non pas comme aujourd'hui où la planification centrale et monopoliste de l'État bloque la plus grande partie du potentiel créatif de l'humanité. [1] Sans parler de l'énorme avantage et de la différence en matière de recherche et de découverte de remèdes et vaccins que présentent l'initiative individuelle et l'entreprise privée, car même dans les circonstances actuelles, les États ont été obligés de s'adresser à elles pour s'en procurer rapidement, face à l'échec cuisant de leurs instituts publics de recherche aussi prétentieux que bien payés, quand il s'est agi de fournir des solutions effectives. [2] On peut en dire autant de l'efficience très supérieure des réseaux privés de santé (compagnies d'assurances sanitaires, hôpitaux privés, institutions religieuses, fondations de toutes sortes, etc.) qui ont la possibilité supplémentaire de s'étendre de façon beaucoup plus souple et rapide en période de crise. Rappelons, par exemple, que presque 80% des

[1] Voir, entre autres, l'article classique de F. A. Hayek « Competition as a Discovery Procedure », dans *New Studies in Philosophy, Politics, Economics and the History of Ideas*, Routledge, Londres 1978.

[2] Appliquant deux poids deux mesures, les gouvernements dénoncent immédiatement toute erreur, si petite soit-elle, du secteur privé, alors que les fautes beaucoup plus importantes et scandaleuses du secteur public sont considérées comme la preuve définitive qu'on ne dépense pas suffisamment et qu'il faut accroître ses dimensions, la dépense publique et les impôts.

fonctionnaires de l'État espagnol, y compris la vice-présidente du gouvernement socialiste, choisissent librement la santé privée et non la publique, alors que cette possibilité est injustement refusée au reste de leurs concitoyens espagnols. Malgré cela au moins un quart d'entre eux a fait le sacrifice du coût supplémentaire que représente une assurance maladie privée. Et ainsi de suite… [1]

4) Servilisme et obéissance des citoyens

Pour conclure, il convient probablement de se demander pourquoi, malgré toutes les insuffisances, carences et contradictions qui caractérisent la gestion publique et que démontre l'analyse économique[2], la plupart des gens, séduits par les politi-

[1] Naturellement, les autorités publiques qui ont un peu moins contrôlé et brimé leurs citoyens, comme c'est le cas de Hong Kong, de la Corée, de Singapour ou plus près de nous, de la Communauté autonome de Madrid, même si elles ne peuvent pas se défaire complètement des problèmes insolubles de l'interventionnisme d'État, tendent à obtenir des résultats plus positifs, ce qui constitue aussi une illustration supplémentaire de ce dont nous avons parlé dans le texte principal. L'aphorisme selon lequel la moitié de l'Espagne s'occupe de contrôler, inspecter ou sanctionner l'autre moitié, qui contient un grand fond de vérité, indique qu'au moins un effet positif du confinement et de la pause radicale a justement consisté dans la trêve de la pression que la société civile a pu percevoir au moins partiellement et pendant quelques mois dans ce domaine.

[2] Nous n'avons pas parlé dans le texte principal des contributions de l'École du choix public qui, au sujet des dé-

ciens et autorités publiques, continuent à leur obéir avec autant de résignation que de discipline. Étienne de La Boétie identifiait déjà en 1574, dans son *Discours de la servitude volontaire*, quatre facteurs qui expliquent la servilité des citoyens vis-à-vis des gouvernants et autorités et sont toujours d'actualité : 1° l'habitude d'obéir à quelqu'un qui, même d'origine tribale et familiale, vaut pour toute la société ; 2° l'éternelle auto-présentation du pouvoir public avec un sceau sacré (désignation divine par le passé, souveraineté populaire et appui démocratique aujourd'hui) qui légitimerait la prétendue obligation d'obéir ; 3° la constante création d'un groupe important d'inconditionnels (autrefois gardes prétoriennes, aujourd'hui experts, fonctionnaires, etc.) dont la subsistance dépend du pouvoir public et qui l'appuient, l'encouragent et le soutiennent ; 4° l'achat du soutien populaire par la concession continuelle de subventions (autrefois rentes et récompenses, aujourd'hui, par exemple, prestations de l'État intentionnellement baptisé providence),

faillances de la gestion publique démocratique (spécialement les effets de la rationalité de l'ignorance de l'électeur, le rôle pervers des groupes d'intérêts privilégiés, la myopie et court-termisme gouvernementaux et le caractère mégalomane et inefficient des bureaucraties), a obtenu tant de succès à partir des années 1980 (quand son principal promoteur James Buchanam obtint le prix Nobel d'économie en 1986) ; contributions qu'il faut considérer comme reproduites ici (voir aussi la bibliographie citée à la note 25 de la p. 121 de mon livre *Socialisme, calcul économique et fonction entrepreneuriale*, op. cit.).

qui rendent les citoyens progressivement et irréversiblement dépendants du pouvoir public. Si on ajoute à cela la peur, qu'inspire l'État lui-même, qui pousse à demander au gouvernant d'agir, en particulier en période de crise grave (guerre, pandémie), on s'explique que le servilisme des citoyens s'accentue et se consolide, surtout dans ce genre de situations. Mais pour peu qu'on réfléchisse à la question d'un point de vue théorique et philosophique, on constate le défaut de légitimité morale et éthique de l'autorité spéciale qui est attribué à l'État. Ainsi l'a démontré, par exemple, Michael Huemer dans son livre *The Problem of Political Authority*. [1] Nous ne pouvons pas, bien sûr, développer ici ce grave problème qui est sans nul doute la base de la principale crise sociale de notre époque et, dans un certain sens, de tous les temps. Mais dans le contexte de l'analyse économique des pandémies que nous faisons, nous pouvons constater qu'il existe un virus encore plus létal que celui de la pandémie actuelle, et qui n'est autre que l'étatisme « qui infecte l'âme humaine et nous a tous contaminés ». [2]

III. La pandémie est un prétexte pour le renforcement de la pagaille fiscale et monétaire de gouvernements et banques centrales

[1] Michael Huemer, *The Problem of Political Authorithy : An examination of the right to coerce and the duty to obey*, Palgrave Macmillan, New York 2013.

[2] Jesús Huerta de Soto « Le virus le plus mortel », *L'Opinion*, Paris, 9 juin 2020, p. 5.

1) L'efficience dynamique, condition nécessaire et suffisante pour que l'économie se remette d'une pandémie

Une série de conditions sont nécessaires pour que n'importe quelle économie affectée par une pandémie puisse d'abord s'adapter aux circonstances nouvelles à moindre coût et après la pandémie entamer une reprise saine et durable. Dans la première partie de ce travail, nous avons vu les impacts structurels que peut générer une pandémie à court, moyen et éventuellement, long terme et le rôle que l'augmentation naturelle de l'incertitude provoquée par la pandémie joue, dans un premier temps, sur l'accroissement de la demande de monnaie et son pouvoir d'achat : dans un contexte de confinements (sectoriels ou généralisés) paralysant temporairement l'activité productive, il est particulièrement important qu'il y ait une diminution simultanée de la demande, afin de libérer des biens et services de consommation qui permettent de satisfaire le minimum dont ont besoin tous ceux qui sont obligés de suspendre leur activité productive et professionnelle. Autrement dit, l'augmentation des soldes de trésorerie et la réduction des prix nominaux facilitent l'adaptation des consommateurs et agents économiques aux circonstances difficiles, tout en permettant une réponse rapide de leur part, dès qu'on voit la fin du tunnel et que renaît la confiance. Mais, en tout cas, il faut que l'économie soit dynamiquement efficiente[1] pour qu'elle puisse dé-

[1] Jesús Huerta de Soto, *La théorie de l'efficience dynamique*, L'Harmattan, Paris 2017, pp. 7-40.

couvrir les occasions qui se présentent, les mettre à profit et faire démarrer la reprise. Les conditions de l'efficience dynamique sont données par tout ce qui permet et facilite le libre exercice de la fonction entrepreneuriale, à la fois créative et coordinatrice, de tous les agents économiques de façon à ce qu'ils soient capables de mobiliser les ressources économiques disponibles et les canaliser vers de nouveaux projets d'investissement rentables et durables, projets orientés vers la production des biens et services satisfaisant les besoins des citoyens que ceux-ci demandent de manière autonome à court, moyen et long terme. Dans le cas d'économies fortement contrôlées comme la nôtre, cela exige que le processus de formation et de fixation des prix propres au système de libre entreprise se développe avec une grande souplesse. Il faut pour cela libéraliser au maximum les marchés et en particulier celui du travail et des autres facteurs de production, en éliminant toutes les réglementations qui rigidifient l'économie. Il est en outre nécessaire que le secteur public ne dilapide pas les ressources dont les entreprises et les agents économiques ont besoin, d'abord pour faire face aux ravages de la pandémie et survivre, et plus tard pour utiliser toutes les économies et ressources inemployées disponibles et jeter les bases du redressement. Il est donc indispensable de procéder à une réduction généralisée des impôts afin de laisser le plus de ressources possible aux citoyens et surtout diminuer au maximum les prélèvements sur les profits entrepreneuriaux et l'accumulation de capital. Rappelons que

les profits sont le signe indispensable qui guide le travail irremplaçable de création et coordination des entrepreneurs en matière de découverte, entreprise et réalisation de projets d'investissement rentables et durables générant de l'emploi permanent. Il est nécessaire de promouvoir et non de pénaliser fiscalement l'accumulation de capital si l'on veut favoriser les classes ouvrières, en particulier les plus vulnérables, car le salaire qu'elles touchent est en définitive déterminé par leur productivité. Celle-ci sera d'autant plus grande que le volume de capital par habitant, composé de biens d'équipement de plus en plus nombreux et sophistiqués mis à leur disposition par les entrepreneurs, sera plus élevé. Quant au marché du travail, il faudra éviter toutes réglementations qui réduisent son offre, sa mobilité et sa pleine disponibilité pour une réinsertion rapide et souple dans les nouveaux projets d'investissement. Ainsi, sont particulièrement nocifs la fixation de salaires minimum, la rigidification et syndicalisation des relations de travail au sein de l'entreprise, le blocage et surtout l'interdiction légale des licenciements et la création de subventions de chômage et d'aides (plans d'ajustement temporaire de l'emploi, allocations de chômage, revenu de subsistance) qui peuvent dissuader de chercher du travail, s'il est plus intéressant pour beaucoup de vivre d'allocations, sans travailler officiellement et tout en travaillant au noir. [1] Toutes ces mesures et

[1] Voir aussi, Jesús Huerta de Soto, *Monnaie, crédit bancaire et cycles économiques*, op. cit., pp. 292-294.

réformes structurelles doivent se combiner avec la réforme nécessaire de l'État providence destinée à restituer la responsabilité des pensions, santé et éducation à la société civile. Cela permettra à ceux qui le désirent de sous-traiter leurs prestations auprès du secteur privé, avec la déduction fiscale correspondante (nous avons déjà indiqué que presque 80% des millions de fonctionnaires espagnols choisissent chaque année la santé privée plutôt que la publique).

Ainsi, la feuille de route de la politique économique la plus indiquée pour affronter une pandémie et s'en remettre est claire. Ses principes essentiels sont largement connus pour certains, et pour d'autres sont même un secret de polichinelle, en particulier pour tous ceux qui se laissent aller à faire de la démagogie populiste et créent de faux espoirs dans une population aussi apeurée et désorientée que celle qui, compréhensiblement, apparaît dans une période de pandémie. [1]

2) Épuisement de la politique monétaire ultra-laxiste durant les années précédant la pandémie

En se concentrant maintenant sur la pandémie actuelle analysée ici en tant qu'illustration principale, on remarque une particularité importante qui conditionne et infléchit plus qu'il ne faudrait le fu-

[1] Voir, par exemple, P. Bagus, J.A. Peña Ramos et A. Sánchez Bayón, « Covid-19 and the Political Economy of Mass Hysteria », *Int. J. Environ. Res. Public Health*, 2021, 18 (4) 1376.

tur de son évolution économique. Cette pandémie apparaît et s'étend à travers le monde à partir de 2020 dans le contexte suivant : plusieurs mois et même plusieurs années auparavant et sous prétexte d'abord d'aider le redressement après la grande dépression de 2008, et ensuite pour faire face aux incertitudes réelles ou supposées qui apparaissent toujours (protectionnisme populiste de Trump, Brexit, etc.), les banques centrales du monde entier avaient entrepris une politique monétaire ultra-laxiste, à taux d'intérêt nuls et même négatifs et d'injection monétaire, qui par son degré d'intensité, extension et coordination internationale n'avait pas de précédent dans l'histoire.

Mon article « The Japanization of the European Union » explique comment les politiques monétaires ultra-laxistes entreprises par les banques centrales avant l'apparition de la pandémie ont eu un effet auto-frustrant. D'une part, et en premier lieu, elles ont échoué ostensiblement à faire monter les prix jusqu'à près de 2%. En effet, l'injection monétaire massive réalisée dans un contexte de rigidité institutionnelle et d'incertitude a été rendue pratiquement stérile par l'augmentation simultanée et généralisée de la demande de monnaie de la part des agents économiques, le coût d'opportunité du maintien des soldes de trésorerie étant réduit à zéro. De plus, il n'apparaissait pas d'occasions claires d'investissement durable à cause d'une réglementation et d'un interventionnisme économique constants qui nuisent aux espérances de profit et à la récupération de la confiance perdue depuis la crise

de 2008. Et, pour cette raison, la réparation nécessaire de toutes les erreurs d'investissement commises durant les années de bulle et d'expansion de crédit précédant l'année 2008 n'a pas pu se faire. D'autre part, et en second lieu, au moment où les banques centrales ont entrepris leurs politiques d'injection monétaire massive, *quantitative easing* et de réduction à zéro des taux d'intérêt, tout ce qui pouvait encourager les divers gouvernements (d'Espagne, France, Italie, etc.) à entreprendre ou achever les réformes économiques, réglementaires et institutionnelles en attente et qui sont indispensables pour favoriser un climat de confiance permettant aux entrepreneurs, libérés d'entraves et obstacles superflus, de développer leur créativité et d'investir à long terme tout en créant des emplois durables, a disparu. Quel gouvernement, en effet, voudra par exemple assumer le coût politique d'assainir ses comptes et de libéraliser le marché du travail si quel que soit le déficit qu'il enregistre, celui-ci sera financé directement ou indirectement et à coût zéro, c'est-à-dire complètement monétisé par la banque centrale ? Ainsi, la Banque centrale européenne est déjà titulaire de presque un tiers de la dette souveraine émise par les États membres de la zone euro. En entreprenant cette politique d'achats indiscriminés elle a stoppé le processus de réformes économiques et institutionnelles dont ils avaient un besoin urgent. La conclusion de la théorie économique est on ne peut plus claire : dans un contexte de grande rigidité institutionnelle et d'interventionnisme économique, les politiques moné-

taires ultra-laxistes ne servent qu'à maintenir indéfiniment la rigidité et l'atonie des économies affectées et à accroître l'endettement des secteurs publics respectifs à des niveaux difficilement viables.

3) Réaction des banques centrales face à l'apparition soudaine de la pandémie

C'est dans cette situation économique préoccupante, alors que les banques centrales avaient pratiquement épuisé leur arsenal d'armes non conventionnelles de politique monétaire ultra-laxiste, qu'apparaît soudainement la pandémie de Covid-19, en janvier 2020. La réaction des autorités monétaires a simplement consisté à suivre le même chemin consistant à redoubler l'injection monétaire : non seulement leurs programmes d'achats d'actifs financiers (dont le prix, à la grande joie des gros investisseurs comme les fonds d'investissement, hedge funds, etc. n'a cessé d'augmenter alors que les banques centrales accroissent ainsi davantage la fortune de quelques-uns et que l'économie de la grande masse se contracte et entre en phase de récession) s'amplifient, mais la monnaie nouvelle commence à se distribuer de plus en plus, sous la forme d'aides et d'allocations directes financées par le déficit public monétisé, de sorte qu'une bonne part de la nouvelle monnaie créée arrive directement dans les poches des économies domestiques. Mais nous savons, au moins depuis 1752 et grâce à Hume[1], que la simple distribution uniforme d'uni-

[1] David Hume « Of Money », dans *Essays, Moral, Political*

tés monétaires entre les citoyens n'a pas d'effets réels[2]. C'est pourquoi les autorités monétaires ne veulent pas entendre parler du fameux hélicoptère de Friedman comme instrument de leur politique monétaire car celle-ci ne produit que des effets apparents d'expansion, alors que seuls quelques secteurs, entreprises et agents économiques reçoivent dans un premier temps la monnaie nouvelle, avec toutes les conséquences collatérales, qui consistent en une augmentation de l'inégalité dans la distribution du revenu en faveur de quelques-uns et dont nous avons déjà parlé à propos des effets des politiques de *quantitative easing* en tant que facteur dé-

and Lieterary, E. F. Miller (éd.), Liberty Classics, Indianapolis, 1985, p. 281 et s. Hume évoque le fait que si, par miracle, chaque individu de Grande-Bretagne trouvait cinq livres de plus dans sa poche pendant la nuit, cela n'aurait aucun effet réel sauf celui de diminuer le pouvoir d'achat de la monnaie, c'est-à-dire hausser les prix nominaux, car la capacité productive du Royaume-Uni resterait inchangée (p. 299). Avec son fameux hélicoptère, Friedman se limita à copier et actualiser cet exemple de Hume, sans le citer.

[2] Par exemple, Mervyn King, ex-gouverneur de la Banque d'Angleterre, a été obligé de reconnaître ceci : « On dit que la combinaison de stimulants fiscaux et monétaires a représenté une réussite contre la pandémie, mais je n'arrive pas à voir maintenant le bénéfice de l'activisme des banques centrales. Depuis plusieurs jours je me demande avec ma femme si c'est le moment d'aller dîner dans notre restaurant favori : le fait que les taux d'intérêt continuent à baisser ne va pas changer la teneur de cette discussion », *El País*, Madrid, dimanche 17 janvier 2021, p. 38.

terminant de l'enrichissement des acteurs sur les marchés financiers. Il est en tout cas certain que tôt ou tard et dans la mesure où elle n'est pas stérilisée[1] par des banques privées et des secteurs entrepreneuriaux démotivés, la monnaie nouvelle finit par arriver dans les poches des consommateurs au fur et à mesure que se manifeste l'effet de perte inexorable du pouvoir d'achat de l'unité monétaire décrit par Hume. Cet effet sera de plus en plus évident lorsque les économies domestiques surmonteront leur incertitude et estimeront inutile de maintenir des soldes de trésorerie aussi élevés, ou simplement seront obligées de dépenser l'argent reçu sous forme d'allocations de subsistance alors que leurs membres sont au chômage et ne peuvent pas produire : une demande croissante de monnaie sur une production contractée à cause de la pandémie entraîne inexorablement une pression constante à la hausse des prix. [2] Et c'est justement ce que l'on commence à observer en ce moment (janvier 2021). Par exemple, le prix des produits agricoles ne cesse d'augmenter et a atteint son maximum en trois ans. Il en va de même pour les frets et beaucoup de matières premières (minéraux, pétrole, gaz naturel,

[1] La relation des autorités monétaires avec les banques privées tient de la schizophrénie : d'une part, elles les inondent de liquidité pour qu'elles prêtent, tout en les menaçant d'exiger d'elles plus de capital et de surveiller de très près à qui elles prêtent.

[2] Voir, entre autres, Michael D. Bordo et Mickey D. Levy, « The Short March Back to Inflation », *The Wall Street Journal*, 4 février 2021, p. A17.

etc.) qui atteignent des prix très élevés et même records.

4) L'impasse dans laquelle se trouvent les banques centrales

La conclusion est on ne peut plus claire. Les banques centrales se sont engagées dans une impasse. Si elles choisissent la fuite en avant et accentuent leur politique d'expansion monétaire et de monétisation d'un déficit public qui ne cesse d'augmenter, elles risquent de générer une grave crise de dette publique et d'inflation. Mais si, craignant de passer de la japonisation antérieure à la pandémie à une situation proche de la vénézualisation une fois celle-ci passée, elles stoppent leur politique monétaire ultra-laxiste, la survalorisation des marchés de dette publique deviendra immédiatement évidente. Il se produira une importante crise financière et une récession économique aussi douloureuse que salutaire à moyen et long terme. Comme le démontre le « théorème de l'impossibilité du socialisme », les banques centrales, véritables organes de planification centrale financière, n'ont pas la possibilité de bien choisir la politique monétaire la mieux adaptée à chaque occasion.

Devant l'évidence de la difficile conjoncture actuelle, il est illustratif d'observer les recommandations et réactions qui, trahissant une nervosité et une inquiétude (je dirais même une hystérie) croissantes, proviennent des investisseurs, experts, commentateurs et même des responsables économiques et des autorités monétaires les plus connues.

Ainsi, par exemple, de nouveaux articles et commentaires sont continuellement publiés, en particulier dans les journaux rose saumoné, comme le *Financial Times*, pour essayer de tranquilliser les marchés. Ils annoncent invariablement que les taux d'intérêt nuls et même négatifs vont le rester pendant plusieurs années car les banques centrales ne vont pas abandonner leurs politiques monétaires ultra-laxistes. Les investisseurs peuvent donc être tranquilles et continuer à s'enrichir en opérant et en achetant sur les marchés obligataires. Les banques centrales, quant à elles, annoncent prudemment la révision de leurs objectifs d'inflation, dans le but de les flexibiliser, à la hausse naturellement, sous prétexte de compenser ainsi les années durant lesquelles elles n'ont pas su les atteindre, et pour justifier le fait de ne pas prendre de mesures de contrôle monétaire même si l'inflation monte en flèche. [1] D'autres assesseurs des autorités monétaires proposent même d'abandonner l'objectif d'inflation pour introduire directement le maintien d'une certaine courbe des taux particulièrement réduite : taux nuls et même négatifs pendant plusieurs années de la courbe des taux ; on réaliserait à cette fin toutes les opérations nécessaires de marché ouvert. Tout cela est encouragé par les leaders de la « Modern Monetary Theory » qui, malgré son nom, n'est une théorie ni moderne ni monétaire, mais un mélange

[1] L'adoption de cette politique soumettrait à une telle contrainte la gouvernance de l'euro qu'il serait probablement en passe de disparaître.

de vieilles recettes keynésiennes et mercantilistes qui sont le propre d'arbitristes de siècles passés (ils soutiennent que le déficit est sans importance car il peut être financé sans limite en émettant de la dette et en la monétisant) plus que de véritables théoriciens de notre discipline. Cette théorie fait des ravages parmi nos responsables en matière économique et monétaire. [1] Nous arrivons ainsi à la dernière des idées géniales qui gagne énormément en popularité : l'annulation de la dette publique acquise par les banques centrales, et qui, nous l'avons vu, représente presque un tiers de la dette totale.

Avant tout, il est évident que ceux qui se sont manifestés en faveur de cette annulation ont montré leur jeu, car si, comme ils l'affirment, les banques centrales vont toujours racheter la dette émise pour faire face aux échéances qui se présentent à un taux d'intérêt nul, aucune annulation de leur part ne serait nécessaire. Le simple fait de demander justement aujourd'hui cette annulation prouve leur nervosité devant les nombreux signes de poussée inflationniste et leur crainte de voir les marchés obligataires s'effondrer et les taux d'intérêt

[1] Voir, par exemple, Patrick Newman, « Modern Monetary Theory: An Austrian Interpretation of Recrudescent Keynesianism », *Atlantic Economic Journal*, nº 48, 2020, pp. 23-31 et les articles critiques de Mark Skousen et Gordon L. Brady, publiés dans le même numéro de cette revue. Parmi les plus enthousiastes de la Modern Monetary Theory se trouve Mario Draghi : voir, par exemple, « Las claves del plan Draghi » pour sauver l'Italie, *ABC*, 4 février 2021, p. 30.

remonter. Dans ces circonstances, il serait crucial pour eux que la pression sur les gouvernements prodigues soit adoucie par une annulation qui équivaudrait à une remise proche du tiers de la dette totale émise par eux et qui ne nuirait qu'à une institution aussi abstraite et lointaine pour le public que la banque centrale. Mais les choses ne sont pas aussi faciles qu'il n'y paraît. Si on procède à une annulation comme celle que l'on demande, il apparaîtra ce qui suit. En premier lieu, que les banques centrales se sont contentées de créer de la monnaie et de l'injecter dans le système à travers les marchés financiers, enrichissant considérablement quelques personnes sans obtenir à la longue d'effets réels appréciables mis à part la réduction artificielle des taux d'intérêt et la destruction simultanée de l'assignation efficiente des ressources productives. [1] Si cette annulation avait lieu, le tollé général contre cette politique serait tel qu'en second lieu, les banques centrales perdraient non seulement toute leur crédibilité[2] mais aussi la possibilité de renou-

[1] Il est tragique de constater que des experts, politiciens et citoyens oublient que le plus important de tous les prix et donc celui qui a le plus besoin d'être fixé par le marché libre, le taux d'intérêt, ou prix des biens présents en fonction des biens futurs, ne peut pas être manipulé impunément par les gouvernements et banques centrales sans que se bloquent le calcul économique et l'assignation intertemporelle correcte des ressources productives.

[2] Entre autres choses, sans actifs à vendre, pour les avoir annulés, elles ne pourraient pas drainer de réserves du système si cela s'avérait nécessaire dans l'avenir à cause

veler dans le futur leurs politiques d'achats sur le marché libre (*quantitative easing*), les circonstances les obligeant à effectuer des injections monétaires allant directement aux citoyens (hélicoptère de Friedman), les seules équitables du point de vue de leurs effets sur la distribution du revenu. Mais celles-ci, manquant d'effets réels d'expansion constatables à court terme, supposeraient l'incapacité définitive des banques centrales à exercer avec leur politique monétaire une influence appréciable sur les économies du futur.

Dans ce contexte, la seule recommandation sensée à donner aux investisseurs est de vendre le plus vite possible toutes leurs positions à revenu fixe, car on ne sait pas combien de temps les banques continueront à maintenir artificiellement un prix aussi exorbitant, tel qu'on n'en a jamais vu dans l'Histoire. Il existe, de fait, des indices plus que suffisants pour montrer que les investisseurs les plus lucides, tels que *hedge funds* et d'autres, utilisant des dérivés et autres techniques sophistiquées, misent déjà sur l'effondrement des marchés obligataires,

d'une reprise de l'inflation. Ce n'est que dans le cas d'un passage irrévocable à un système bancaire à coefficient de caisse de 100%, tel que je l'expose dans mon livre *Monnaie, crédit bancaire et cycles économiques*, op. cit., p. 494 et s. qu'une annulation de la dette publique au pouvoir de la banque centrale aurait un sens, afin d'éviter que celle-ci ne devienne titulaire d'une partie significative de l'économie réelle, lorsque, comme je le propose, la dette s'échangerait contre les actifs bancaires qui contrebalancent aujourd'hui les dépôts à vue.

tout en filtrant officiellement dans les médias et par l'intermédiaire de commentateurs prestigieux[1] des messages et des recommandations tranquillisants, car ils veulent sortir des marchés de la dette sans faire de bruit et au prix le plus élevé possible.

5) Le « clou » de la dépense publique

Nous en arrivons ainsi à la dernière recette proposée fondamentalement pour sortir de la crise issue de la pandémie et revenir à la normalité : pas question d'assainir les comptes publics, ni de réduire la dépense publique improductive ; pas question de réduire la pression fiscale ni d'alléger les contraintes administratives et réglementaires pour les entrepreneurs afin qu'ils reprennent confiance et se décident à investir. Rien de tout cela, mais tout le contraire : recourir le plus possible à la politique fiscale en augmentant la dépense publique de façon exorbitante, tout en prétendant donner priorité aux investissements environnementaux et à ceux concernant la numérisation et les infrastructures. Mais ce nouveau sursaut de la politique fiscale est procyclique et sérieusement nuisible. Ainsi, par exemple,

[1] Voir, par exemple, la série de commentaires et de recommandations en matière de politique monétaire et fiscale du prestigieux Martin Wolf dans le *Financial Times*, ou de Paul Krugman lui-même dans le supplément économique de *El País* : ils ne cessent de recommander, pratiquement toutes les semaines, davantage d'injection monétaire et de dépense publique.

lorsqu'à partir de l'été 2021 la « manne » des 140 milliards d'euros accordés par l'Union européenne à fonds perdu (sur un programme total de 750 milliards organisé par les autorités de l'Union et extensible jusqu'à 1,85 milliard sous forme de prêts) arrivera en Espagne, il est plus que probable que l'économie espagnole et celle du reste de l'Union européenne auront déjà commencé d'elles-mêmes à se remettre, de sorte que ces fonds absorberont et dévieront des ressources limitées, indispensables pour que le secteur privé puisse entreprendre et mener à bien les projets d'investissement qui, par leur rentabilité véritable, peuvent générer à eux seuls, et sans aides publiques, un volume important d'emploi durable à court, moyen et long terme ; emploi durable qui contraste avec l'emploi toujours précaire et dépendant de décisions politiques qu'engendre la dépense publique de consommation même s'il s'agit de projets pharaoniques de « transition » écologique et numérique. Tout cela sans qu'il soit besoin d'évoquer l'inefficience caractéristique du secteur public s'agissant de canaliser les ressources reçues et la politisation inévitable de leur distribution, toujours liée à la recherche et au maintien du clientélisme politique. Tout le monde se rappelle, par exemple, l'échec retentissant du fameux « Plan E » d'injection de dépense publique lancé par l'administration du gouvernement socialiste de Zapatero pour faire face à la Grande Récession de 2008. Ou le lamentable résultat de la politique fiscale d'accroissement considérable des dépenses publiques au Japon, qui s'est limitée à faire

de ce pays le plus endetté du monde. En définitive, l'histoire se répète.

Conclusion

Il n'existe pas de raccourcis miraculeux pour sortir d'une crise aussi grave que celle née de la pandémie actuelle. Même si les gouvernements et autorités monétaires s'efforcent de se présenter au pays comme ses indispensables « sauveurs », grâce à leur effort et à leur activité frénétique dans la réalisation de choses apparemment bénéfiques. Même si les uns et les autres cachent systématiquement, comme l'a démontré l'École autrichienne, leur incapacité intrinsèque à trouver et à obtenir l'information nécessaire pour donner un contenu coordinateur à leurs ordres. Même si leurs actions sont systématiquement irresponsables et contre-productives, parce qu'elles dilapident les faibles ressources de la société et empêchent l'assignation correcte des ressources et le calcul économique rationnel dans les projets d'investissement. Malgré tout cela, c'est-à-dire malgré les gouvernements et les banques centrales, la pandémie de Covid-19 ne sera d'ici peu d'années qu'un triste souvenir historique promptement oublié par les générations futures, de la même manière que personne ne se rappelait les ravages sanitaires et économiques beaucoup plus importants produits par la grippe espagnole il y a un siècle. Aujourd'hui, comme alors, nous nous en sortirons grâce à notre effort individuel et collectif ; nous tâcherons de mener à bien, avec créativité,

nos projets vitaux dans les espaces de liberté d'entreprise et de marché non contrôlé qui, malgré tout, restent ouverts.

Madrid, le 27 janvier 2021.

Écologie de marché

L'*écologie de marché* [1] est une discipline nouvelle qui a commencé à émerger au début des années 1990 et qui, aujourd'hui, en l'espace de dix ans, a atteint un degré de développement tout à fait remarquable. [2]

[1] Nous estimons plus approprié d'employer l'expression « écologie de marché » plutôt que la traduction trop littérale d'« écologisme de marché libre » (*free market environmentalism*), qui correspond au titre original de l'ouvrage de référence d'Anderson et Leal en la matière (Terry L. Anderson et Donald R. Leal, *Free Market Environmentalism*, Pacific Research Institute for Public Policy, San Francisco, 1991 ; une édition espagnole, que j'ai eu l'honneur de préfacer, vient d'être publiée sous le titre *Ecología de mercado*, Unión Editorial, Madrid, 1993). Bien que ces auteurs considèrent l'écologisme de marché comme un « nouveau mouvement sociopolitique qui prône la défense de la nature » par le biais du marché et de la liberté d'entreprise (voir la définition du terme « écologisme » dans le *Diccionario de la Real Academia*, Espasa Calpe, Madrid, édition de 1992, p. 552), leur mérite principal et leur contribution majeure résident dans le fait d'avoir impulsé, au sein de la théorie économique, le développement d'une discipline nouvelle « qui étudie les relations entre les groupes humains et leur environnement, tant physique que social » (seconde acception du terme « écologie », *Diccionario de la Real Academia*, édition de 1992, *op. cit.*, p. 555).

[2] De fait, comme le souligne fort justement Richard Stroup, le mouvement intellectuel en faveur de l'écologie de marché commence à germer dans la seconde moitié des années 1970 sous l'impulsion d'un groupe de jeunes éco-

Ce que les théoriciens de l'écologie de marché ont finalement élaboré, c'est une théorie complète

nomistes, amoureux de la nature et soucieux de l'environnement, réunis autour de l'Université du Montana, de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) et du *Public Choice Center*. Ce cénacle d'économistes a donné naissance à une discipline inédite qui, sous le nom de « Nouvelle économie des ressources naturelles » (*New Natural Resource Economics*), repose sur trois corpus théoriques distincts mais complémentaires : Premièrement, la théorie de l'École autrichienne d'économie, centrée sur l'analyse des processus d'interaction sociale qui découlent de la force créatrice de la fonction entrepreneuriale ; deuxièmement, l'École des choix publics (*Public Choice*), qui dissèque théoriquement les incitations, les contraintes et les résultats de l'action combinée des hommes politiques, des bureaucrates et des électeurs ; et troisièmement, la théorie économique des droits de propriété, son évolution, son développement et ses fondements. Voir le travail de Richard Stroup, « Natural Resource Scarcity and the Economics of Hope », publié dans *Economics and the Environment: A Reconciliation*, sous la direction de Walter E. Block, The Fraser Institute, Canada, 1990, p. 132. La réception de ces idées en Europe découle du séminaire désormais historique organisé par le *Liberty Fund* à Aix-en-Provence en septembre 1985. Y participaient, outre les professeurs John Baden et Richard Stroup de l'Université du Montana, l'auteur de ces lignes ainsi que d'autres éminents économistes du continent européen attachés à la préservation de la nature. Fruit des réflexions de ce séminaire, mon travail sur la matière — pionnier en Espagne — fut publié en 1986 sous le titre « Derechos de propiedad y gestión privada de los recursos de la naturaleza », *Cuadernos del pensamiento liberal*, n° 2, Unión Editorial, Madrid, 1986, pp. 13-30, réédité dans le volume III de mes *Lectures de*

des relations intimes qui lient l'économie et l'écologie. Ces relations paraissent d'ailleurs évidentes, surtout si l'on considère que la science économique, dans son acception la plus moderne, n'est rien d'autre que l'étude théorique des processus dynamiques d'interaction entre les êtres humains[1] ; l'écologie pouvant, de son côté, se définir comme « la science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et avec leur environnement ». [2] Il devient dès lors manifeste qu'il existe un parallélisme absolu tant dans la conception de ces deux disciplines que dans leur objet d'étude. Celui de l'économie est centré sur l'analyse du marché — compris comme un ordre spontané et décentralisé —, tandis que celui de l'écologie porte sur l'étude et le suivi des écosystèmes. Ces derniers sont conçus, à l'instar du marché, comme des processus évolutifs et décentralisés au sein desquels les différentes espèces s'adaptent et se modifient spontanément en fonction d'une multitude de circonstances spécifiques de temps et de lieu que personne n'est capable de prévoir ni de connaître dans leur totalité. [3]

Economía Política, Unión Editorial, Madrid, 1987, pp. 25-43.

[1] Voir mon ouvrage *Socialismo, cálculo económico y función empresarial*, Unión Editorial, Madrid, 1992, pp. 45, 54 et, surtout, 84-85.

[2] Première acception du terme « écologie » dans le *Diccionario de la Real Academia*, édition de 1992, *op. cit.*, p. 555.

[3] De surcroît, comme l'indique à juste titre Walter Block, il n'existe pas une simple analogie formelle entre le marché et les écosystèmes : les lois d'évolution et d'interaction au

La découverte la plus fondamentale des théoriciens de l'écologie de marché est qu'il existe des processus spontanés, mus par la force créatrice même de la fonction entrepreneuriale humaine, qui tendent à ce que le développement économique et social de l'espèce humaine se coordonne et s'ajuste de manière efficiente et respectueuse vis-à-vis des autres espèces et des éléments du milieu naturel. En somme, on a découvert que les agressions les plus graves envers l'environnement naturel — les problèmes de pollution, la menace d'extinction de nombreuses espèces, la détérioration des ressources de la nature et, de manière générale, du milieu de vie —, loin d'être le résultat inéluctable du développement économique, du fonctionnement du marché et du système spontané d'organisation sociale fondé sur la libre entreprise, surgissent lorsque l'État intervient de manière systématique, institutionnelle et coercitive. Ce faisant, il empêche, dans une mesure plus ou moins grande, le processus spontané de coordination et d'ajustement qui émane du marché et du libre exercice de la fonction entrepreneuriale dans tous les domaines où l'être

sein de ces deux processus sont profondément analogues. On pourrait ainsi aller jusqu'à soutenir que l'écologie n'est qu'une branche de la science économique (d'où l'expression « écologie de marché ») ou, si l'on préfère, que l'économie elle-même est une discipline imbriquée dans un ensemble plus vaste, l'écologie. Voir l'article de Walter Block, « Environmental Problems, Private Rights Solutions », dans *Economics and the Environment: A Reconciliation*, *op. cit.*, p. 289.

humain entre en relation avec ses semblables, avec les autres espèces et avec les ressources de la nature. Il convient de souligner que, de ce point de vue, les problèmes de dégradation de l'environnement constituent l'un des exemples les plus caractéristiques des effets pervers qu'engendre l'exercice systématique de la coercition ou de l'agression institutionnelle contre l'action humaine et la fonction entrepreneuriale. [1]

L'exercice de l'action entrepreneuriale, dès lors qu'il n'est ni entravé ni contraint, donne naissance spontanément à un ensemble d'institutions — comprises comme des règles structurées de comportement — qui découlent du processus entrepre-

[1] J'ai défendu ailleurs la thèse selon laquelle le socialisme doit se définir comme « tout système d'agression institutionnelle contre le libre exercice de la fonction entrepreneuriale ». J'ai démontré que cette agression a pour effet d'entraver la création et la découverte de l'information pratique nécessaire à l'ajustement et à la coordination des comportements humains, rendant par là même impossible le développement de la civilisation. Lorsque, dans n'importe quel domaine social — et en particulier dans ceux qui touchent à l'environnement naturel —, on empêche le libre exercice de l'action humaine, on aboutit à ce paradoxe : les individus se trouvent incapables de réaliser que leurs actions sont inefficientes et non coordonnées. Dès lors, d'innombrables ajustements sociaux ne sont jamais découverts, et l'on s'avère incapable de déceler — et donc de corriger — les atteintes les plus flagrantes à l'environnement. Voir en ce sens mon ouvrage *Socialismo, cálculo económico y función empresarial*, *op. cit.*, chapitres II et III, et particulièrement les pp. 117-118.

neurial lui-même et qui, en retour, le rendent possible. [1] Parmi ces institutions sociales, qui surgissent et se développent de manière évolutive, décentralisée et adaptative à l'instar des écosystèmes, l'une des plus fondamentales, aux côtés du langage et de la monnaie, est sans doute le droit privé en général, et plus spécifiquement les contrats et les droits de propriété. En effet, bien peu d'actions humaines seraient entreprises si leur résultat créatif, au lieu d'être approprié par leurs auteurs, leur était confisqué par la coercition d'un tiers (c'est-à-dire par quiconque agirait en violation du droit), ou si ces actions pouvaient agresser ou léser autrui en toute impunité, comme cela se produit lorsque l'on néglige le coût d'opportunité inhérent à tout acte. Il est donc essentiel — et cela constitue l'un des piliers de l'architecture institutionnelle de la libre entreprise — que des droits de propriété soient définis pour tout bien susceptible, dans un contexte historique donné, de devenir rare au regard des objectifs poursuivis. Ces droits permettent d'une part d'internaliser les coûts externes[2] induits par

[1] La théorie du développement évolutif des institutions trouve son origine chez Carl Menger, *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften, und der Politischen Ökonomie insbesondere*, Duncker & Humblot, Leipzig, 1883, p. 182. Voir aussi mon ouvrage *Socialismo, cálculo económico y función empresarial*, *op. cit.*, pp. 68-73.

[2] Voir en particulier les réflexions pionnières et lumineuses de Ludwig von Mises dans « The Limits of Property Rights and the Problems of External Costs and External Economies », paragraphe 6 du chapitre XXIII de *Human*

l'action, et garantissent d'autre part à chaque entrepreneur qu'il pourra jouir, dans le cadre des règles de propriété établies, des objectifs qu'il a découverts, créés et atteints par son activité. [1]

Il suffit d'observer l'état de notre environnement naturel pour s'apercevoir que c'est précisément là où l'on empêche la définition ou la défense des droits de propriété — et donc le libre exercice de la

Action: A Treatise on Economics, Henry Regnery, Chicago, 3e édition, 1966 (1ère éd. 1949), pp. 614-663 ; traduit en espagnol par Joaquín Reig Albiol sous le titre *La acción humana: Tratado de Economía*, Unión Editorial, Madrid, 4e édition, 1986, pp. 953-965.

[1] Sur les principes fondamentaux du droit de propriété nécessaires au bon fonctionnement d'une économie de libre entreprise, et sur leur application spécifique aux problèmes environnementaux, il faut lire le stimulant article de Murray N. Rothbard intitulé « Law, Property Rights and Air Pollution », inclus dans l'ouvrage *Economics and the Environment: A Reconciliation*, Walter Block (dir.), *op. cit.*, pp. 233-279. Dans cet article remarquable, Rothbard défend et prolonge l'application des principes traditionnels du droit de propriété — issus d'un processus évolutif et entrepreneurial tel qu'expliqué dans le texte — aux circonstances nouvelles et imprévues. Il les purge de leurs scories historiques et de leurs vices logiques pour proposer leur application aux réalités émergentes de la civilisation. Rothbard y démontre ainsi les immenses avantages que présenterait, par exemple, la privatisation des routes, des couloirs aériens, des différents usages de la mer, de l'air et du sous-sol, tout en indiquant de manière extrêmement ingénieuse et créative comment une telle transition pourrait — et devrait — être techniquement et juridiquement mise en œuvre.

fonction entrepreneuriale soumise aux principes traditionnels du droit privé — que se manifestent avec le plus de virulence les effets tragiques de dégradation et de spoliation de la nature tant dénoncés par ses défenseurs. En réalité, si nous devions donner une définition théorique d'un *environnement naturel dégradé ou menacé*, nous dirions qu'il se compose de deux catégories de biens ou d'espèces : En premier lieu, les biens qui étaient jusqu'alors relativement surabondants mais qui, par la force des choses, commencent à devenir plus ou moins rares pour certaines actions précises. Il s'agit des biens situés à la frontière entre ce que l'on pourrait appeler les « biens libres » et les biens relativement rares au regard de la satisfaction des besoins humains, qu'il faut nécessairement allouer selon des critères économiques. Or, dans la mesure où l'on empêche la définition de droits de propriété sur ces « biens-frontières » — comme cela s'est souvent produit pour des ressources traditionnellement libres devenues rares (Anderson cite ainsi le cas des plaines de l'Ouest américain au XIX^{e} siècle) —, il en résulte inexorablement un effet tragique de surexploitation et de détérioration que Garrett Hardin a qualifié par l'expression désormais consacrée de « tragédie des communs ». [1] La seconde catégorie comprend

[1] Bien que l'expression littérale soit due à Garrett Hardin, la première analyse de la « tragédie des communs » a en réalité été formulée par Mises dès 1940, dans son étude « Die Grenzen des Sondereigentums und das Problem der external costs und external economies » (paragraphe VI du chapitre 10 de la partie IV de *Nationalökonomie: Theorie des*

toutes les espèces ou biens qui sont déjà effectivement rares, mais pour lesquels l'État a, pour diverses raisons, interdit l'extension du droit contractuel privé et du droit de propriété, les qualifiant par conséquent, d'un point de vue juridico-administratif, de « biens publics ».

L'origine de ces deux types de biens, qui conduisent inévitablement à la surexploitation de l'environnement, réside soit dans l'octroi par l'État d'un

Handelns und Wirtschaftens, Éditions Union, Genève, 1940 ; 2e édition, Philosophia Verlag, Munich, 1980, pp. 599-605). L'article de Garrett Hardin, « The Tragedy of the Commons », n'a été publié que près de trente ans plus tard (*Science*, décembre 1968, et réédité aux pp. 16-30 de l'ouvrage *Managing the Commons*, sous la direction de Garrett Hardin et John Baden, Freeman & Co., San Francisco, 1970). L'analyse de Hardin n'apporte que bien peu de chose par rapport à celle de Mises ; de surcroît, elle aboutit à des conclusions néo-malthusiennes que nous ne saurions partager, et qui révèlent que Hardin est bien plus biologiste qu'économiste. Hardin omet notamment un fait essentiel : donner naissance à un enfant engendre un coût que les parents intègrent et déduisent *a priori*, de manière plus ou moins explicite. J'ai d'ailleurs démontré ailleurs que la croissance démographique est la condition nécessaire de tout développement économique et social, et que le drame des sociétés sous-développées actuelles ne résulte pas de leur population, mais bien de l'imposition coercitive d'institutions et de systèmes économiques qui étouffent le génie créateur de la fonction entrepreneuriale et empêchent l'émergence de marchés libres, coordonnés et efficients (c'est-à-dire le socialisme et l'interventionnisme). Voir mon ouvrage *Socialismo, cálculo económico y función empresarial*, *op. cit.*, pp. 80-83.

privilège à certains agents privés, leur permettant de violer impunément les droits de propriété d'autrui (c'est le cas de nombreux pollueurs industriels, protégés des conséquences de leurs agressions au nom d'une conception erronée du progrès industriel) ; soit dans le développement d'une doctrine fallacieuse des « biens publics »[1] appliquée à certaines ressources rares. Cette doctrine est alors instrumentalisée pour justifier le blocage de leur privatisation spontanée, paralysant ainsi l'esprit d'entreprise indispensable à leur gestion optimale, et rendant par là même impossibles la découverte et l'introduction des innovations technologiques nécessaires à la définition et à la défense des droits de propriété correspondants.

[1] Comme le note fort justement Mises (*La Acción humana*, *op. cit.*, p. 917), la question des biens publics provient de l'existence d'effets externes positifs pour des biens dont l'offre est conjointe et la consommation non rivale. Elle relève donc d'une logique propre, radicalement distincte des cas de coûts externes (ou externalités négatives) qui surgissent chaque fois que l'on empêche la définition ou la défense des droits de propriété sur les ressources naturelles, provoquant ainsi la « tragédie des communs ». Il est par conséquent scientifiquement erroné d'appliquer le concept de « bien public » au problème de la dégradation de l'environnement qui nous occupe ici. Soit dit en passant, j'ai soutenu par ailleurs que l'ensemble des « biens publics » tend vers zéro dans une économie libérée de toute interférence étatique, et que l'analyse statique de leur prétendue existence ne saurait en aucun cas servir à légitimer celle de l'État. Voir *Socialismo, cálculo económico y función empresarial*, *op. cit.*, pp. 36-37.

C'est de cette manière que l'on détruit la force de la fonction entrepreneuriale et que l'on détourne de façon perverse son élan et son esprit créateur. De surcroît, il est manifeste que les problèmes environnementaux constituent un cas particulier qui illustre à la perfection le théorème de l'impossibilité du calcul économique en régime socialiste — le socialisme étant entendu, comme nous l'avons vu, comme ce système coercitif qui, de manière plus ou moins étendue, empêche systématiquement le libre exercice de l'activité entrepreneuriale. En effet, l'existence de domaines réservés au secteur public interdit, en premier lieu, le calcul économique indispensable pour allouer les ressources en toute connaissance de cause. [1] Par calcul économique, il faut entendre tout jugement estimatif sur la valeur des différentes options d'action. Dès lors, lorsque l'on entrave le fonctionnement du libre marché et que l'on s'abstient d'attribuer des droits de propriété, l'information nécessaire à une action rationnelle

[1] « Le calcul économique devient évidemment faux et trompeur partout où les coûts sont externes pour une part substantielle. Une réalité aussi regrettable ne saurait pourtant, en aucune façon, être imputée à une prétendue déficience du système de propriété privée des moyens de production. Elle est, au contraire, la conséquence d'un manque de rigueur dans l'application de cette organisation sociale. Tous ces inconvénients répétés disparaîtraient dès lors que la responsabilité pour dommages et intérêts serait opportunément réformée, et que seraient abolis les obstacles qui entravent le plein exercice du droit de propriété privée. » — Ludwig von Mises, *La Acción humana*, *op. cit.*, p. 957.

ne peut tout simplement pas émerger. Par conséquent, même les écologistes les plus radicaux ne sauraient être certains que les mesures concrètes qu'ils préconisent ne causeront pas des dommages environnementaux plus graves encore que ceux qu'ils prétendent éviter. Comment s'assurer, par exemple, que l'obligation d'installer des épurateurs de dioxyde de soufre (SO2) dans les centrales au charbon n'engendrera pas des coûts environnementaux supérieurs ? Il se peut fort bien que le coût d'installation de ces dispositifs, en termes de ressources économiques et écologiques, dépasse de loin celui d'autres solutions que l'activité entrepreneuriale aurait pu découvrir si, dans un cadre de droits de propriété bien définis et protégés, on l'avait laissée expérimenter (par exemple, substituer au charbon polluant un charbon à faible teneur en soufre).

En second lieu, l'extension du concept juridique de « bien public » aux ressources naturelles ne se contente pas d'interdire le calcul économique rationnel ; elle détourne également, de manière perverse, l'exercice de la fonction entrepreneuriale en modifiant de fond en comble les incitations qui guident les entrepreneurs. Il est évident que si l'air est décrété bien public, on empêche la définition de droits de propriété à son égard, et chacun se trouve libre de le polluer. Naît alors une incitation perverse à la pollution généralisée pour tous les producteurs : celui qui, par conscience écologique, déciderait d'installer un épurateur verrait ses coûts augmenter et ne pourrait plus rivaliser avec ceux

qui se contentent de rejeter leurs déchets dans l'atmosphère ; il se verrait ainsi exclu du marché. On s'explique donc parfaitement, là encore, le phénomène de la « tragédie des communs » qui frappe tous les domaines où l'exercice de l'action humaine est entravé, où les droits de propriété ne sont ni définis ni défendus, et où l'État intervient par la contrainte dans le libre jeu du marché. Pour tout bien déclaré public, chaque acteur s'approprie la totalité des bénéfices tirés de son usage, sans avoir à assumer ni à répondre de la totalité des coûts engendrés. Ces coûts demeurent invisibles, non découverts, et se trouvent dilués parmi l'ensemble des utilisateurs présents et futurs. L'incitation pousse donc invariablement à la dégradation ou à la surexploitation. Comme le rappelle fort bien la sagesse populaire, « ce qui appartient à tout le monde n'appartient à personne ». C'est pourquoi le braconnier trouve un intérêt immédiat à abattre le bison ou l'éléphant aujourd'hui pour en tirer la peau ou l'ivoire : s'il ne le fait pas, il est certain qu'un autre le fera demain à sa place. Le résultat inexorable de la propriété publique est ainsi la disparition de l'éléphant, du bison, de la baleine, ou de toute autre ressource naturelle abandonnée au domaine public.

De surcroît, il est tout à fait vain de prétendre préserver la nature collective d'un bien en s'abstenant d'y définir des droits de propriété privée, tout en prétendant en réglementer l'usage par la voie étatique. Cela tient au fait que le fonctionnement des systèmes politiques est structurellement

inefficace, comme l'a démontré de manière rigoureuse l'analyse théorique de l'École du Choix Public (*Public Choice*). Les décisions gouvernementales substituent au libre réseau des contrats volontaires — où toutes les parties sont nécessairement gagnantes, sans quoi elles ne contracteraient pas — une lutte politique entre groupes d'intérêt, au sein de laquelle ce que les uns gagnent est confisqué aux autres (un jeu à somme nulle). La gestion publique s'englue dans un maquis législatif incompréhensible qui rend l'allocation des ressources singulièrement inefficiente. Cela découle non seulement des compromis politiques, mais aussi du caractère arbitraire des réglementations et, par-dessus tout, de l'état d'ignorance indépassable dans lequel se trouvent systématiquement le législateur ou le gouvernant par rapport aux agents individuels. En effet, l'information relative à tout phénomène social — et en particulier aux espèces et aux ressources naturelles — est une connaissance de nature privée, dispersée, subjective et difficilement formalisable. Elle varie selon chaque coordonnée spécifique de temps et de lieu, et ne peut être découverte et interprétée que par chaque entrepreneur individuel dans le contexte même de son action. Dès lors, non seulement il est impossible de transférer une telle information à un organe de planification ou de contrôle gouvernemental, mais l'intervention coercitive de l'administration paralyse l'activité entrepreneuriale, bloquant ainsi l'émergence des informations indispensables à une gestion optimale des ressources naturelles. Comment saurions-nous, par

exemple, quels types de couches pour enfants sont les plus vertueux sur le plan écologique ? Dès lors que la collecte et le traitement des déchets relèvent d'un monopole public financé par l'impôt, il est impossible pour les consommateurs d'internaliser le coût réel du traitement de leurs rebuts. Les fabricants de couches n'ont donc aucune incitation à intégrer des critères environnementaux parmi les qualités de leur produit. Ce mécanisme pervers opère, bien que nous n'en ayons pas conscience, dans absolument tous les domaines où l'État intervient. [1]

[1] Au reste, les tenants de la théorie des biens publics s'enferment dans une contradiction logique insoluble lorsqu'ils prétendent en confier la gestion aux mécanismes de la démocratie politique. C'est là vouloir résoudre un problème d'« effets externes » en en créant un autre, de même nature mais d'une bien plus vaste envergure. En effet, puisque l'effort d'information sur les affaires publiques, tout comme le fait d'agir et de voter en connaissance de cause, profite à l'ensemble de la collectivité tout en imposant un coût individuel prohibitif à chaque acteur, nous sommes en présence d'un cas d'école d'externalité positive. Il en résulte inévitablement que les citoyens, de manière généralisée, se désintéressent des processus démocratiques, refusent de s'informer correctement et s'abstiennent d'y participer. Comment les partisans du système démocratique comptent-ils résoudre cette contradiction inhérente à leur propre modèle ? En justifiant la coercition institutionnelle pour contraindre les citoyens à s'informer et à voter ? N'y verrait-on pas la mort de la démocratie et l'avènement d'une implacable dictature ? Il est donc manifeste que la prétention à définir et à régenter les biens publics par des voies politiques engendre un problème de

Comment, dès lors, résoudre les problèmes environnementaux qui nous assaillent aujourd'hui ? L'un des mérites les plus notables des théoriciens de l'écologie de marché est d'insister avec constance sur le fait que les seules solutions véritables et définitives sont d'ordre institutionnel. En d'autres termes, le seul enjeu fondamental est de libérer les processus entrepreneuriaux aptes à résoudre ces difficultés. Cela signifie qu'il est impossible de prescrire des recettes techniques ou spécifiques toutes faites ; celles-ci doivent être découvertes par la force de la fonction entrepreneuriale, en fonction des circonstances particulières de temps et de lieu de chaque problème, au sein d'un régime de libre entreprise et de stricte définition des droits de propriété. [1] Seule la créativité entrepreneuriale est capable de concevoir les innovations technologiques

bien public infiniment plus grave, que la politique est par nature incapable de résoudre.

[1] Effectivement, et pour suivre ici Israel Kirzner, il nous est impossible de disposer aujourd'hui des connaissances qui ne seront créées que demain par les entrepreneurs agissant au sein d'un cadre institutionnel approprié, lorsqu'ils s'efforceront de résoudre les problèmes et de relever les défis environnementaux. Mais c'est précisément ce qui nous empêche de connaître à l'avance les solutions concrètes qui seront adoptées (l'essence même de la fonction entrepreneuriale) qui, paradoxalement, nous permet d'avoir la certitude et la confiance que les solutions les plus adaptées aux problèmes de l'environnement seront mises en œuvre à chaque instant. Voir Israel M. Kirzner, *Discovery and the Capitalist Process*, The University of Chicago Press, Chicago, 1985, p. 168.

indispensables pour rendre possible la définition et la protection des droits de propriété dans les domaines où cela paraissait jusqu'alors impossible. Ainsi, l'idée de routes privées pourra surprendre le profane ; c'est pourtant une option parfaitement réalisable sur le plan technique, qui améliorerait considérablement non seulement la sécurité, mais aussi la pureté de l'air. C'est de cette même manière systématique qu'il convient d'analyser les défis posés par les différents biens naturels, qu'il s'agisse des parcs nationaux, de l'eau, de l'air, des déchets, de la pollution ou des espèces en voie de disparition. À chacun de ces domaines, on peut appliquer la théorie dynamique des processus de marché et esquisser les solutions que les entrepreneurs — par analogie avec ce qui existe déjà ou à la faveur des innovations émergentes — pourraient développer et mettre en œuvre pour résoudre efficacement les crises actuelles. [1]

[1] On peut également envisager, à titre temporaire et subsidiaire, des solutions de second rang (*second-best*) pour les domaines où la privatisation immédiate paraît moins praticable. Ces mécanismes reposent généralement sur la création de marchés de permis ou de droits, qu'il s'agisse de droits à polluer, de quotas de capture pour certaines espèces, etc. Un tel système s'avérerait infiniment plus efficient que les méthodes actuelles, bien qu'il concède, il est vrai, un poids considérable à l'arbitraire bureaucratique au moment de fixer, par exemple, le volume total de pollution ou de pêche autorisé. Quoi qu'il en soit, il convient d'insister sur le fait que ces solutions de second rang ne doivent jamais être que transitoires : le but fondamental doit demeurer la libération de la fonction entrepreneuriale

Par conséquent, la stratégie pratique pour défendre le milieu naturel repose, avant tout, sur la privatisation des biens publics et sur une redéfinition radicale du rôle de l'État. Ce dernier devrait consacrer l'intégralité de ses efforts à encourager et à favoriser la définition et la protection des droits de propriété, tant pour les biens publics rares que pour les « biens-frontières » qui, jusqu'à présent libres, commencent déjà à se raréfier. [1] Permettre la

afin que celle-ci découvre, par sa créativité, les innovations et les solutions techniques indispensables pour définir et défendre adéquatement les droits de propriété correspondants.

[1] Il est affligeant de constater que, jusqu'à présent, la tendance dans notre pays a été diamétralement opposée aux conclusions de l'écologie de marché. Il suffit de rappeler la loi sur l'eau, promulguée par le gouvernement socialiste, qui a tout simplement aboli les droits de propriété existants sur les eaux souterraines. Nous espérons que cette tendance s'inversera à l'avenir, en particulier sous l'impulsion des administrations locales ou régionales non socialistes, qui aborderont les questions environnementales de manière moins dogmatique. Ainsi, il serait fort aisé de privatiser d'emblée de nombreux biens dits publics dont la gestion en serait grandement améliorée (zoos, parcs naturels, services de collecte des déchets, etc.). De même, il serait relativement simple d'introduire des solutions de second rang concernant, par exemple, les droits de pollution liés au chauffage au charbon ou au fioul des immeubles dans les grandes villes d'Espagne, et singulièrement à Madrid. Ce sont là des mesures à faible coût politique, applicables rapidement, et dont les effets bénéfiques faciliteraient les étapes ultérieures du processus de réformes vers la privatisation d'autres ressources naturelles

définition des droits de propriété, instaurer un système judiciaire efficace et défendre adéquatement les titres de propriété ainsi établis constituent les mesures les plus fondamentales et les plus urgentes que l'État doive adopter s'il souhaite véritablement préserver et améliorer l'environnement. [1] En somme, la nouvelle théorie de l'écologie de marché a mis en évidence le fait que, sur le plan théorique, la propriété publique de la nature ne repose sur aucune justification valable. Les problèmes qui sont censés légitimer son existence créent en réalité une incitation puissante à être résolus par la créativité entrepreneuriale. Dans cette perspective dynamique, dès que surgissent les circonstances propres à engendrer un prétendu bien commun, les forces spontanées du marché se déploient pour les éliminer, de sorte que l'ensemble de ces biens publics tend, théoriquement, à s'évanouir. [2]

et zones environnementales qui paraissent aujourd'hui plus complexes.

[1] Le principe politique essentiel qu'il faut défendre n'est donc pas celui du « pollueur-payeur », tel qu'il a été grossièrement inscrit dans les programmes politiques de la centre-droit espagnole, mais bien le principe suivant : « Quiconque pollue doit indemniser le pollué et, le cas échéant, faire l'objet de sanctions pénales s'il y a eu faute ou négligence dans le dommage causé, et à défaut d'une transaction volontaire avec les victimes. »

[2] Un autre avantage majeur de la théorie de l'écologie de marché est de réduire à néant toute l'analyse fondée sur le « développement durable » — ce concept creux qui a prévalu jusqu'à présent sous la plume d'écologistes naïfs et de

Je termine d'écrire les dernières lignes de cet article à Formentor, qui a l'un des écosystèmes les plus magnifiques de notre pays. En observant la réalité qui m'entoure — la surexploitation de la baie par les embarcations, les incendies de forêt qui menacent des milliers de pins, les plages surpeuplées et des eaux qui, bien qu'elles conservent encore leur limpidité, sont de plus en plus menacées —, et en y appliquant la théorie de l'écologie de marché, je prends conscience que ce milieu naturel privilégié de Majorque ne pourra être préservé de tout abus pour les générations futures, et demeurer pur et protégé, que si l'on permet son exploitation selon les critères propres au marché libre. Cela exige la privatisation complète de toutes les ressources naturelles concernées, afin qu'elles se transforment en droits de propriété bien définis, simplement protégés par les institutions publiques. Je suis convaincu que tous les amoureux de la nature de bonne foi qui liront ces pages avec un esprit ouvert parviendront à cette même conclusion, que j'ai adoptée à la suite des théoriciens de l'écologie de marché.

scientifiques de la nature tragiquement ignorants en théorie économique.

Discours à la Casa Rosada lors de la cérémonie de remise de l'Ordre de Mai au Mérite par le président Javier Milei

Buenos Aires (Argentine), 27 avril 2025. [1]

Monsieur le Président de la Nation argentine,
Mesdames et Messieurs les membres de votre gouvernement,
Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne,
Mesdames et Messieurs les autorités,
Mesdames, Messieurs,

Je souhaite tout d'abord exprimer mon émotion ainsi que ma profonde humilité et ma gratitude pour cette extraordinaire « Ordre de Mai du Mérite » (*Orden de Mayo al Mérito*), que la Nation argentine, représentée aujourd'hui par son Président, Javier Milei, a bien voulu me décerner.

Je voudrais également profiter de cette occasion unique pour adresser un message d'encouragement, de soutien et d'espérance à l'ensemble du peuple argentin, ainsi qu'à l'Espagne et, bien entendu, au reste du monde, qui suivent aujourd'hui avec une grande attention et le plus vif intérêt ce qui se passe dans ce grand pays. Depuis que Javier Milei a été élu Président à une très large majorité, l'Argentine est devenue un modèle à suivre dans un monde qui, paralysé par l'étatisme, se trouve à un

[1] Traduit par Joran Flambart.

carrefour historique : celui de pouvoir choisir la liberté comme unique alternative face aux conflits politiques incessants, aux guerres et aux bouleversements sociaux et économiques de toutes sortes, conséquences inéluctables de l'étatisme, qui ravagent aujourd'hui l'humanité.

Or, la science économique a déjà démontré que l'État n'est pas seulement une construction abstraite inutile, mais qu'il lui est en outre scientifiquement impossible de fournir à l'humanité ce qu'il lui promet. La masse du public pense que l'État est nécessaire parce qu'elle confond son existence avec le caractère indispensable de nombreux services et ressources qu'il fournit aujourd'hui, souvent de manière médiocre, par le biais de situations de monopoles. Les gens constatent que les routes, les hôpitaux, les écoles, l'ordre public et tant d'autres sont fournis par l'État et, comme ils sont considérés comme très nécessaires, certains en concluent sans autre analyse que l'État est lui aussi indispensable. Ils ne se rendent pas compte que les ressources mentionnées ici pourraient être produites avec une qualité bien supérieure et de manière plus efficace, moins coûteuse et de manière bien plus morale, grâce à l'ordre spontané du marché libre, à la créativité entrepreneuriale et à la propriété privée. Ils tombent dans le piège de croire que l'État est également nécessaire pour protéger les personnes vulnérables, sans défense, pauvres et démunies, sans comprendre que les prétendues mesures de protection ont systématiquement pour effet, comme le montre notamment la théorie économique, de nuire

précisément, dans chaque cas, à ceux que l'État prétend protéger.

D'autre part, il est important de comprendre que la définition, l'acquisition, l'échange et la défense des droits de propriété qui structurent et stimulent le processus social ne nécessitent pas l'existence d'une agence monopolistique de la violence comme l'État. Non seulement ils ne la nécessitent pas, mais au contraire, l'État agit en piétinant de nombreux titres légitimes de propriété, en les défendant de manière très inefficace et en corrompant le comportement individuel de respect envers les droits de propriété privée d'autrui.

Le système juridique est la manifestation évolutive qui intègre les principes généraux du droit (notamment ceux liés à la propriété), inséparables de la nature de l'être humain. Le droit n'est donc pas ce que l'État décide (démocratiquement ou non), mais il existe déjà, inscrit dans la nature humaine, même s'il est découvert et consolidé progressivement par la jurisprudence et, de manière doctrinale, par des processus évolutifs et coutumiers.

L'État n'est donc pas seulement inutile pour définir le droit. Il est encore inutile pour le faire respecter et le défendre. Cela devrait être particulièrement évident aujourd'hui, à une époque où le recours à des entreprises privées de sécurité, y compris par de nombreux organismes gouvernementaux, est devenu courant.

Il n'est pas possible de prétendre exposer ici en détail comment fonctionnerait la fourniture privée de ce que l'on considère aujourd'hui comme des

« biens publics ». En réalité, il est impossible de connaître à l'avance toutes les solutions entrepreneuriales qu'une multitude d'entrepreneurs imagineraient face aux problèmes posés, si on les laissait agir. Cependant, même les plus sceptiques doivent reconnaître que ce que l'on sait déjà aujourd'hui, c'est que le marché, animé par l'esprit entrepreneurial créatif, fonctionne et qu'il fonctionne précisément dans la mesure où l'État n'intervient pas de manière coercitive dans le processus social. Les difficultés et les conflits apparaissent toujours précisément là où l'on empêche le développement libre de l'ordre spontané du marché.

C'est pourquoi, indépendamment des efforts que l'on peut fournir pour imaginer comment fonctionnerait un réseau anarcho-capitaliste d'agences privées de sécurité et de défense, chacune proposant des systèmes juridiques plus ou moins alternatifs, il ne faut jamais oublier que ce qui nous empêche de connaître exactement à quoi ressemblera un avenir sans État, à savoir le caractère créatif de la fonction entrepreneuriale, est, comme le dit Kirzner, ce qui nous donne justement la tranquillité de savoir que tout problème tendra à être surmonté dès lors que seront consacrés à sa solution tout l'effort et la créativité entrepreneuriale des êtres humains concernés.

Or, grâce à la science économique, nous ne savons pas seulement que le marché fonctionne : nous savons aussi que l'étatisme est théoriquement impossible, au sens où il ne peut pas accomplir ce qu'il promet.

Il est en effet impossible que l'État atteigne ses objectifs de coordination dans quelque domaine que ce soit du processus de coopération sociale où il prétend intervenir, et ce pour les quatre raisons suivantes, mises en évidence par l'École autrichienne d'économie.

Premièrement, en raison du volume énorme d'information dont il aurait besoin, information qui n'existe que de manière dispersée et disséminée entre les huit milliards de personnes qui participent chaque jour au processus social.

Deuxièmement, à cause du caractère essentiellement tacite et non articulable, donc non transmissible de façon univoque, de l'information dont l'organe d'intervention a besoin pour donner un contenu coordinateur à ses propres décisions.

Troisièmement, parce que l'information utilisée au niveau social n'est pas « donnée » une fois pour toutes ni statique : elle change continuellement sous l'effet de la créativité humaine. Il est donc évidemment impossible de transmettre aujourd'hui une information qui ne sera créée que demain, alors que c'est précisément celle dont l'organe étatique aurait besoin pour atteindre ses objectifs le lendemain.

Quatrièmement, et surtout, parce que le caractère coercitif des mandats de l'État bloque l'activité entrepreneuriale de création de cette information, information dont l'organisation étatique d'intervention aurait pourtant un besoin vital pour donner un contenu coordinateur à ses propres décisions.

Par ailleurs, une fois que l'État existe, il est presque impossible de limiter l'expansion de son pouvoir. L'analyse historique est incontestable : l'État n'a jamais cessé de croître. Et il n'a cessé de croître parce que le mélange entre l'État, institution monopoliste de la violence, et la nature humaine est littéralement « explosif ». L'État attire et stimule, comme un aimant irrésistible, les passions, les vices et les facettes les plus perverses de la nature humaine, qui cherchent à la fois à échapper à ses ordres et à tirer le maximum de profit de son pouvoir monopoliste. De plus, l'effet combiné de l'action des groupes d'intérêts privilégiés, des phénomènes de myopie gouvernementale et d'« achat de voix », du caractère mégalomane de la caste politique et de l'irresponsabilité et de l'aveuglement des bureaucraties, produit un cocktail dangereusement instable et explosif, sans cesse secoué par des crises sociales, économiques et politiques qui, paradoxalement, sont toujours invoquées par la caste politique pour justifier de nouvelles doses d'intervention, lesquelles, au lieu de résoudre les problèmes, les aggravent encore davantage.

L'État est devenu l'idole vers laquelle tous se tournent et qu'ils adorent. L'étatolâtrie constitue sans aucun doute la maladie sociale la plus grave et la plus dangereuse de notre époque. On nous éduque à croire que tous les problèmes peuvent et doivent être détectés à temps et résolus par l'État. Notre destin dépendrait de l'État, et les politiciens qui le contrôlent devraient nous garantir tout ce qu'exige notre bien-être. L'être humain reste imma-

ture et se révolte contre sa propre nature créative, qui rend inéluctablement son avenir incertain. Il exige une boule de cristal qui lui garantisse non seulement de savoir ce qui va arriver, mais encore que tous les problèmes qui surgiront seront résolus. Cette infantilisation des masses est encouragée de façon délibérée par la caste politique, car elle justifie ainsi son existence, assure sa popularité, son hégémonie et son pouvoir de contrôle. Une légion d'intellectuels, dont presque aucun ne s'est rendu compte de la supercherie ni n'a osé jusqu'à présent la dénoncer, n'a pas vu que l'étatolâtrie est la principale menace du siècle présent pour la religion, pour la morale et, par conséquent, pour la civilisation humaine. Les prétendus « experts » et ingénieurs sociaux se joignent à cette arrogante ivresse du pouvoir. Et même l'Église et les confessions religieuses les plus respectables n'ont pas été capables de diagnostiquer que l'étatolâtrie représente aujourd'hui la principale menace pour l'être humain libre, moral et responsable ; que l'État est une fausse idole d'un pouvoir immense que tous adorent et qui ne tolère pas que l'humanité se libère de son contrôle ni qu'elle conserve des loyautés morales ou religieuses indépendantes de celles qu'il peut lui-même contrôler. Pis encore, l'État a réussi quelque chose qui pouvait sembler impossible a priori : cacher de façon sinueuse et systématique aux citoyens que lui-même est la véritable origine des conflits et des maux sociaux, en créant partout des boucs-émissaires (comme le « capitalisme », l'esprit de lucre ou la propriété privée) que l'on

rend responsables des problèmes et vers lesquels on dirige la colère populaire ainsi que les condamnations les plus graves et catégoriques, y compris de la part des propres chefs moraux et religieux, presque aucun d'entre eux n'ayant pris conscience de la tromperie ni osé la dénoncer.

La principale exception au sein de l'Église se trouve peut-être dans la brillante biographie de Jésus de Nazareth écrite par Benoît XVI. Que l'État et le pouvoir politique constituent l'incarnation institutionnelle de l'Antéchrist devrait paraître évident à quiconque possède des connaissances historiques minimales et lit les réflexions de Benoît XVI sur la plus grave tentation que peut nous proposer le Malin (je cite littéralement Ratzinger) : « Le tentateur n'est pas assez grossier pour nous proposer directement d'adorer le Diable. Il nous propose seulement de nous décider pour le rationnel, de préférer un monde planifié et organisé, dans lequel Dieu peut occuper une place, mais comme affaire privée, sans interférer dans nos objectifs essentiels. Soloviev attribue un livre à l'Antéchrist, *Le chemin ouvert pour la paix et le bien-être du monde*, qui devient, pour ainsi dire, la nouvelle Bible et dont le contenu essentiel est l'adoration du bien-être et de la planification rationnelle » de l'État (volume II, pp. 66-67). Il n'est donc pas étonnant que le grand auteur du *Seigneur des Anneaux*, John R. Tolkien, dont je partage pleinement l'anarchisme catholique, soit allé jusqu'à dire qu'il arrêterait quiconque oserait simplement prononcer le mot « État ». Par conséquent, puisque l'État est, toujours et en

tout lieu, une réalité de violence et de coercition systématique dirigée contre l'essence la plus intime de l'être humain — qui est sa capacité à agir de manière libre, créative et spontanée —, il est inéluctable de conclure que l'État est essentiellement immoral et que l'étatisme constitue la principale menace pour l'Humanité.

Cette révolution contre « l'Ancien Régime » fut menée par nos prédécesseurs, les grands libéraux classiques. Pour n'en citer que deux exemples éminents dans cette partie du monde : le Libérateur José de San Martín — qui, dans ses maximes à Merceditas, tenait à transmettre l'amour de la vérité, le rejet du mensonge, le respect de la propriété d'autrui et l'amour de la patrie, mais par-dessus tout, celui de la liberté — ; et le père même du constitutionnalisme libéral argentin, le grand Juan Bautista Alberdi. Dès lors, si nous voulons être fidèles à ces figures tutélaires et ces pères de la patrie argentine qui nous ont précédés, il nous incombe d'achever l'œuvre qu'ils ont initiée. Il nous faut le faire en reconnaissant que le prolongement naturel de l'action de ces libéraux d'autrefois réside aujourd'hui dans la révolution anarcho-capitaliste du XXI^{e} siècle.

L'anarcho-capitalisme est l'expression la plus pure de l'ordre spontané du marché, au sein duquel l'ensemble des services — y compris la définition du droit, la justice et la sécurité publique — sont assurés par un processus exclusivement volontaire de coopération sociale. Dans un tel système, aucun domaine n'est soustrait à l'élan de la créativité hu-

maine et de la coordination entrepreneuriale. L'efficacité et la justice s'en trouvent renforcées dans la résolution des problèmes collectifs, tandis que se trouvent éliminés à la racine les conflits, les inefficiences et la corruption intrinsèques à tout État ou agence détenant le monopole de la violence.

Je conclus. Le message de l'anarcho-capitalisme est fondamentalement révolutionnaire. Révolutionnaire par son objectif : le démantèlement de l'État et son remplacement par un processus de marché concurrentiel, structuré par un réseau d'agences, d'associations et d'organisations privées. Et révolutionnaire par ses moyens, en particulier dans les domaines académique, économico-social et politique.

Premièrement, dans le domaine académique, la science économique devient la théorie générale de l'ordre spontané du marché élargi à toutes les dimensions de la société, telle qu'elle est développée par l'École autrichienne d'économie. Notre discipline a désormais pour priorité d'intégrer l'analyse des effets de bouleversement social provoqués par l'étatisme dans chaque secteur où il intervient. Elle doit également étudier les différentes voies de démantèlement de l'État, les processus de transition nécessaires et la privatisation intégrale de tous les services aujourd'hui qualifiés de « publics ».

Deuxièmement, une révolution économique et sociale. Nous ne pouvons même pas concevoir l'immensité des progrès, des innovations et des découvertes humaines qui surgiront dans un environnement entrepreneurial totalement libéré de la

contrainte étatique. Aujourd'hui déjà, et en dépit du harcèlement permanent des États, une civilisation inédite commence à se déployer dans un monde de plus en plus globalisé, atteignant un degré de complexité impossible à appréhender et à contrôler par le pouvoir étatique. C'est que la force de la créativité humaine est telle qu'elle finit toujours par se faire une place, même à travers les mailles les plus serrées du filet étatique. À mesure que les individus prendront conscience de la nature essentiellement perverse de l'État qui les entrave, et des immenses perspectives quotidiennement brisées par le blocage de leur créativité entrepreneuriale, ils cesseront de croire en l'État. Dès lors, la revendication sociale en faveur de sa réforme et de son démantèlement deviendra irrésistible.

Et enfin, la révolution politique. Il est certain qu'il conviendra toujours d'appuyer les alternatives les moins interventionnistes, conformes au vœu des libéraux classiques pour la limitation démocratique de l'État. Pour autant, l'anarcho-capitaliste ne saurait borner là son action, car il sait qu'il peut et doit faire beaucoup plus. Il sait que l'objectif ultime demeure le démantèlement total de l'État, et cette certitude guide toute sa pensée comme son action politique au quotidien. On doit accueillir toutes les avancées dans la bonne direction, mais sans pour autant céder à un pragmatisme qui risquerait de compromettre l'objectif final : la fin de l'État. Pour des raisons pédagogiques et d'influence sur la masse du public, ce but doit toujours être poursuivi de manière ferme et transparente.

Un avenir passionnant s'ouvre ainsi à nous, au cours duquel se révéleront continuellement de multiples voies nouvelles permettant de progresser vers l'idéal anarcho-capitaliste. Ce processus doit aider chacun à s'affranchir de l'accoutumance à l'étatisme pour vivre enfin dans la liberté et la responsabilité ; il s'agit, en tout état de cause, d'accueillir à bras ouverts ceux qui finiront par discerner cette vérité scientifique et morale, d'où qu'ils viennent. Aujourd'hui cet avenir peut nous sembler lointain, mais on peut être à tout moment témoins de pas de géant susceptibles de surprendre les plus optimistes. Qui eût été capable de prédire, à peine cinq ans auparavant, qu'en 1989 le mur de Berlin s'effondrerait, entraînant dans sa chute l'ensemble du communisme en Europe de l'Est ? Qui aurait pu seulement imaginer qu'il y a tout juste un an et demi, le peuple argentin choisirait d'assumer le leadership idéologique et politique de l'humanité en élisant librement le premier président libéral-libertarien de l'histoire ? C'est que l'histoire est désormais entrée dans un processus de transformation accéléré qui ne s'arrêtera plus et qui, conformément au vœu du grand Jorge Luis Borges — un autre anarchiste conservateur ou, pour reprendre le terme de Rothbard, « paléo-libertarien » —, ouvrira une voie radicalement nouvelle et lumineuse pour le genre humain lorsque, pour la première fois de son histoire, celui-ci parviendra à se débarrasser définitivement de l'État pour le réduire au rang de simple et sombre souvenir historique.

Je vous remercie.

TABLE DES MATIÈRES

À propos 5

LE TRIOMPHE DE LA LIBERTÉ

Introduction 9
L'essence de l'École autrichienne 48
Socialisme, corruption éthique et économie de marché 62
La crise et la réforme du système de retraites 105
Théorie du nationalisme libertarien 126
Libéralisme clasique contre anarcho-capitalisme 156
Les effets économiques de la pandémie 179
Écologie de marché 241
Discours à la Casa Rosada 261